



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Réunion du : **Samedi 16 décembre 2023**

Lieu : **Siège du Comité National Olympique et Sportif Français – Paris**

Présentiel : 66 représentants des clubs soit 31584 voix

1. Allocutions de bienvenue

Boris DARLET remercie l'ensemble des participants pour leur présence et souhaite la bienvenue à Christine BERNARD, Présidente du CDRS de Paris, Mathias THOMER, Vice-Président de la Ligue Île-de-France de la FFRS, André RASNEUR, Secrétaire Général du CDOS de Paris, Pascal-Pierre PONSON-SACQUARD, Président du CDOS 94, Evelyne CIRIEGI, Présidente du CROS d'Île-de-France.

Christine BERNARD exprime sa joie d'accueillir les participants à Paris. L'événement est vu comme une opportunité pour échanger sur les projets à venir et renforcer la communauté à l'approche des Jeux de Paris 2024. L'assemblée générale est considérée comme un moment clé pour discuter des initiatives qui contribueront au développement des disciplines, notamment par l'organisation d'événements, la création de nouveaux espaces de pratique, et la promotion de ces activités auprès d'un public plus large. L'engagement collectif des participants est essentiel pour la réussite des athlètes aux JO 2024, ce qui renforcera la reconnaissance de ces disciplines dans la société. L'objectif est de partager des idées et des projets pour bâtir un avenir prometteur, tout en remerciant chacun pour sa présence à cette assemblée.

Mathias THOMER souhaite la bienvenue à tous les participants en soulignant l'honneur de les accueillir en Île-de-France, terre qui va bientôt recevoir les Jeux olympiques. Il s'excuse pour l'absence de Fabien Saulnier, qui ne pourra pas être présent. Il conclut en souhaitant à tous une excellente assemblée générale, en encourageant chacun à faire preuve de bienveillance tout au long de la journée.

André RASNEUR souligne que de nombreuses disciplines de la FFRS sont encore peu connues du grand public et qu'il est essentiel de travailler à les faire découvrir. Il met en avant la richesse qu'elles apportent en termes de créativité et de développement. Il exprime également sa satisfaction d'accueillir les participants à l'approche des JO.

Evelyne CIRIEGI remercie le président et exprime sa satisfaction d'être présente, soulignant qu'il est rare que des organes déconcentrés comme le sien soient invités à des événements fédéraux. Elle insiste sur l'importance de cette relation et rappelle que les clubs constituent le fondement du sport fédéral : "Sans les clubs, nous n'existerions pas".

Elle se dit touchée par l'esprit fédéral et voit dans cette fédération un alignement fort avec les principes de la nouvelle gouvernance, même si celle-ci est actuellement mise à l'épreuve, notamment avec l'enquête parlementaire en cours, à laquelle elle a elle-même été entendue. Elle met l'accent sur l'exemplarité attendue, de chaque club jusqu'à la fédération, un principe valable pour tous les sports et qui transparaît dans la fédération présente.

Elle salue l'équipe dirigeante, dynamique et jeune, ainsi que le personnel fédéral, remarquant l'intelligence collective à l'œuvre. Elle estime que, avec le double statut olympique de la fédération, de nombreux licenciés rejoindront encore ses rangs, et que le dynamisme des Jeux Olympiques favorisera cet essor. Elle est convaincue que les disciplines de la fédération peuvent trouver leur élan partout en France, avec une mention spéciale pour l'Île-de-France et les sports urbains. Elle souligne également la nécessité d'encourager la mobilité et la pratique sportive sous d'autres formes.

Elle salue les différents axes fédéraux – corps arbitral, formation, sport sécurisé – comme des valeurs que chacun doit partager. Elle se dit ravie de pouvoir puiser dans l'expérience fédérale pour mieux l'appliquer dans son propre



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

territoire, en présence des présidents des CDOS de Paris (75) et du Val-de-Marne (94), également impliqués dans la promotion de ces valeurs.

Enfin, elle exprime sa fierté de voir cette fédération engagée dans l'aventure des Jeux Olympiques et Paralympiques, deux périodes d'exception à venir. Bien qu'elle observe une certaine inquiétude de la société civile en Île-de-France, elle encourage tous à être des ambassadeurs du sport. Elle conclut en soulignant que le sport doit rassembler et créer un héritage qui favorisera le bien-être des générations futures, pour une meilleure santé et un cadre de vie amélioré. Elle félicite une dernière fois la fédération pour son exemplarité.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 décembre 2022.

Délibération :

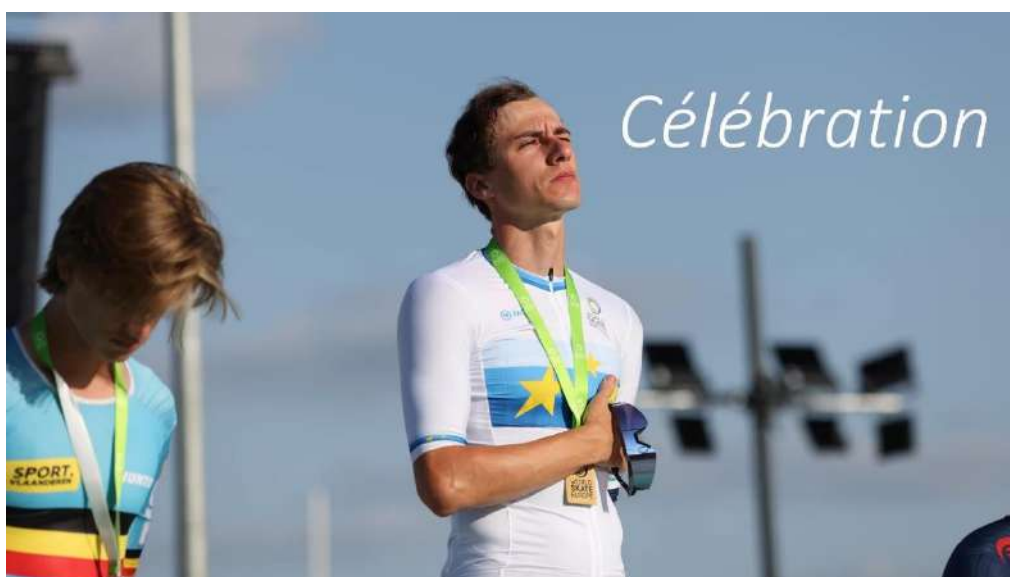
L'Assemblée Générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale fédérale du 3 décembre 2022.

3. Rapport moral du Président

Minute de silence



Boris DARLET invite l'assemblée à se lever pour observer une minute de silence en hommage à Olivier Frugier, qui est décédé récemment. Il exprime également une pensée pour toutes les personnes disparues au cours de l'année.





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Se projeter dans cette nouvelle réalité, la fédération est olympique d'été et d'hiver



Boris DARLET exprime sa satisfaction de présenter le rapport moral, Il explique que l'assemblée générale est l'occasion de célébrer l'année écoulée, tandis que les exercices financiers sont discutés en fonction de la saison sportive. Il rappelle l'importance croissante de la participation olympique pour la Fédération, avec des Jeux d'été et d'hiver qui rythmeront désormais les saisons. Il mentionne les projets futurs, notamment Paris 2024, Cortina 2026 pour la longue piste, Los Angeles 2028, et la participation au groupe de travail pour le projet Alpes 2030.





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Arrivée

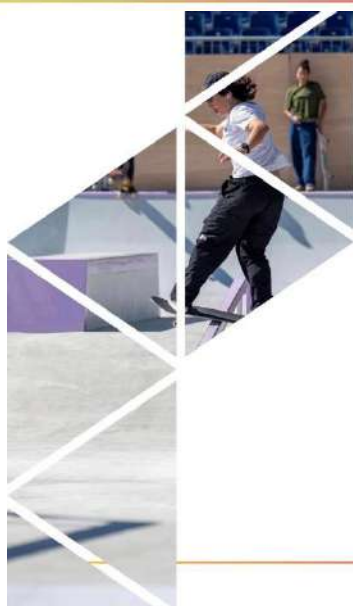
Sylviane DUFAY (cercle finances) - CDI
 Sonia BENICHO (cercle juridique) - CDI
 Mathilde OLIVEIRA (cercle communication) - CDD
 Jeanne GOUGET (cercle compétitions) - CDD
 Romain HILAIRE (événementiel PARIS 2024) - CDD

Pérennisation

Chloé FOUILLOT (data analyst) - CDI
 Aurélie LACOSTE (cercle juridique) - CDI
 Jean-Sébastien GUEZE (cercle équipements) - CDI

Alternance

Mathias BIJOU et Kadiata KANE (cercle comptabilité)
 Alexis Verdier (cercle emploi & formation),
 Aurélie ARNAUD (cercle compétitions & RH)



SHN

Charlotte Hym (Skateboard)
 Marine Montesinos (Skateboard)
 Yann Guyader (Course)

EN

Tistan Loy (Longue Piste)
 Geoffroy Tijou (Roller Hockey)

52
 collaborateurs

8
 Collaborateurs
 skateboard

589k€
 Haute Perf
 skateboard



Il rappelle également que la Fédération Française de Roller et Skateboard détient la délégation pour la longue piste jusqu'en 2026, et que son renouvellement sera un enjeu pour 2030.

Il salue l'organisation du premier championnat de France de longue piste en 30 ans à Inzell, grâce à la récupération de la délégation, et célèbre les nouvelles arrivées au sein de la Fédération. Parmi celles-ci, il mentionne Sylviane DUFAY, Sonia BENICHO pour le volet juridique, Mathilde OLIVEIRA pour la communication, ainsi que Jean-Sébastien GUEZE sur l'équipement. Il remercie également Bochra EL HAMMOUYI pour l'arrivée de nouveaux agents d'État, notamment Charlotte HYM et Marine MONTESINOS sur le skateboard, ainsi que Yann GUYADER sur la course, ainsi Tristan LOY et Geoffroy TIJOU.

Il ajoute que la Fédération compte désormais 52 collaborateurs, dont huit pour le skateboard, et indique que la haute performance du skateboard pour 2022-2023 représente un budget de 589 000 €.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Mise en place des nouvelles Conventions de Coopération Territoriale (CCT) structurant l'ensemble des relations entre la fédération et les ligues régionales :

- Une collaboration étroite avec les ligues régionales pour le développement d'un projet commun ;
- Une formalisation et mise en cohérence de l'ensemble des moyens et services pilotés par la FFRS pour soutenir le développement de la pratique dans les territoires ;
- Un financement complémentaire de la FFRS en deux parties :
 - Une part fixe correspondant au soutien aux actions du CTL/alternant /service civique ;
 - Une part variable définie par un avenant annuel.
- Un avenant défini chaque année pour orienter le financement sur des orientations fédérales ou des projets spécifiques propre à la ligue ou les deux.

+63% de moyens sur 2022-2023 avec notamment 92 000 € investis au profit de la structuration territoriale.



Chiffres clés du Haut Niveau 2023

// 5 championnats du monde 2023 : Skateboard Course, Inline-Freestyle, Trottinette, Artistique.
 // 6 championnats d'Europe 2023 : Course, Roller-Hockey, Artistique, Inline-Freestyle (excepté Skatecross), Roller-Freestyle.



CONVENTIONS DE COOPÉRATION TERRITORIALE

- Mise en cohérence de l'ensemble des moyens et services pilotés par la FFRS pour soutenir le développement de la pratique dans les territoires
- Financement

CONSEILLER TECHNIQUES DE LIGUE

- Mise à disposition dans chaque ligue d'un conseiller en soutien de la structuration territoriale

DE NOUVEAUX MOYENS ALLOUÉS

- 92k€ investis au profit de la structuration territoriale



Boris DARLET souligne l'importance des documents remis aux participants, incluant un rapport d'activité en deux parties : une partie sur les activités générales de la fédération et une autre sur les commissions sportives. Il indique que, pour la première fois, ce rapport atteint plus de 200 pages et reflète un effort considérable. Il remercie Stéphane



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

CASTERAN pour avoir coordonné ce travail avec les équipes, tout en mentionnant que de nombreuses informations complémentaires à celles discutées durant la réunion se trouvent dans ce document.

Il met l'accent sur la territorialisation, décrivant les avancées significatives réalisées cette année, notamment la refonte des conventions avec les ligues. Chaque ligue est désormais en convention de coopération territoriale avec la fédération, et les cadres techniques nationaux sont ciblés pour des missions spécifiques au niveau local. Il souligne que des moyens supplémentaires ont été alloués à cette structuration territoriale, avec une enveloppe de 92 000 €, marquant ainsi un changement dans la relation entre la fédération et les ligues.



130

Formations CQP

14

Formation DESJEPS

Record d'inscrits CQP
Première formation DESJEPS

Projet de concours d'art plastique dans les classes du primaire au lycée, avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

La fédération présente dans les dispositifs interministériels MSJOP / MENJ

Boris DARLET souligne les avancées significatives dans la formation, notamment en ce qui concerne les CQP et DESJEPS. Après les difficultés rencontrées l'année dernière, la fédération a retrouvé son plein régime et va former 130 CQP, un record, ainsi que 14 DESJEPS, une première pour la fédération.

Il met également en lumière les partenariats renforcés avec l'Éducation nationale. Un projet central concerne un concours d'art plastique dans les écoles primaires et les lycées, organisé en lien avec les Jeux olympiques, afin de promouvoir le sport, la culture et les arts auprès des jeunes. Par ailleurs, la fédération s'est bien intégrée aux dispositifs interministériels, garantissant que ses contenus pédagogiques soient accessibles aux enseignants via les plateformes appropriées, une étape clé pour développer le sport à l'école. Il insiste sur l'importance de cette relation entre la fédération et l'Éducation nationale.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Axe

- #1 UN CLUB, UN PROJET
- #2 FACILITER LA VIE DES CLUBS
- #3 ELARGIR L'OFFRE DE PRATIQUE
- #4 REPENSER LA LICENCE
- #5 GARANTIR UN SPORT SECURISE
- #6 SOUTENIR L'AMBITION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE ET DU SPORT DE HAUT NIVEAU
- #7 AGIR POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI DES EDUCATEURS
- #8 VALORISER LE CORPS ARBITRAL
- #9 MIEUX EQUIPER LE TERRITOIRE
- #10 ACCENTUER LE RAYONNEMENT DE NOTRE SPORT
- #11 FAVORISER LA PARTICIPATION DE TOUTES ET DE TOUS
- #12 ADAPTER NOTRE RELATION AUX ORGANES DECONCENTRES ET AUX CLUBS

Avancement



23 jours d'auditions
 Large panel d'acteurs auditionnés
 Réflexion du mouvement sportif autour des impacts



Boris DARLET aborde le programme politique, soulignant l'engagement sur quatre ans pour libérer le plein potentiel de la fédération. Il évoque l'analyse des différents engagements, notant que certaines actions sont terminées (marquées en vert), d'autres en cours (en bleu), mais souligne que l'élargissement de l'offre de pratique et les équipements sur le territoire accusent un retard. Cela est dû à l'ambition du programme, jugé très ambitieux, et au retard dans l'arrivée des ressources humaines, notamment celle de Bochra EL HAMMOUYI.

Il mentionne également que la feuille de route pour l'équipement a été impactée par le programme de l'État concernant les 5 000 équipements et 500 skateparks, ce qui a détourné l'attention de la mission initiale. Actuellement, des réajustements sont en cours. Un sujet à explorer est le modèle de licence, qu'il est nécessaire de repenser en tenant compte des tendances actuelles.

Il rappelle que la fédération fait partie d'un écosystème plus large et qu'il est important, lors des assemblées générales, de réfléchir à ce que cet écosystème sportif en France a à offrir pour 2023. Il mentionne une enquête parlementaire ayant examiné les défaillances de fonctionnement au sein des fédérations sportives, ce qui a suscité des tensions.

Malgré cette situation complexe, il souligne l'importance de préparer l'accueil des Jeux olympiques.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



MSJOP, un programme qui se déploie

- Réussir les jeux, en faire une fête populaire et un héritage
- Place centrale du sport dans les politiques interministérielles
- Un modèle sportif plus fort, d'excellence, responsable, influent
- Le sport déployé dans la société, auprès de la jeunesse, à l'école, pour la santé, inclusif

« On peut aimer la liberté dans notre devise, sans vouloir l'égalité. Il y a des gens qui ont cette sensibilité politique. On peut aimer l'égalité sans aimer la liberté. Il y a eu des idéologies pour le vouloir au XXe siècle. Mais on ne peut pas aimer la fraternité sans et la liberté et l'égalité.

Et des femmes et des hommes qui, au-delà de tous les dispositifs, par de l'humain, permettent à chacun d'être libres et de reconstruire l'égalité des chances : c'est ça la fraternité.

C'est l'élément qui tient le triptyque de la devise républicaine. C'est son ciment et c'est exactement le cœur de la bataille que vous menez



Multiplier par 5 le nombre de bénéficiaires d'action d'insertion professionnelle par le sport chaque année



POUR UN SPORT PLUS DÉMOCRATIQUE, PLUS ÉTHIQUE ET PLUS PROTECTEUR



« Je souhaite que ce rapport constitue la base d'une dynamique de rénovation du sport français, autour des blocs fondamentaux que constituent, d'une part, la réforme de sa gouvernance et de meilleures conditions de vie démocratique et, d'autre part, le renforcement de son éthique, son intégrité et de la protection de tous les pratiquants.

projet de loi-cadre relative au sport, au renforcement de la démocratie, de l'éthique et de la protection des pratiquantes et pratiquants





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



POUR UN SPORT PLUS DÉMOCRATIQUE, PLUS ÉTHIQUE ET PLUS PROTECTEUR



GOVERNANCE

Repenser des principes forts de la gouvernance générale des fédérations sportives afin d'en renforcer la vie et les jalons démocratiques

PRÉVENTION

Révision générale de l'architecture nationale de la prévention et de la protection de l'éthique du sport français

PROTECTION

Renforcer les moyens d'action en faveur d'une plus grande protection des pratiquants et des pratiquantes



GRANDE CAUSE NATIONALE 30 JOURS CHAQUE JOUR

Les 3 objectifs de la Grande Cause

OBJECTIF 01 Mettre le sport au cœur des politiques publiques et du pacte républicain

OBJECTIF 02 Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France

OBJECTIF 03 Inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive



Boris DARLET souligne que le ministère des Sports a une feuille de route claire axée sur quatre points, qu'il avait déjà commentés l'année précédente. Il évoque notamment ce qui concerne l'insertion professionnelle par le sport, qu'il a eu l'occasion de discuter lors d'une rencontre à l'Élysée. Le président de la République a remercié le mouvement sportif pour son rôle dans l'insertion, soulignant que les clubs contribuent à façonner des citoyens et à renforcer le pacte républicain de liberté, égalité, fraternité.

Il mentionne également qu'un rapport a été commandé pour promouvoir un sport plus démocratique, éthique et protecteur. Lors de l'assemblée générale, les participants devront approuver des statuts conformément à une nouvelle loi sur le sport. Il explique que cette loi impose des adaptations des statuts des fédérations sportives sur trois volets : gouvernance, prévention et protection.

Cela implique une révision des principes de gouvernance des fédérations, une réévaluation de l'architecture nationale de la prévention, et le renforcement des moyens pour protéger les pratiquants, avec un projet de loi attendu courant 2024.



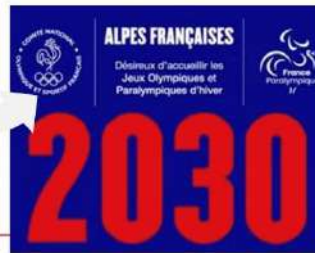
Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Le CNOSF passe en mode 'JO 2024' d'une part et concentre son influence sur le projet 2030



Boris DARLET évoque l'engagement de l'État autour de la grande cause nationale 2024, avec trois leviers principaux : intégrer le sport au cœur des politiques publiques, mobiliser les acteurs du sport pour valoriser son rôle en France, et encourager les Français à pratiquer davantage d'activités physiques.

Du côté du CNOSF, il observe que celui-ci est désormais concentré sur les Jeux olympiques 2024, avec pour objectif de faire du Club France une extension de l'expérience des JO, tout en se préparant aussi à l'organisation des Jeux de 2030.

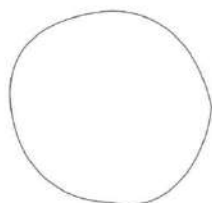
Concernant le rapport d'activité de la fédération, il met en avant un terme récurrent : "cercle". Il insiste sur l'importance de comprendre ce concept, car il reflète une transformation profonde en cours au sein de la fédération, bien au-delà de sa signification apparente.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Déploiement d'une nouvelle organisation, adaptée à notre ambition



Cercle
&
Gouvernance

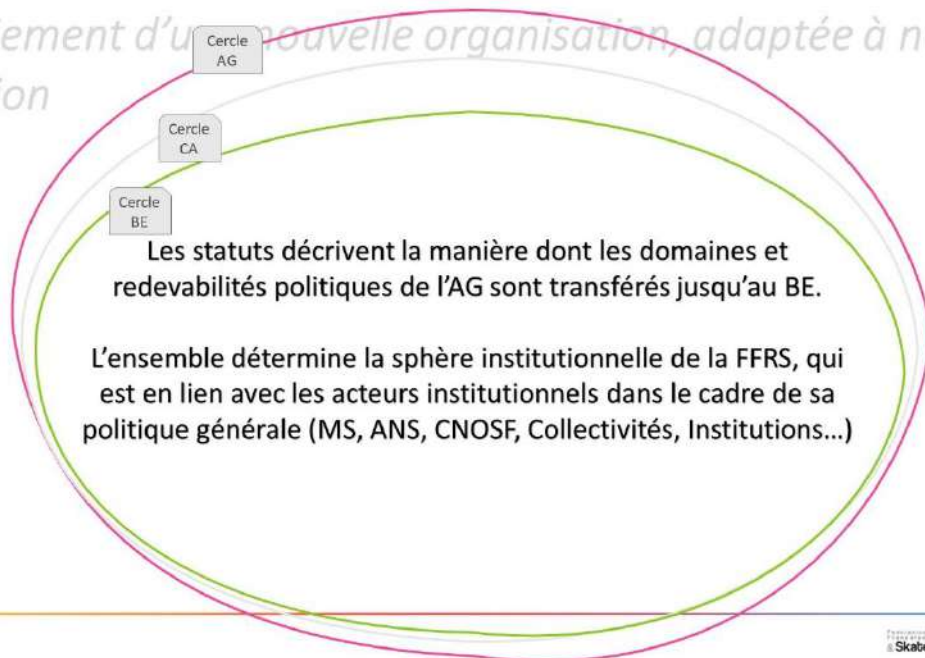
Un cercle, c'est :

Un contenant

Permettant d'organiser les Rôles et les Politiques autour d'une Raison d'Être commune

Les Rôles et les Politiques au sein d'un Cercle constituent sa « **Gouvernance** » en vigueur.

Déploiement d'une nouvelle organisation, adaptée à notre ambition



Boris DARLET explique la réflexion derrière la notion de "cercle" comme mode d'organisation de la fédération. Il précise que cette approche vise à répondre à l'ambition de dynamisme, de libération des potentiels et d'agilité. Le cercle est défini comme un cadre permettant d'organiser les rôles et les politiques, avec la gouvernance du cercle au centre.

Il souligne que l'assemblée générale représente le cercle d'ancrage de la fédération, car elle détient tous les pouvoirs, selon les statuts. Ces statuts décrivent ensuite comment ces pouvoirs sont répartis entre le conseil d'administration et le bureau exécutif, dans une structure où les cercles s'emboîtent, formant ainsi la sphère institutionnelle de la fédération.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

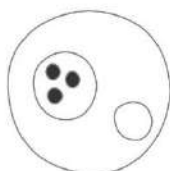


Du « rôle des élus », aux « rôles de l'élu »

AG : Grand électeur	Membre du CA	Membre de commission sportive	Membre du BE	Contributeur/trice
Participer à l'AG Élire et voter Courroie de transmission du territoire	Contrôler la gestion Orienter les projets Influencer les décisions importantes Équilibrer le travail d'ensemble	Dynamiser les disciplines Augmenter les licenciés Faire évoluer les règlements Être partie prenante / s'impliquer	Gérer / faire vivre la FF Mettre en œuvre la feuille de route Faire des choix	Mettre son expérience et son expertise à disposition Avoir une influence pour faire évoluer les choses Coopérer, échanger faire des retours du terrain et construire ou renforcer son réseau



Cercle & Pilote de Cercle



Faire travailler ensemble salariés, cadres d'état, élus contributeurs et parties prenantes
 Au service de la raison d'être du cercle
 Attention centrée sur les usagers
 Démarche ouverte d'organisation des rôles dans le cercles et modèle de coordination et partage entre les cercles

Rôle clé : pilote de cercle (toujours un collaborateurs)



Boris DARLET revient sur la réflexion menée depuis deux ans autour du rôle des élus au sein de la fédération. Plutôt que de se concentrer uniquement sur la fonction des élus, l'idée a été de clarifier les différents rôles que chaque élu peut jouer selon le "cercle" où il intervient. En fonction du cercle (assemblée générale, conseil d'administration, commission sportive, bureau exécutif), les attentes vis-à-vis des élus diffèrent, ainsi que leurs responsabilités.

Il souligne aussi que l'élu, au-delà de ses rôles décisionnels, peut être un contributeur actif, en offrant directement son travail à l'organisation. Ce processus permet de mieux organiser la collaboration entre les élus, les salariés, les cadres d'État, et les partenaires, en définissant pour chaque cercle une "raison d'être", c'est-à-dire un objectif clair qui anime le groupe.

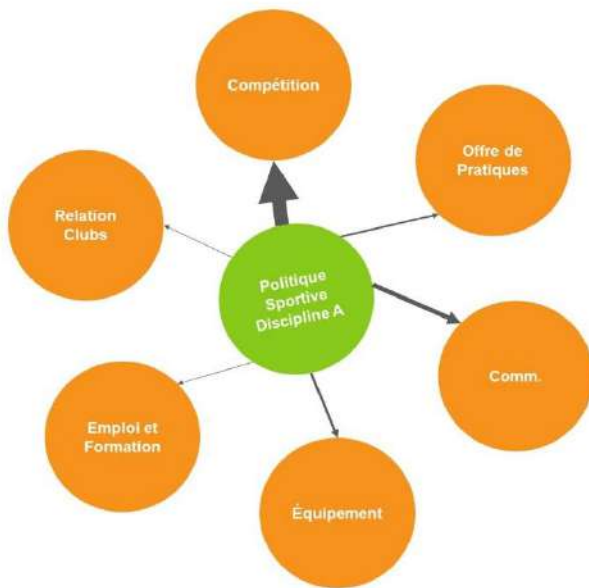
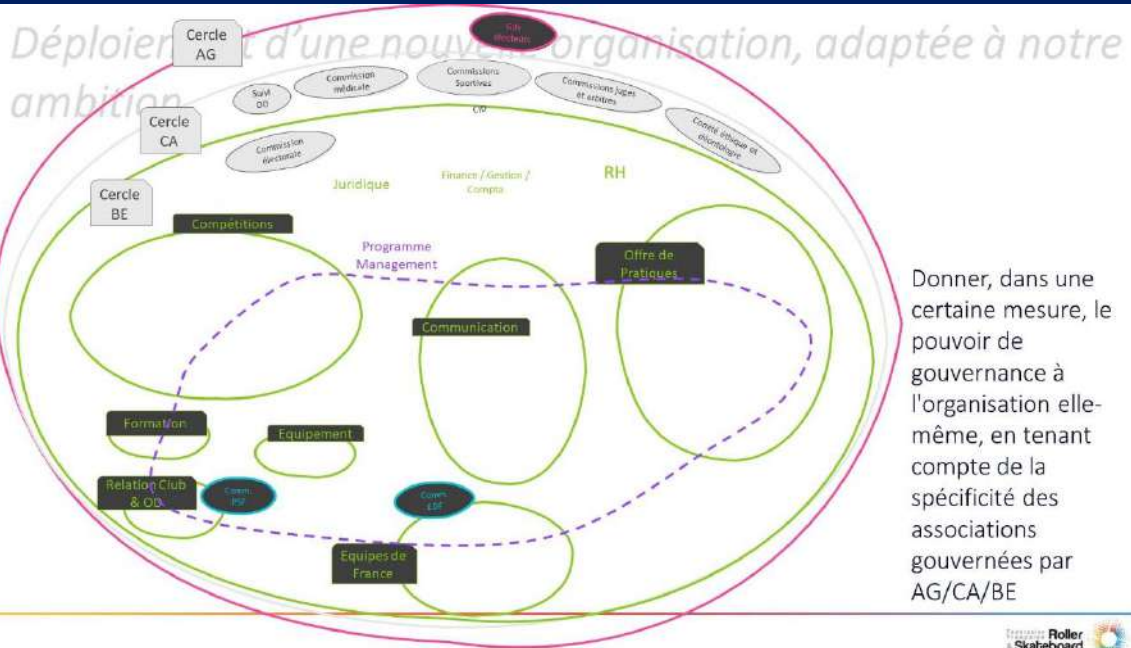
Cette approche, centrée sur la coopération et le partage d'expertises, cherche à renforcer l'efficacité de l'organisation en dépassant les frontières traditionnelles entre les différents acteurs dans l'optique de rendre l'organisation plus opérante et spécialisée.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



La CS élabore le projet de politique sportive

Sa réalisation repose sur l'expertise métier des cercles

Plateforme fédérale optimisée pour mettre en œuvre des projets de politique sportive

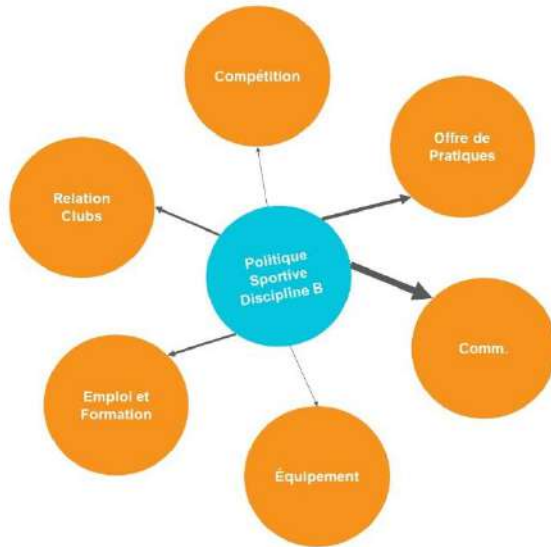




Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Chaque CS se repose sur l'expertise des cercles selon les besoins de son projet

Des nouveaux besoins vont apparaître, nécessitant de densifier la plateforme

Plateforme fédérale optimisée pour mettre en œuvre des projets de politique sportive

La méthode ORFÈVRE

12 CLÉS POUR RENFORCER VOTRE STRATÉGIE DE PERFORMANCE ET UNE ÉCHELLE D'AUTO-DIAGNOSTIC POUR VOUS CHALLENGER

ROUGE ORANGE VERT OR

LES JEUX LEURS SPÉCIFICITÉS

1. Analyser en quoi l'activité (son aspect de base) pour renforcer la visibilité de la discipline.
2. Adapter le contenu spécifique des CS.
3. Développer les dispositifs réglementaires possibles.

LE SPORTIF LA CONCURRENCE

4. Analyser les forces et les faiblesses du sportif individuel et des équipes de la compétition internationale et nationale.
5. Analyser les forces et les faiblesses de la compétition internationale et nationale.

PRIORISATION PLAN D'ACTION

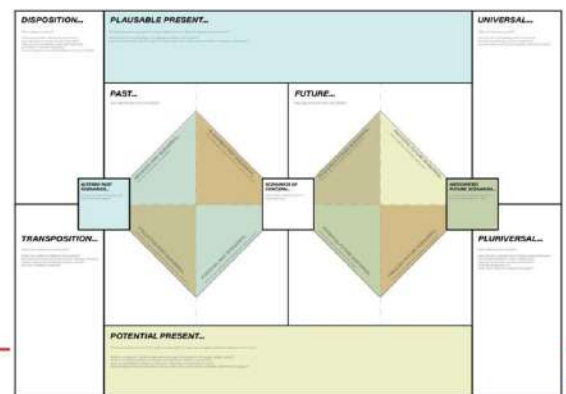
6. Identifier les enjeux de performance à court et à long terme.
7. Définir les axes de travail et les indicateurs de suivi.
8. Définir les actions à court et à long terme.
9. Définir les actions à court et à long terme.
10. Définir les actions à court et à long terme.

MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

11. Définir la structure de la plateforme de mise en œuvre.
12. Définir la structure de la plateforme de mise en œuvre.

Key Partners	Key Activities	Value Proposition	Customer Relationships	Customer Segments
	Key Resources		Channels	
Cost Structure			Revenue Streams	

Créer un canevas d'élaboration d'une politique sportive



Boris DARLET évoque une vision à long terme pour la fédération, où le pouvoir de gouvernance, dans une certaine mesure sera progressivement redonné à l'organisation elle-même. Ce processus, qu'il estime pouvoir prendre jusqu'à huit ans, repose sur une structure où les commissions sportives, chargées de définir les projets de politique sportive, s'appuient sur des "cercles" d'expertise pour leur mise en œuvre.

Chaque cercle représentera une plateforme de compétences spécialisées, et les commissions sportives pourront mobiliser ces ressources en fonction des besoins spécifiques de leurs projets. L'idée est de créer un système où les cercles deviennent de plus en plus spécialisés, permettant une mise en œuvre plus efficace et cohérente des politiques sportives. Toutefois, il souligne qu'il reste un travail à faire pour standardiser la manière dont ces projets sont élaborés.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

En 2024, il sera crucial de mettre en place un cadre clair pour l'élaboration des politiques sportives, afin que toutes les commissions sportives puissent suivre un processus commun et structuré dans la définition et l'exécution de leurs actions.

Il mentionne également des discussions avec Delphine Martinez sur la nécessité de cet outil, afin de garantir une meilleure cohérence et efficacité dans la construction des projets sportifs au sein de la fédération.



Emploi & formation

*10 ligues professionnalisées
38 clubs accompagnés vers l'emploi
Services civiques déployés dans les ligues et les clubs*



Relation usagers, clubs, OD

*Conventions de coopération territoriale signées avec toutes les ligues, pour piloter un projet commun
Un cercle pour cadrer, coordonner, évaluer*



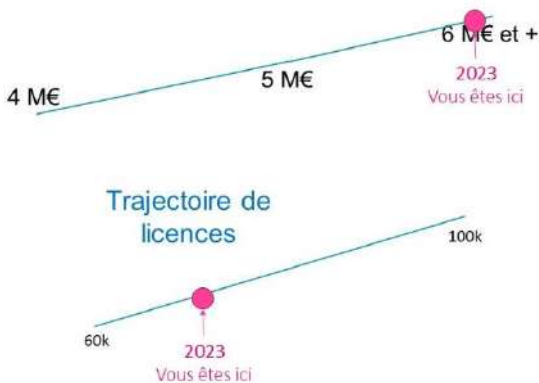
Dvpt Pratique

*20% de mission des agents vers l'accompagnement territorial
Accompagnement au projet sportif de ligue
Aide au déploiement des projets
Contribuer aux retours des territoires*

Nouveau paradigme du réseau fédéral



2022 : Dépasser nos plafonds de verre



Renforcer les RH

- Marketing / Comm' (Oly) non démarré
 - Plateforme compétition fait
 - Professionnalisation en cours
 - Développement fait
 - Accomp. OD & Clubs en cours
- Structures connexes
- Fond de dotation en analyse
 - Investissements dans le privé non démarré
- Posséder sa structure
- Urban park (roller, sk8, trott) non démarré





Assemblée Générale 2023

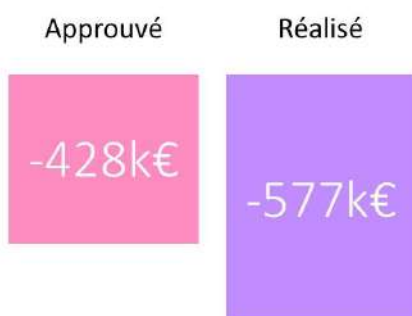
Procès-verbal

Boris DARLET explique un exemple concret de l'application des cercles dans l'organisation de la fédération, illustrant comment trois cercles distincts ont travaillé sur un projet commun cette année, à savoir le lien entre la fédération et les ligues territoriales.

Le premier cercle, le cercle emploi, a été à l'origine de la professionnalisation dans les ligues et a mis en place des services civiques pour dynamiser ces structures. Ensuite, le cercle de la relation aux usagers, clubs et organes déconcentrés a développé une convention de coopération territoriale et est chargé de son suivi. Enfin, le cercle de développement de la pratique a proposé que certaines missions des agents soient spécifiquement dédiées à l'accompagnement territorial.

Cette collaboration montre la transition d'une structure pyramidale, vers un modèle plus collaboratif, où les organes centraux et territoriaux travaillent ensemble sur des projets communs. Il souligne que l'année dernière, ils se heurtaient à des "plafonds de verre", mais cette année, des progrès significatifs ont été accomplis. Le budget de la fédération atteint maintenant 6 millions d'euros, et bien que les licences progressent, elles ne suivent pas encore le même rythme que l'augmentation du budget.

Exercice autour de 6M€



- Impact World Skate plus important que prévu
- Deux événements internationaux non prévus sur l'exercice (mondial course, euro roller hockey)
- Communication en dépassement
- Impact du coût de l'énergie sur l'exploitation du siège

Analyse des causes en cours et déjà quelques pistes d'ajustement :

- Note de frais numériques pour accélérer les saisies
- Contrôle de dépense à la commande et non plus à la facture
- Mise en place d'un processus, entre BE et CA, de révision du budget 3 fois par an

→ Ouvrir le chantier du développement des ressources

Boris DARLET revient sur la situation financière de la fédération, en soulignant que le budget actuel est d'environ 6 millions d'euros, avec un déficit enregistré de 577 000 €. Bien que le budget déficitaire initial approuvé était de 428 000 €, plusieurs facteurs ont contribué à ce dépassement. Parmi eux, une budgétisation sous-optimale des Worldskate Games, ainsi que deux événements internationaux imprévus (en roller course et roller hockey) qui ont coïncidé sur le même exercice comptable, entraînant un impact financier important. Un dépassement au niveau des dépenses de communication a également contribué à ce déficit.

Malgré ces difficultés, Il rassure que les fonds propres de la fédération sont suffisants pour faire face à la situation. Cependant, il insiste sur la nécessité d'ouvrir un chantier pour développer les ressources financières, notamment afin de financer la plateforme évoquée dans le cadre des cercles et de la nouvelle organisation.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Influences

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 29 novembre 2023

Installation du comité d'experts sur la transidentité dans le sport de haut niveau

Amélie OUDÉA-CASTÉRA et Bérangère COUILLARD installent ce mercredi 29 novembre 2023 à l'INSEP un comité d'experts sur la transidentité dans le sport de haut niveau.



Groupe d'études : discriminations et lgbtqi-phobies

XVIIe Législature - Législature courante
Groupe d'études
Partager



Composition
Agenda

FF identifiée sur ces sujets

Audition à l'AN le 21/12





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Soutien du CNOSF (PAIF)

Relation privilégiée avec les pays de la Francophonie et projets structurants pour faire évoluer la pratique et les projets.

Axes :

- Réunion des représentants des fédérations africaines en janvier 24 (Maroc)
- Intégration d'un volet « Francophonie » au concours 2024, *Le Monde, le Sport et les Arts en partage*
- Inscription d'un volet recherche universitaire autour de la glisse urbaine en Afrique

Demande de structuration d'un projet de développement autour du Rink Hockey

Boris DARLET évoque l'engagement de la fédération sur des sujets clés, en commençant par la transidentité dans le sport. Il indique que la fédération est identifiée sur ce sujet, notamment grâce au travail accompli par le roller derby, ce qui l'a conduite à participer à l'installation d'un comité d'experts sur la transidentité dans le sport de haut niveau. Il mentionne également son prochain déplacement à l'Assemblée nationale pour discuter de ce sujet.

En parallèle, la fédération avance sur le projet "Francophonie Skate", avec des rencontres prévues au Maroc pour développer des projets sportifs avec les acteurs africains du roller et du skateboard. Ce projet inclut un volet francophonie dans le programme "Sport et art" de l'Éducation nationale, ainsi qu'un projet de recherche universitaire sur les sports de glisse urbaine en Afrique. Enfin, la francophonie a sollicité un projet de développement autour du rink hockey, un enjeu stratégique pour la fédération, car la présence de plus de 30 nations dans des championnats du monde active automatiquement le critère de haut niveau pour la discipline.



Auto-organisation

Le pouvoir de gouvernance à l'organisation elle-même

Transmission

Un réseau fédéral qui quitte sa logique pyramidale pour déployer au plus près, accompagner

Esthétisme

S'ouvrir au langage artistique et culturel des cultures issues de l'urbain

un virage à prendre vers les cultures urbaines



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



*Rendez-vous à Paris !
Faisons rayonner l'esprit des jeux*

Offrir une expérience des Jeux pour mettre l'olympisme au cœur de la culture FF



Billetterie Skateboard

Mise en avant de l'esprit urbain des disciplines de la fédération



Initiations Club France

Célébrer la jeunesse, le sport, la culture et les arts, langages naturels de la glisse urbaine



Archifolies



Boris DARLET évoque l'orientation de la Fédération, marquée par un virage vers les cultures urbaines. Il insiste sur les principes d'auto-organisation des cercles fédéraux, marqueur fort également dans la culture urbaine, et précise que cette approche renforcera une dynamique plus participative, modifiant ainsi la transmission des valeurs sportives sur le terrain.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Il met également en avant l'esthétisme, autre pilier des cultures urbaines, et explique que le projet d'art vise à intégrer cette valeur.

Il évoque également l'ambition de faire résonner l'esprit des Jeux Olympiques au sein de la fédération en 2024, à travers trois axes :

-Billetterie et Expérience des JO : Une billetterie dédiée permettra aux parties prenantes du projet fédéral de vivre les Jeux de près.

-Animation au Club France : Pendant trois jours, la fédération animera le Club France afin de faire rayonner l'esprit des sports urbains et de leur donner une visibilité accrue.

-Les Archifolies : Ce projet célébrera la jeunesse, le sport, l'art et la culture.

Boris DARLET conclut en mentionnant les prochaines étapes importantes pour la fédération, notamment les World Games en Italie, dans huit mois. Malgré le peu d'informations disponibles à ce stade, il rappelle l'importance de cet événement pour la visibilité internationale de la fédération et remercie l'assemblée.

Délibération :

L'Assemblée Générale après avoir entendu le rapport moral du Président de la FFRS, adopte ledit rapport.

4. Rapport du Secrétaire Général

- Rapport d'activités
- Point sur la mise en œuvre de la feuille de route
- Intervention des responsables de cercles et chantiers thématiques

Stéphane CASTERAN, en sa qualité de Secrétaire Général, présente le rapport correspondant. Il commence par rappeler, comme l'a mentionné Boris DARLET plus tôt, l'introduction de deux documents cette année, conçus pour apporter plus de transparence et de clarté. Bien que ces documents soient perfectibles, ils marquent une avancée significative dans le partage d'informations. Il remercie les membres des commissions sportives pour leur implication, soulignant le travail conséquent qui a permis de compiler tous les rapports des commissions sportives en un seul document. Ce rapport d'activité des différents cercles de la fédération donne une vue d'ensemble sur les thématiques abordées et le travail accompli, même s'il ne peut refléter la totalité de l'activité fédérale.

Il exprime sa gratitude envers tout le personnel fédéral pour leur engagement, mentionnant qu'ils ont apporté des ajustements jusqu'au dernier week-end, avec un grand nombre de modifications à intégrer. Stéphane CASTERAN adresse des remerciements particuliers à Yann GUYADER, qui s'est chargé de la mise en page et des ajustements finaux, ainsi qu'aux électeurs. Il termine en remerciant l'ensemble des contributeurs.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LES REUNIONS STATUTAIRES

déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
AG FFRS 2022	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	AG FFRS 2023
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



6 réunions & 6 consultations électroniques du Conseil d'Administration



LES REUNIONS STATUTAIRES

déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
AG FFRS 2022	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	AG FFRS 2023
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



6 réunions et 6 consultations électroniques du Conseil d'Administration
35 réunions du Bureau Exécutif
2 COPIL
1 séminaire des CO





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LES REUNIONS STATUTAIRES & VisioClubs

dec-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23	août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31



9 « VisioClubs »

- PSF
- Emplol (x2)
- Rentrée
- Labellisation
- Territoires (x4)

2 Visios OD



Stéphane CASTERAN présente un bilan des réunions statutaires pour l'année écoulée. Six réunions du conseil d'administration, ainsi que six consultations électroniques, ont été organisées, dont les dates sont indiquées dans le rapport. Par ailleurs, le bureau exécutif s'est réuni 35 fois, avec l'ajout d'un nouveau format de réunions appelé "COPIIL" en fin d'année, impliquant les responsables de chaque cercle de la fédération aux côtés du bureau exécutif. Ce format, bien que non statutaire, est conçu pour renforcer l'efficacité opérationnelle.

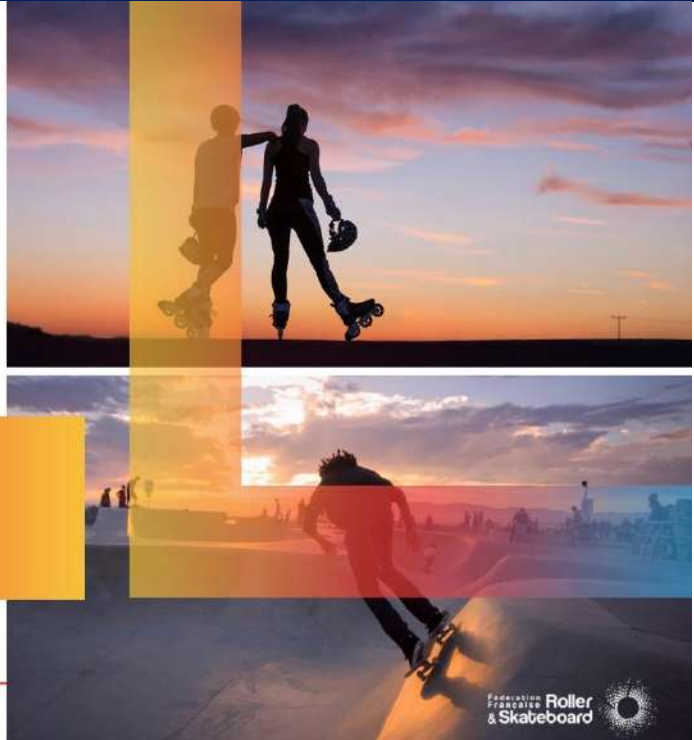
Il mentionne également le séminaire des organes déconcentrés, ainsi que la tenue de neuf visioconférences dédiées aux clubs. Ces dernières ont évolué pour répondre aux besoins spécifiques des clubs, avec des sessions sur des thèmes clés, tels que l'emploi, le PSF, la rentrée des classes, et la labellisation. De plus, quatre visioconférences ont été organisées pour des territoires spécifiques (Savoie, Calvados, Corse, entre autres), afin de redynamiser les comités départementaux concernés. Enfin, deux visioconférences supplémentaires ont été dédiées aux Ligues Régionales et aux comités départementaux, en complément du séminaire annuel.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

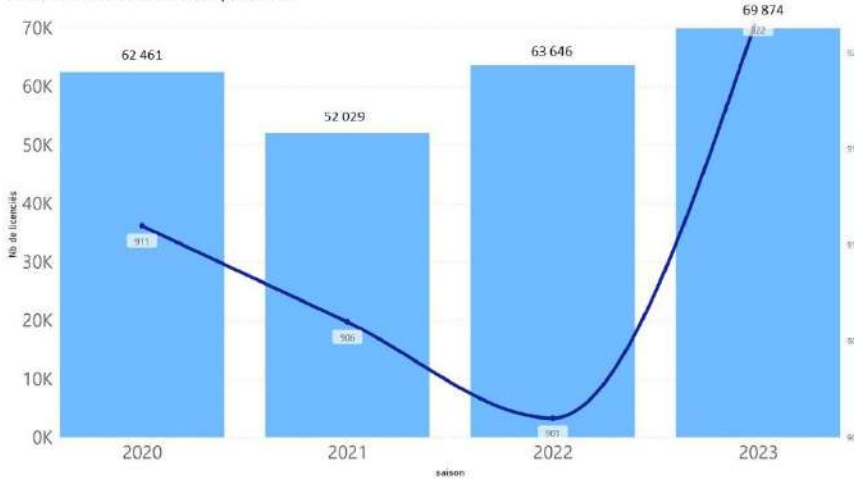
La saison écoulée



En chiffres...

Evolution des licences et des clubs

Nb de licenciés et Nb de clubs par saison



Licences
+8 %
(20-23 : + 12%)



Clubs
+2,3 %
(20-23 : + 1,2%)



Saison 2023-2024

62 702 (60 508)

884 clubs (874)



Données partielles
au 9 décembre 2023 / (au 9 décembre 2022)



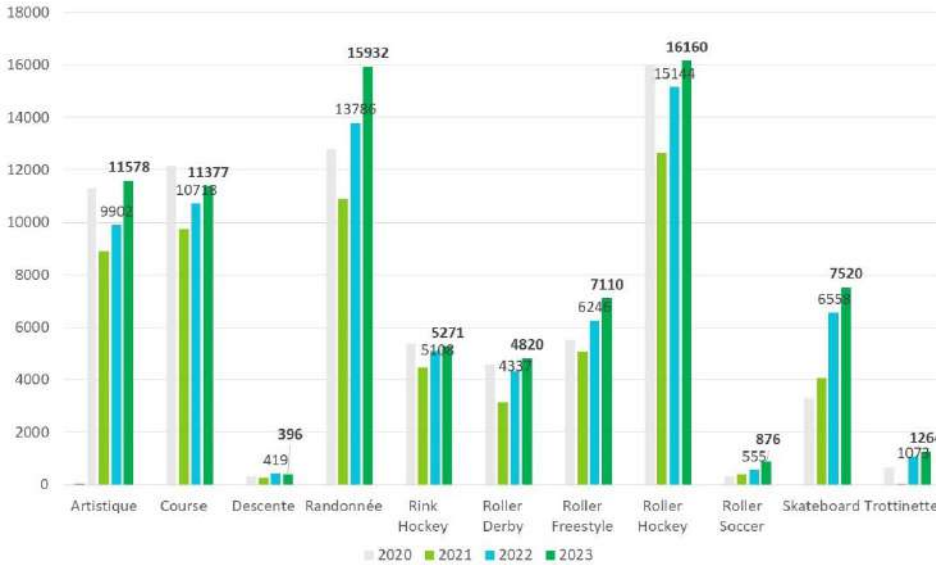


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Evolution des licences / discipline



Tendance

Progression de toutes les disciplines.

Les plus fortes progressions en 1 an :

- > Randonnée : + 2146 (+16 %)
- > Artistique : + 1676 (+17 %)
- > Roller Hockey : + 1016 (+7 %)
- > Skateboard : + 962 (+15 %)



Une pratique majoritairement féminine : vers un rééquilibrage ?



Données nationales

Pratique licenciée toutes fédérations

- 38 % (Femmes)
- 62 % (Hommes)



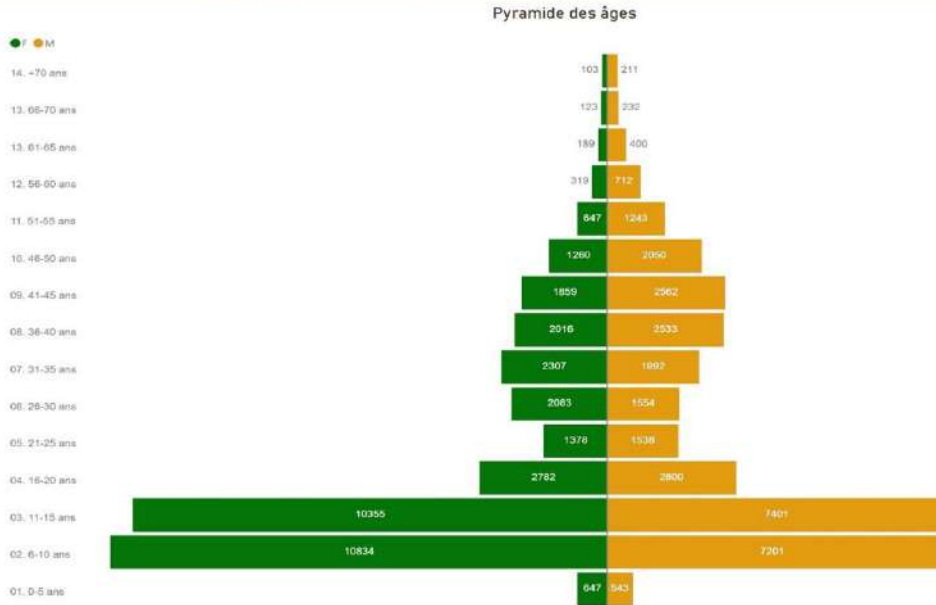


Fédération Française Roller & Skateboard

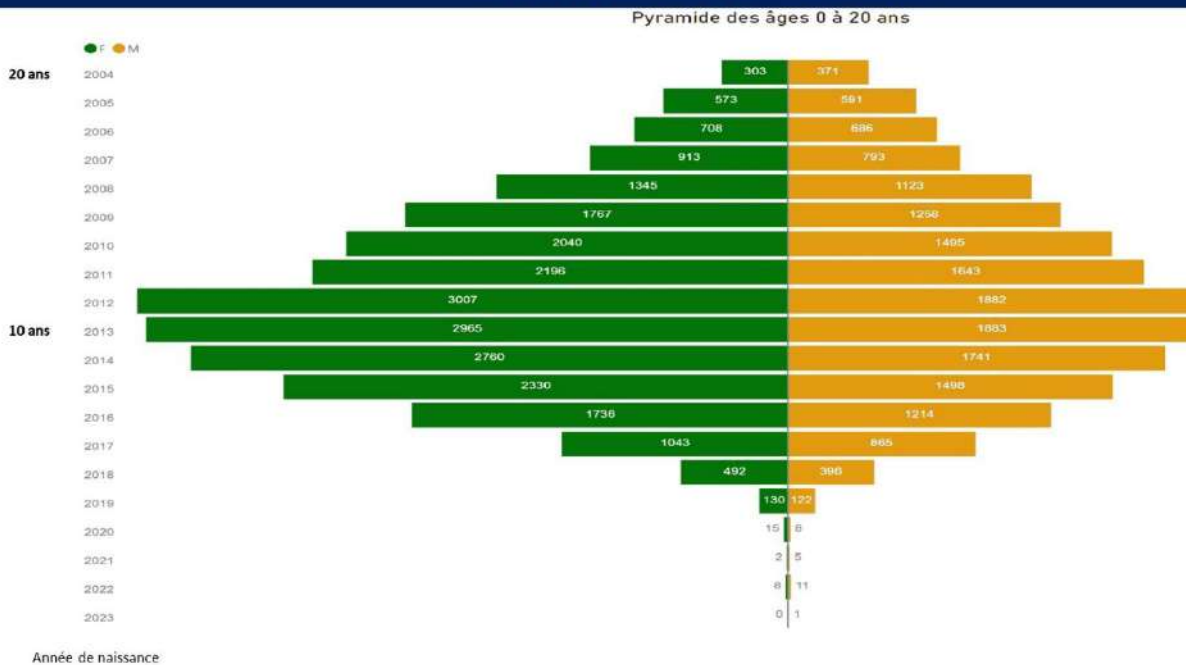
Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Pyramides âges



Zoom sur les 0 – 20 ans





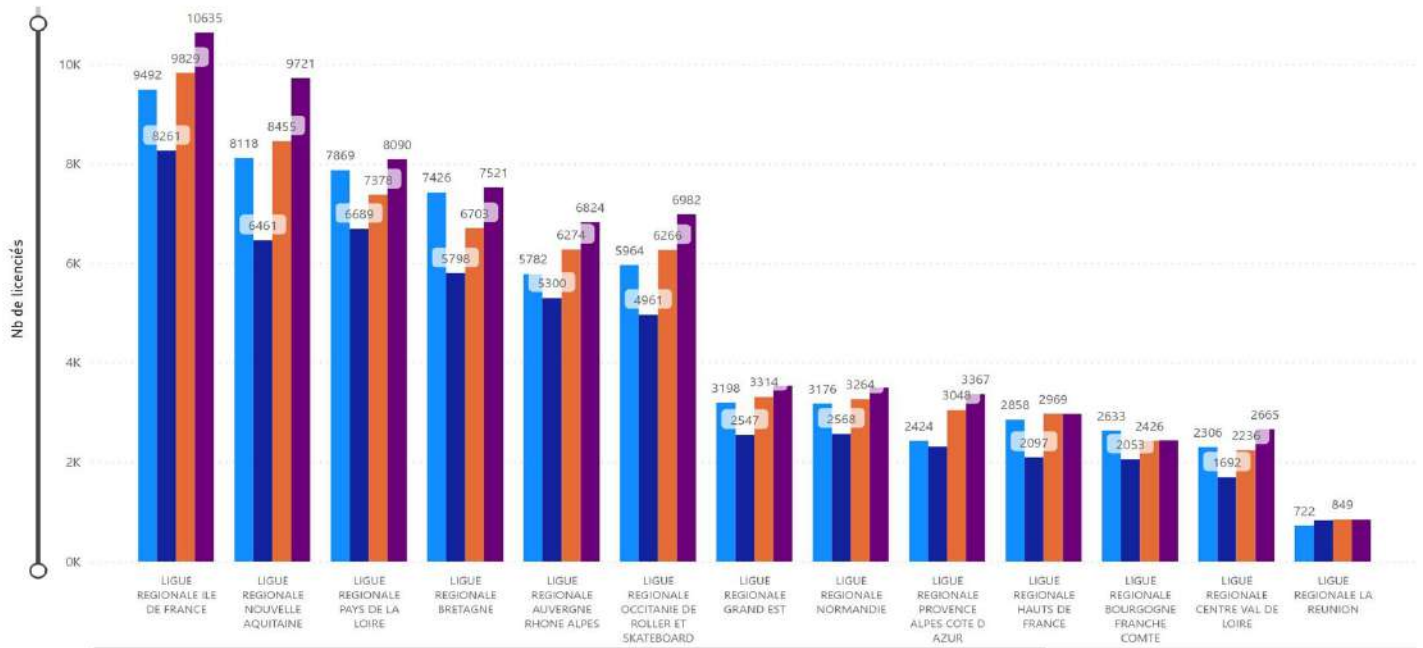
Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

La pratique dans les territoires

Nb de licenciés par Ligue régionale et saison

● 2020 ● 2021 ● 2022 ● 2023



Stéphane CASTERAN présente les chiffres des licences de la Fédération, mettant en avant une tendance encourageante à la hausse. La progression, amorcée après la reprise post-COVID, se confirme avec une augmentation de 8 % des licences. Par ailleurs, le nombre de clubs continue également d'augmenter, contribuant ainsi à maintenir cette dynamique. Pour la saison en cours, les données sont déjà positives : à ce jour, on compte plus de 2 000 licenciés supplémentaires et une dizaine de nouveaux clubs par rapport à l'année précédente.

Concernant les disciplines, toutes enregistrent des hausses. Un classement en valeur absolue est fourni pour mieux visualiser les tendances, et il est intéressant de noter que la Fédération reste majoritairement féminine, bien au-dessus de la moyenne des autres fédérations. Toutefois, une légère augmentation de la pratique masculine a été observée, retrouvant les niveaux d'avant l'année dernière, qui pourrait avoir été une exception.

Enfin, un récapitulatif des licenciés par ligue et région montre une hausse générale ou une stabilité dans certains territoires, avec une augmentation notable de près de 1 000 licenciés pour la Ligue Île-de-France.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Pass Sport



Une allocation de rentrée sportive de **50 euros** par enfant/jeune adulte pour l'inscription dans un club sportif.

Le Pass' Sport s'adresse aux jeunes qui sont :

- nés entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 et bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire ;
- nés entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 et bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ;
- nés entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 et bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés ;
- étudiants, âgés de 28 ans révolus au plus, et bénéficient au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023 – 2024.

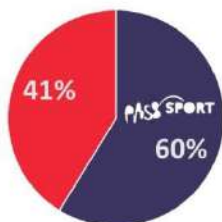


Pass Sport



540

Clubs ayant participé aux dispositifs



59 % des clubs mobilisés

25° / 123 fédérations

8 519

Bénéficiaires du dispositif



5 723

Filles



2 796

Gargons

23 % des licenciés 6 – 18 ans



Stéphane CASTERAN aborde le dispositif du Pass'Sport, précisant qu'il s'agit d'un chèque de 50 € destiné aux jeunes, disponible dès la rentrée scolaire sous le slogan du ministère « 50 € sous le sapin ». Ce dispositif a un réel impact au sein de la Fédération, avec 23 % des licenciés âgés de 6 à 18 ans entrant en club grâce à ce soutien. Il exprime sa gratitude envers les clubs impliqués, soulignant que 60 % d'entre eux participent au programme (erreur dans le graphique indique 41 %). La Fédération se classe ainsi 25e sur 123 fédérations dans l'utilisation du Pass'Sport.



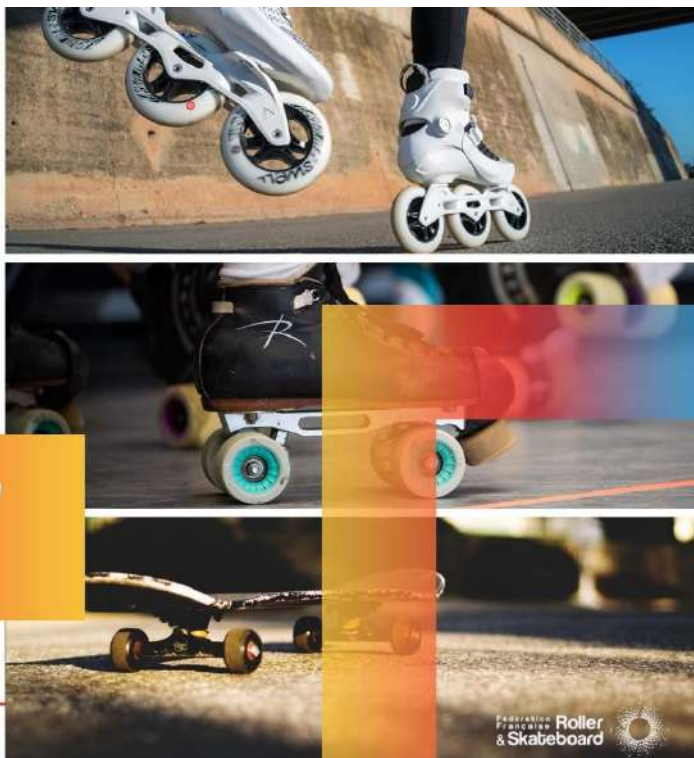
Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Pour continuer à optimiser cette opportunité, la Fédération prévoit de solliciter des statistiques régionalisées par club auprès du ministère, afin de renforcer le travail avec les organes déconcentrés. Il conclut en rappelant l'importance de ce dispositif pour favoriser l'accès au sport, en particulier chez les jeunes, un segment essentiel dans la pyramide des âges de la Fédération.



Du projet à la feuille de route



“ Quelques focus pour un point d'étape ”

#1 Un Club, un Projet	#6 Education, Sport à l'école	#11 Repositionner la Fédération et son image
#2 Faciliter la vie des clubs	#7 Garantir un sport sécurisé	#12 Favoriser la participation de toutes et tous
#3 La compétition pour structurer	#8 Soutenir l'ambition de l'Equipe de France et du Sport de Haut Niveau	#13 Adapter notre relation aux organes déconcentrés
#4 Elargir l'offre de pratique	#9 Agir pour la formation et l'emploi des éducateurs	
#5 Structurer les pratiques urbaines	#10 Mieux équiper le territoire	

Stéphane CASTERAN présente quelques éléments de la feuille de route fédérale, soulignant qu'il s'agit de choix stratégiques parmi les 13 engagements définis. Ces engagements incluent des axes tels que "un club, un projet" pour



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

faciliter la vie des clubs, l'extension de l'offre de compétitions, la structuration des pratiques urbaines, l'éducation sportive à l'école, la sécurité dans le sport, le soutien à l'équipe de France et au sport de haut niveau, la formation et l'emploi des éducateurs, l'amélioration de l'équipement du territoire, la promotion de l'image fédérale, l'inclusivité, et l'adaptation des relations avec les organes déconcentrés.

Il revient également sur la structuration de ces engagements, en expliquant qu'un des engagements liés au développement de la pratique a été scindé en deux dans la feuille de route.

Projet Sportif Fédéral



*Subventions de l'Agence
Nationale du Sport*

Axe #1 club, 1 projet



Stéphane CASTERAN rappelle que le Projet Sportif Fédéral (PSF) représente les subventions allouées par une enveloppe que l'État confie aux fédérations. Ce dispositif repose sur un cadre national, que chaque fédération adapte en fixant des critères spécifiques. Il souligne que les modalités principales du PSF n'ont pas changé, avec le maintien d'une lettre de cadrage et d'un seuil. Une visio a d'ailleurs été organisée pour expliquer ces éléments en détail.

Il informe également que, bien que les enveloppes aient augmenté pendant plusieurs années, une légère diminution a été appliquée pour 2023, affectant toutes les fédérations sans exception. Lors de la dernière réunion avec l'Agence nationale du sport, il a été annoncé une relecture des enveloppes seraient en 2024. Cette relecture prendra en compte l'évolution du nombre de licenciés, la performance, la qualité des projets et leur impact sur le développement.

Cela signifie que le principe d'évaluation, qui n'avait pas été activé auparavant en raison de la COVID sera appliqué cette fois-ci. Il pourrait entraîner une bonification ou une réduction de l'enveloppe PSF en fonction des résultats. Il rappelle l'importance de rendre des comptes à l'ANS, en transmettant notamment les rapports financiers, mais aussi d'autres documents pour le contrôle. Il précise enfin que la Fédération a été sélectionnée pour un contrôle de l'Inspection générale du ministère cette année et qu'une rencontre est prévue sous peu pour ce contrôle, conformément aux obligations de transparence et aux règles de l'État.

LE CADRE FIXE PAR L'AGENCE NATIONALE DU SPORT

SUBVENTIONS "PROJET SPORTIF FEDERAL"

LETTRÉ DE CADRAGE

- Développement du nombre de licenciés
- Publics prioritaires : pratique féminine, handi, territoires carencés,
- Lutte contre les violences

MAINTIEN D'UN SEUIL

1500 € minimum
1000 € en ZRR...

La Fédération Française de Roller et Skateboard est dotée au titre de son projet sportif fédéral 2023, d'une enveloppe territoriale de **587 600€**

Baisse 2023 de 8,85% pour toutes les fédérations



MAINTIEN DES CREDITS POUR L'O.M.

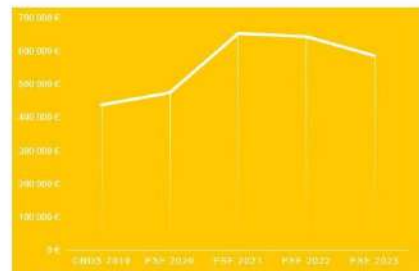
Garantir le même volume de crédits en faveur des ligues et clubs ultra-marins
soit 56 300 €

REPARTITION CLUBS & TERRITOIRES

Garantir au minimum 50 % des crédits pour les clubs

Thierry CADET souligne l'importance d'un point mentionné par Stéphane CASTERAN, à savoir l'augmentation des contrôles concernant l'engagement envers le Projet Sportif Fédéral (PSF). Il précise que la Fédération doit maximiser l'impact dans la distribution et la répartition des fonds. Il reconnaît que de nombreuses demandes sont faites aux clubs, mais cela est dû à la pression exercée sur la Fédération pour répondre aux exigences de ces contrôles.

EVOLUTION DE L'ENVELOPPE



psf@ffroller-skateboard.com

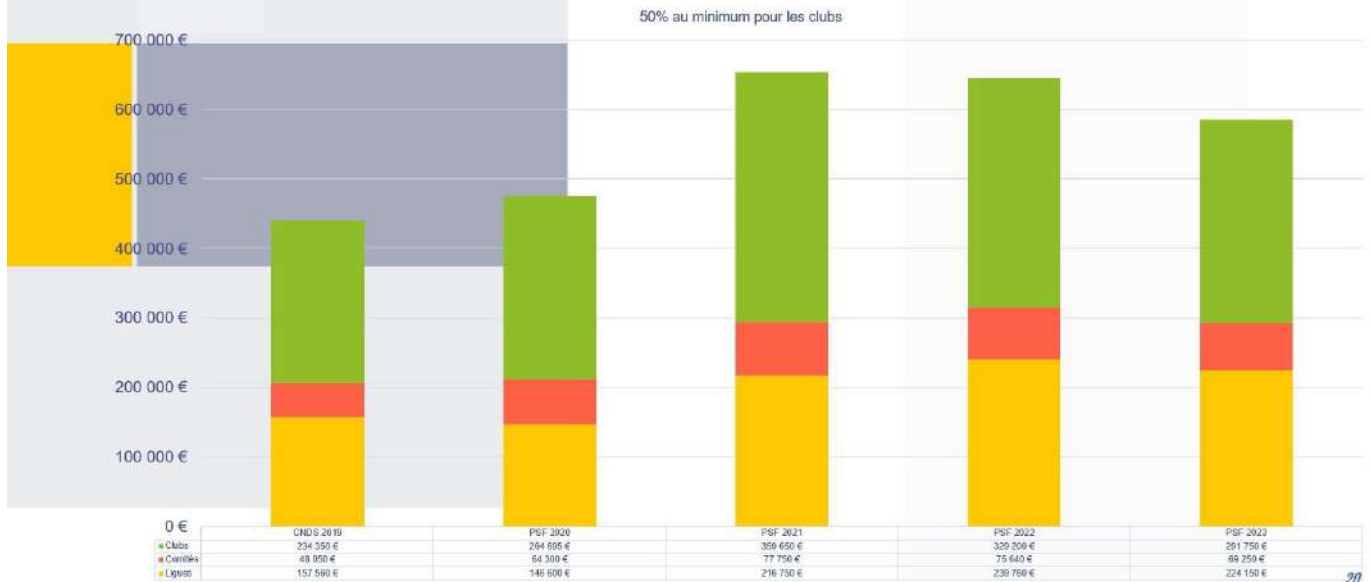


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

REPARTITION CLUBS / OD



COMMISSION TECHNIQUE Fonctionnement

- ❖ Organisation de la commission technique
- ❖ Création des sous-commissions (RECEVABILITE – CRF – DOSSIER)
- ❖ Réunions hebdomadaires de chaque sous-commission
- ❖ Traitement des dossiers par binômes (changement toutes les semaines) et harmonisation hebdo

Traitement

11 réunions de la commission technique plus 1 réunion par semaine pour chaque binôme

- ❖ 159 dossiers (+4)
- ❖ 395 actions (+14)
- ❖ 317 CRF 2022





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Organisation de l'instruction technique

L'équipe technique a pour mission d'assurer l'instruction des dossiers de subventions réceptionnés par la fédération.

Elle contrôle la recevabilité des dossiers, évalue les actions présentées et leur budget associé au regard de la note de cadrage.

Elle formule pour chaque action de chaque dossier de demande de subvention un rapport d'analyse technique assorti d'une proposition de montant de subvention.

Elle contrôle les CRF N-1

Création des sous-commissions (RECEVABILITE – CRF – DOSSIER)
Réunions hebdomadaires de chaque sous-commission
Traitement des dossiers par binômes (changement toutes les semaines) et harmonisation hebdomadaire



COMMISSION PSF Fonctionnement

Signature d'une charte de tous les membres

❖ 1 réunion de mise en place

❖ Mercredi 1^{er} mars

❖ 3 réunions d'études et de validation de la répartition

❖ Mardi 6 juin

❖ Jeudi 8 juin

❖ Lundi 12 juin

Présence de l'ANS sur la dernière réunion



LA COMMISSION PSF

Garantit l'indépendance des décisions et veille au respect des règles d'éthique, de déontologie et de transparence.

La Commission d'Attribution entend les rapports d'analyse présentés par l'équipe technique.

Elle définit les montants de subvention attribués à chaque structure, dans le respect de l'enveloppe financière PSF FFRS et de la note de cadrage.

Elle veille par ailleurs à la cohérence d'ensemble du dispositif ainsi qu'à son équilibre territorial.

Elle propose à l'Agence une répartition des crédits

Elle valide les CRF N-1



Thierry CADET présente rapidement des statistiques sur la répartition des fonds au fil du temps, soulignant qu'il y a eu une tendance à l'augmentation depuis l'instauration du Projet Sportif Fédéral (PSF), à l'exception d'une légère baisse l'année dernière. Concernant le budget de l'année prochaine, il reste à ce jour inconnu. Il indique cependant que l'enveloppe globale de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour le PSF de cette année augmente, passant de 75 à 80 millions d'euros, ce qui pourrait se traduire par une augmentation pour leur propre enveloppe, avec un ciblage spécifique à venir.

Il mentionne également que la gestion du PSF est entièrement transparente, conformément aux exigences de l'ANS. Il explique qu'il y a un double traitement : un premier examen technique coordonné par son équipe, qui analyse tous les dossiers en plusieurs phases, et un second traitement effectué par la commission PSF, qui valide la subvention en toute transparence avant qu'elle ne soit remise à l'agence. Cela nécessite de nombreuses réunions et un travail conséquent durant la période de traitement.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

PLANNING PREVISIONNEL 2024



<p>JANVIER 2024</p> <p>Préparation Note de service ANS Enveloppe Note de cadrage Communication</p>	<p>FEVRIER 2024</p> <p>Visio de présentation et d'accompagnement</p>	<p>Du 4 mars au 15 avril 2024</p> <p>Dépôt des dossiers sur LCA Début de l'instruction de la recevabilité.</p>	<p>Jusqu'au 17 mai</p> <p>Instruction technique Répartition des crédits Gestion des CRF 2023</p>	<p>Jusqu'au au 31 mai</p> <p>Commission PSF Validation de la répartition des crédits Validation des CRF Livraison de la répartition à l'ANS le 31 mai</p>	<p>Juin/juillet 2024</p> <p>Mise en paiement Réalisation des états de paiements et des conventions Gestion des CRF pour les structures ne demandant pas de PSF 24</p>
--	---	--	--	--	--

Thierry CADET explique qu'il est demandé d'anticiper la campagne de subventions pour 2024. Il présente un programme type pour la campagne, avec une date clé : le 31 mai, qui marque l'échéance pour livrer les documents nécessaires. Cela signifie que le processus de traitement doit débuter plus tôt afin de respecter cette échéance.

Il souligne que l'Agence Nationale du Sport (ANS) souhaite verser la totalité des subventions avant les Jeux Olympiques, anticipant une forte sollicitation durant cette période. Il invite donc chacun à se préparer, en précisant qu'ils reviendront rapidement sur ce sujet.

Labellisation des clubs



Un nouveau label en 2024



Axe #1 club, 1 projet

LABELISATION DES CLUBS

3

3 labels

ROLLER

SKATEBOARD

TROTTINETTE

Un même club peut bénéficier de plusieurs labels

3

3 niveaux

CLUB LABELISE 1 ETOILE

Ce premier niveau de label est accessible. Il est le reflet d'un club organisé qui propose au minimum une école structurée et encadrée. Le club mise sur l'avenir en proposant une offre de pratique et en formant des moniteurs.

CLUB LABELISE 2 ETOILES

Le club est structuré et propose une offre variée et régulière encadrée par des moniteurs diplômés.

CLUB LABELISE 3 ETOILES

Le club est très structuré et participe au rayonnement de la discipline. Il est encadré par des professionnels et propose une offre de pratique variée.

Eligibilité

1. Être à jour de ses cotisations à la FFRS, à sa ligue et son comité départemental
2. Licencier tous ses membres réguliers
3. Disposer d'un **projet associatif** (dépôt sur ROLSKANET)
4. Déposer ses **documents** sur ROLSKANET (Procès-verbal Assemblée Générale (AG-ELECTIVE))
5. Avoir un minimum de **30 licenciés** dans le label demandé : en roller / skateboard ou trottinette

Les critères

3 critères obligatoires

1 – Offre école

2 – Formation

3 - Qualité d'encadrement

6 critères facultatifs

4 – Vie fédérale

5 – Offre de pratique : accès à la compétition

6 – Offre de pratique : non-compétitive, de loisir

7 – Politiques publiques : offre et engagement citoyen

8 – Matériel et équipement

9 – Co-organisation ou/et organisation événements et/ou compétitions

9

CRITERES

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

STATISTIQUES DE LA LABELISATION DES CLUBS

	ROLLER	SKATEBOARD
1 ETOILE	12	0
2 ETOILES	58	11
3 ETOILES	18	8
PAS DE LABEL	2	1
TOTAL DES DEMANDES	90	20

LABEL SKATEBOARD



L'ASSOS ALAI
SCHOOL YARD RIDERS
CAPBRETON SKATEBOARDING CLUB
SKATE CLUB D'ALBI
WEST SURF ASSOCIATION
CS NOISY LE GRAND ROLLER SKATING
SKATEBOARD BLAGNAC 31
LES PLANKENNOÛ-RUILH DE MELLAC
BIGORIDE
CAMOUFLAGE STREET CREW
ROULEZ JEUNESSE



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LABEL SKATEBOARD



LES SALLES GOSSES
NOUVELLE LIGNE
PLO SKATE CLUB
TRIBE SKATEBOARD CLUB
BUMP
REALAXE
BRAVE ARTS
ASSTUSS



LABEL ROLLER



ERAGE PAYS DE GEX
ASS BEASTIE DERBY GIRLS
ASS LES TAMARINS DE L'OUEST
LES CHEMINOTS ROLLER D'ALSACE
BALLAN SUR ROULETTES
ROLLER SKATING CLUB D'ANTIBES
ROLLER O2 GARONNE
PATINAGE ARTISTIQUE BREVINOIS
DONNAY ROLLER STREET
ROLLER CLUB COURSE AYRE
REZE OLYMPIQUE PATINAGE
ROLLER SKATING HOCKEY CAEN





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LABEL ROLLER



ROC PETIT QUEVILLY
 ROLLER CLUB CONTROIS
 SLIDER S TRIBU
 SAVIGNY ROLLER SOCCER CLUB 91
 ROULEZ ROSE
 SPUC PESSAC
 ROLLER CLUB PONTOIS
 HOCKEY CLUB VOIRON
 CHAMBERY ROLLER
 CLUB DES PATINEURS DE L'AIN
 ROLLER HOCKEY ASNIERES - LES DEMONS
 USM VILLEPARISIS
 UNION SPORTIVE DE ROISSY EN BRIE
 NOUVELLE LIGNE
 AL DES COUETS BOUGUENAIIS COURSE
 BISCHHEIM STRASBOURG SKATING
 ROLLER HOCKEY AUBAGNE
 TROYES ROLLER
 CLUB ROLLER SAINT LOIS
 ROLLER HOCKEY COLLEGIEN

PIBRAC ROLLER SKATING
 SAINTE GENEVIEVE SPORTS ROLLER SKATING
 HAWKS ANGERS ROLLERS
 RSC WASQUEHAL
 SAINT PAUL ROLLERS CLUB
 ASSOCIATION SPORTS EXTREMES DE BESANCON
 LES PATINEURS D HERBAUGES
 ROLLER SUD GOELO
 LANDEVANT ROLLER SKATING
 ROLLER SKATING ANGLOY
 BOCA ROLLER BRESSUIRAIS
 BIARRITZ OLYMPIQUE
 ROLLER SKATING GUJAN MESTRAS RINK HOCKEY
 CPAL LOCMINE
 ROLLER CLUB CELLOIS
 STADE PLOUFRAGANAIS ROLLER SKATING
 Valence Olympique Patinage
 AMBOISE ROLLER CLUB
 POIRE ROLLER
 ROC VAULX EN VELIN

KROKO ROLLER NIMES
 SAINT DENIS RUN ROLLER
 ROLLER CLUB DE PORNICHET
 MONT SAINT AIGNAN ROLLER SKATING
 UNION DES PATINEURS DE VILLEFRANCHE
 ROLLEYRE CLUB
 ROLLER CLUB PLEYBENNOIS
 CARRY ROLLER CLUB
 ROLLER SKATING AMIENOIS
 CLUB SPORTIF BRETIGNY SUR ORGE RS
 EUSKAL ROLLER DERBY
 LA BEAUMANOIR
 VALENCE ROLLER HOCKEY - LES AIGLONS
 GROL- GROUPE ROLLER VANNES AGGLO
 UNORA SCHOOL
 ROLLER SPORT REZE
 ROLLER HOCKEY REIMS
 1001 ROUES ROLLER



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LABEL ROLLER ★★★

TOULOUSE ROLLER HOCKEY CLUB LES HOCKLINE
BREST ROLLER CLUB
AM SPORTS
ROLLER SKATING SAINT ORENS
ROLLER LIB
SKATE CLUB LORRAIN
ASPHALTE ROLLER
LES ROLLERS DE NOTRE DAME DE GRAVENCHON
REIMS ROLLER SKATING
USRO ROLLER SKATING
CLUB DIJONNAIS PATINAGE A ROULETTES
ROLLER CLUB DE BOURGES
CLUB SPORTIF NOISY LE GRAND ROLLER SKATING
SCRA ST OMER
SA GAZINET-CESTAS
ROLLER SPORTS DIONYSIEN
ROLLER BUG
SPORTING CLUB BRIARD

LABELISATION DES CLUBS



DUREE DU LABEL

Attribution pour 2 ans
(mais campagne annuelle)



MISE EN VALEUR

Logo
Un papier à en-tête
Outils de communication pour les réseaux sociaux
Un diplôme « club labellisé »

Annnonce sur le site internet de la fédération
Création d'une rubrique sur le site Internet avec liste/cartographie des clubs ayant un label

Présentation d'un club labellisé dans chaque newsletter fédérale mensuelle.

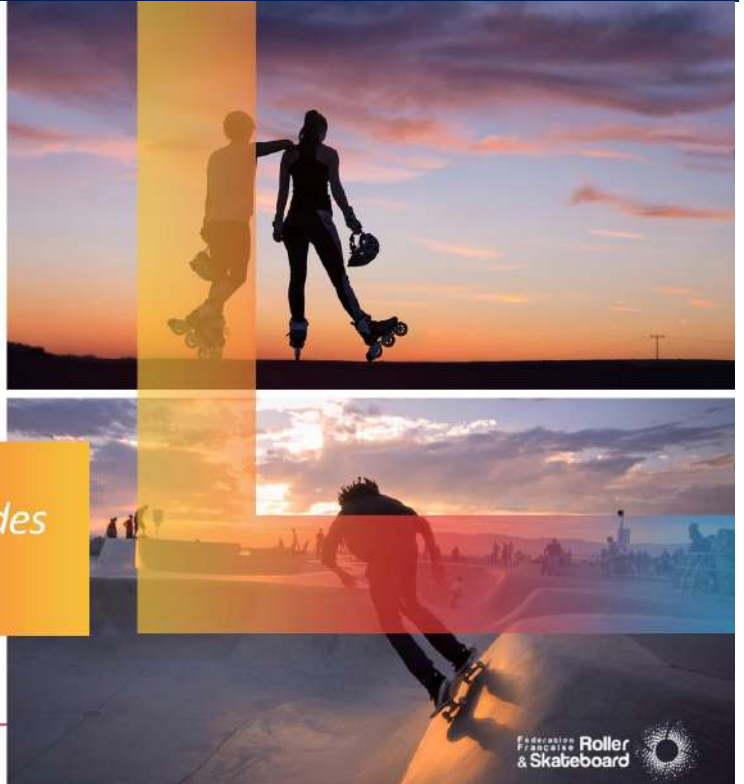


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Espace documentaire



“ Des ressources au service des clubs ”



Axe #2 faciliter la vie des clubs

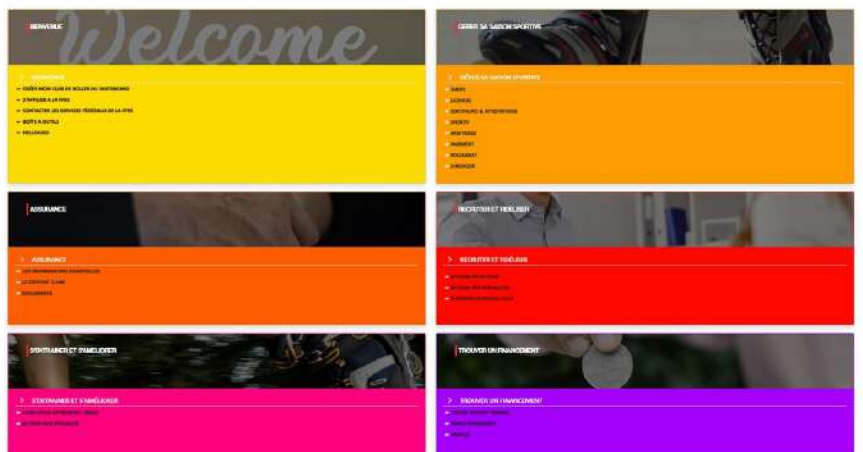
NOUVEL ESPACE DOCUMENTAIRE

AU SERVICE DES CLUBS



Amélioration des rubriques avec des liens cliquables et des pages dédiées pour plus de facilité d'accès aux informations

Mise en place d'un carrousel pour les informations importantes





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Dématérialisation de la prise de licences

“ Partenariat avec Hello Asso



Axe #2 faciliter la vie des clubs



Fédération Française Roller & Skateboard

Rolskanet x HelloAsso





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Médailles d'honneur



Valoriser l'engagement des bénévoles



Axe #2 faciliter la vie des clubs

Fédération Française Roller & Skateboard



Médailles d'honneur FFRS

Or

15 ans de bénévolat minimum

Fédération

Argent

10 ans de bénévolat minimum

Liges Régionales

Bronze

6 ans de bénévolat minimum

Comités Départementaux



Fédération Française Roller & Skateboard



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Sport en milieu scolaire



Roller, skateboard & trottinette à l'école



Axe #6 éducation, sport à l'école



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stratégie

Les politiques publiques

Les réalisations

Les perspectives





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



STRATEGIE

- Intégrer les réseaux de l'éducation
- Mettre en relation nos structures et le réseau
- Créer des outils pour accompagner nos clubs et OD
- Informier et former les enseignants



LES POLITIQUES PUBLIQUES

- 30 MINUTES D'ACTIVITE PHYSIQUE QUOTIDIENNE (30' APQ)
- 2 HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLEGE (2HSC)





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



 **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES REALISATIONS

FORMATION PARTENARIALE USEP

FORMATION UNSS

CREATION D'OUTILS



 **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES PERSPECTIVES

PARCOURS M@GISTERE

CIRCULER A ROULETTES

CONCOURS AMI



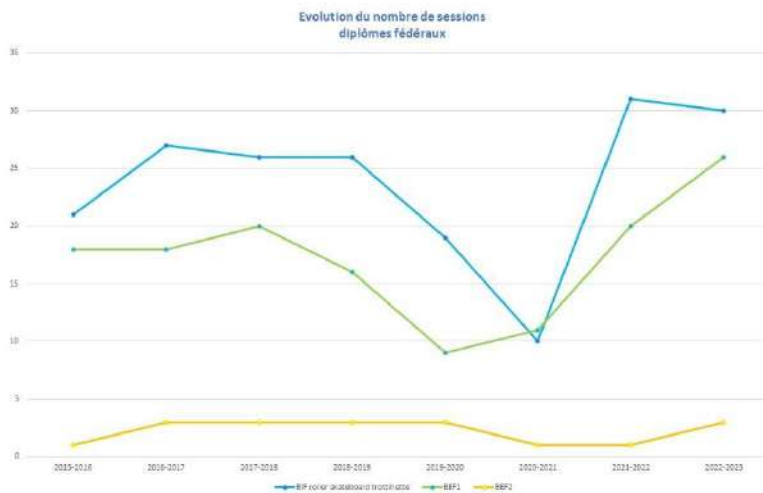
La saison écoulée



“ *Formation* ”

Axe #9 agir pour l'emploi et la formation des éducateurs

La formation fédérale – saison 2022-2023



Saison 2022-2023 :

- ☑ 13% du nombre de sessions
- ☑ 16% des stagiaires entrant en formation

**La tendance à l'augmentation du nombre de sessions se poursuit
Pour la saison 2023-2024 : 65 sessions programmées**



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Les diplômes professionnels

Niveau 6



1ère formation de l'histoire de notre fédération : **14 stagiaires**

Niveau 5



Ouverture de la session **2023-2024** (organisée tous les 2 ans) : **12 stagiaires (+ 4 redoublants)**

Niveau 3



Renouvellement du **CQP Moniteur de sports à roulettes (3 ans)**

↳ **Record d'inscrits au CQP 2023-2024 : 130 candidats (formation + VAE) : + 11%**

Elargissement de l'offre de formation : convention prestation **BPJEPS APT + BIF**

Formation continue des encadrants professionnels : séminaire national → séminaires régionaux

Structuration de la filière de formation Trottrinet : 3 enquêtes en cours



Projet : la Formation de demain

Enjeu : construire une filière de formation qui répond aux besoins d'encadrants bénévoles ET professionnels

Objectifs :

- Augmenter le nombre d'encadrants bénévoles certifiés et compétents (BIF, BEF1, BEF2) ;
- Augmenter le nombre d'encadrants professionnels certifiés et compétents (CQP, DEJEPS, DESJEPS) ;
- Augmenter le nombre de formateurs, tuteurs et d'évaluateurs compétents pour mettre en œuvre les formations.

Ambition :

Accompagner les structures à :

**Former pour mieux Accueillir et Encadrer
et Recruter pour mieux Structurer et Développer**





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Certifications Professionnelles	Nouvelle filière : les perspectives	Certifications Fédérales
Niveau 6 DESJEPS Mention Sports à Roulettes ** Entraîneur de compétiteurs internationaux Directeur de structure Formateur de formateurs Options : • Roller (disciplines) • Skateboard • Trotinette		
Niveau 5 DEJEPS Mention Sports à Roulettes ** Entraîneur de compétiteurs nationaux Agent de développement Formateur, tuteur, évaluateur Options : • Roller (disciplines) • Skateboard • Trotinette	<ul style="list-style-type: none"> B.F.5 : 2ème partie spécifique discipline DEJEPS B.F.4 + B.F.5 : allègement totale de la formation spécifique DEJEPS Intégrer le mentorat : partage d'expériences <ul style="list-style-type: none"> Réécriture du texte DEJEPS avec comme objectif d'intégrer la Trotinette 	B.F.5 Entraîneur niveaux à définir selon discipline Options : • Artistique • Rink Hockey • Course • Roller Hockey • Derby • Skateboard • Freestyle • Trotinette
Niveau 4 BPJEPS APT + B.F.2 Roller B.F.2 Skateboard B.F.2 Trotinette Educateur	<ul style="list-style-type: none"> B.F.4 : 1ère partie spécifique discipline DEJEPS B.F.4 : allègement partiel de formation spécifique DEJEPS Intégrer le mentorat : partage d'expériences <ul style="list-style-type: none"> Proposer à des OF d'associer le B.F.2 Roller / Skateboard / Trotinette au BPJEPS APT 	B.F.4 Entraîneur niveaux à définir selon discipline Options : • Artistique • Rink Hockey • Course • Roller Hockey • Derby • Skateboard • Freestyle • Trotinette
Niveau 3 CQP Moniteur de Sports à Roulettes Moniteur / Animateur tout public Entraîneur 1ers niveaux de compétitions Tuteur Options : • Roller (disciplines) • Skateboard • Trotinette	<ul style="list-style-type: none"> B.F.3 : ancien BEF2 Allègement de la formation spécifique CQP Intégrer le tutorat : observer stagiaire en séance <ul style="list-style-type: none"> 2026 : renouvellement du CQP avec l'objectif de simplifier le diplôme pour le rendre plus attractif Objectif d'intégration la trotinette 	B.F.3 Entraîneur 2ers niveaux de compétitions Options : • Artistique • Rink Hockey • Course • Roller Hockey • Derby • Skateboard • Freestyle • Trotinette
Niveau 2	<ul style="list-style-type: none"> Fusion BIF/DEF1 avec 1 Journée commune à toutes les disciplines Partage d'expériences et cohésion fédérale B.F.2 : initiateur a-disciplinaire ou disciplinaire Intégrer ½ journée de tutorat : observer stagiaire en séance 	B.F.2 Initiateur de sports à roulettes Options : • Artistique • Rink Hockey • Course • Roller Hockey • Derby • Skateboard • Freestyle • Trotinette
Niveau 1	<ul style="list-style-type: none"> Proposer un parcours de formation d'« initiateur adjoint » à partir de 14 ans Proposer des formations pour les dirigeants accompagnateurs d'équipes jeunes 	B.F.1 Service sportif / volontaire encadrement sportif

La saison écoulée

“ Professionnalisation ”





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

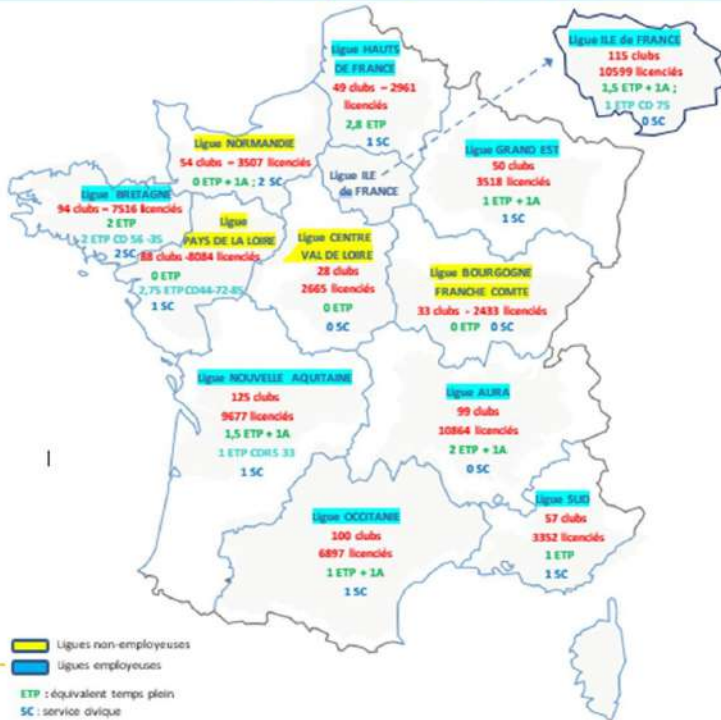
La professionnalisation au cœur du projet fédéral 2021-2024

Imbrication de 3 dimensions autour du projet associatif



L'emploi dans les territoires

Données chiffrées 2023



Organes déconcentrés

Ligues :

- 9 Ligues employeuses : 20 ETP
- 5 Ligues ⇒ alternants
- 10 ligues ⇒ 14 volontaires
- 5 projets PST Ligues + 2 CDRS

CDRS : 7 CDRS employeurs

Clubs affiliés

(sur 412 clubs interrogés) :

- + 100 clubs employeurs
- + 110 clubs sollicitant un auto-entrepreneur
- + 210 clubs qui associent développement et recrutement
- + 320 clubs qui associent développement et qualité d'encadrement
- + 17 projets PST Clubs validés





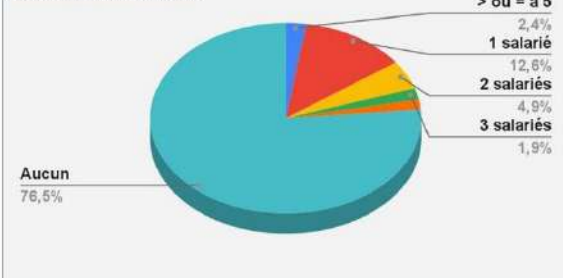
Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

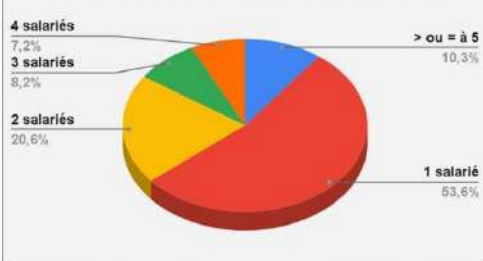
L'emploi dans les clubs : salariés

Part des clubs employeurs

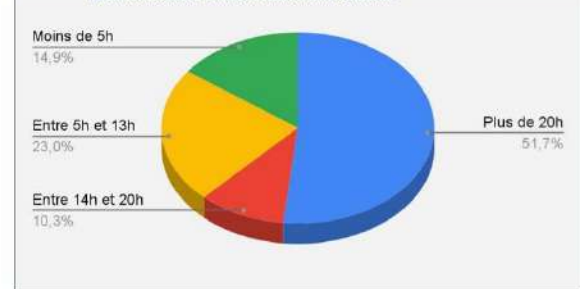


Sur les 412 clubs qui ont répondu à l'enquête, **97 clubs soit 24% emploient au moins 1 salarié (temps plein ou temps partiel)**
312 clubs n'emploient pas de salariés.

2. Nombre de salariés par clubs employeurs



Volume horaire d'intervention des salariés



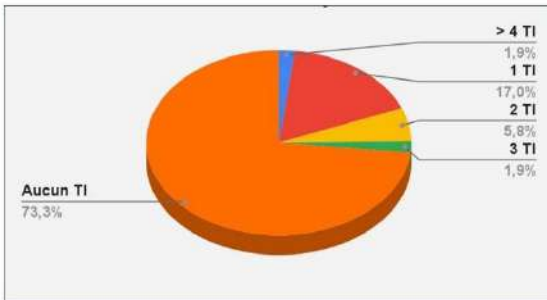
Pour les clubs employeurs, le volume horaire moyen d'intervention des salariés est de 28 heures/semaine.
52% des clubs ont des salariés qui interviennent plus de 20 heures par semaine (48 clubs)

Sur les 97 clubs employeurs, **54% des clubs (soit 52 clubs) n'ont qu'un salarié.**



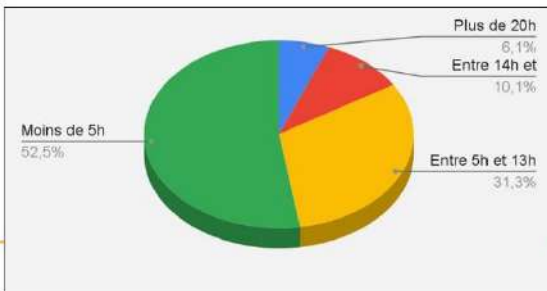
L'auto-entrepreneuriat dans les clubs

Part des clubs faisant appel à un auto-entrepreneur



Sur les 412 clubs qui ont répondu à l'enquête, **110 clubs (27%) font appel à un auto-entrepreneur.**
302 clubs ne sollicitent pas d'auto-entrepreneurs.

Volume horaire d'intervention des auto-entrepreneurs



Le volume horaire moyen d'intervention des salariés est de 7 heures par semaine.
Seuls 6% des clubs sollicitent des auto-entrepreneurs qui interviennent plus de 20 heures par semaine.





Assemblée Générale 2023

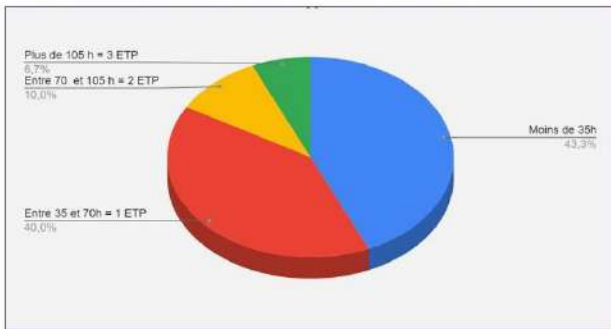
Procès-verbal

Les clubs ayant 1 salarié et faisant appel à un auto-entrepreneur

En conclusion, sur les 412 clubs qui ont répondu à l'enquête,

- 176 clubs (43%) ont au moins 1 salarié OU font appel à 1 auto-entrepreneur.
- 31 clubs (7,5%) ont au moins 1 salarié ET font appel à minima à 1 auto-entrepreneur.

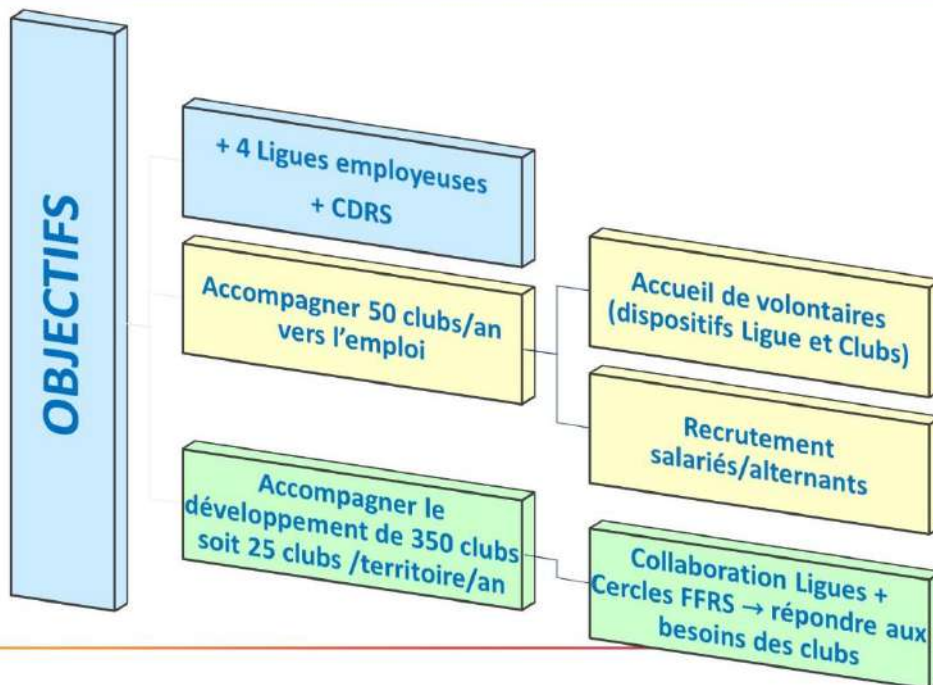
Volume horaire d'intervention des salariés et auto-entrepreneurs



Les clubs ayant au moins 1 salarié ET au moins 1 auto-entrepreneur, bénéficient, en moyenne, 40 heures d'intervention par semaine



La professionnalisation : objectifs 2024

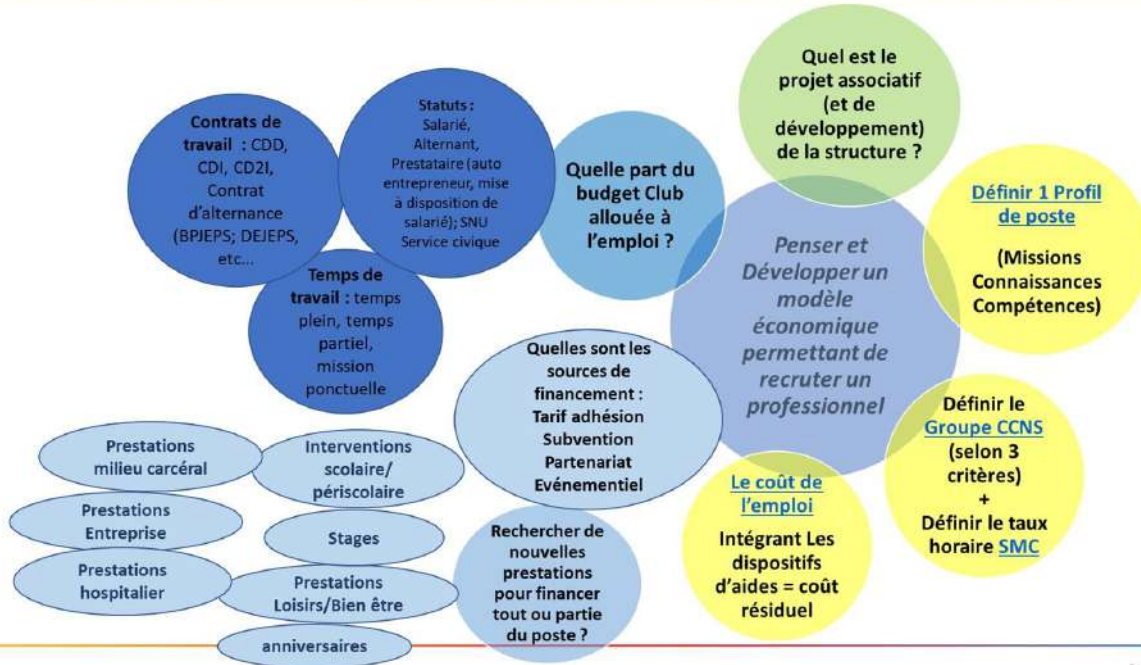




Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Réflexions autour du projet de recrutement



Les outils d'aide à la fonction d'employeur

Dispositifs des partenaires

Dispositifs d'aides financières

Convention de coopération territoriale Ligues-FFRS
 → Optimiser la structuration et le développement du territoire dans la continuité du projet fédéral avec un soutien humain et financier



PSF : actions éligibles (FFRS)
 PST : emploi / apprentissage (DRAJES)
 ↑ 40% du nbre de dossiers validés



Dispositif d'aides nationaux, régionaux et départementaux (spécifiques à chaque territoire) : en cours de construction sur le site FFRS

CNOSF - CRDLA
 → DLA : définir le projet associatif
 → Outil de calcul du coût de l'emploi :



Dispositifs FFRS

Accompagnement individuel des structures par le Cercle Emploi Formation

Dispositif Service Civique Agrément porté par la FFRS :
 → Accueil volontaires dans les 10 Ligues et 16 clubs soit 29 volontaires

Visio FFRS + Newsletter
 → Professionnalisation
 → Alternance

Fiches pratiques :
 → Veille sociale et juridique
 → Modèle économique des Ligues et CDRS Employeurs

Bourse de l'emploi :
 30 offres d'emploi diffusées/an

A venir : Organisation de temps de partage d'expériences
 Ex : CDRS 33 : Mise en relation clubs et professionnels
 Ex : Ligue NA : formation des jeunes

COSMOS

Tous les sports. Un seul univers.

Organisation représentant les employeurs du sport et les accompagnant dans leur fonction d'employeur :
 - **Conseille** par les juristes spécialisés
 - **Informe, Forme** et **Accompagne** via des outils actualisés en ligne (modèles de contrat de travail, fiches pratiques...),
 - **Représente** dans toutes les négociations de la branche sport.
(Adhésion offerte pour les Ligues et CDRS)



OPCO branche sport
 Prise en charge de la formation des salariés et des bénévoles:
ACCO – Alternance – ProA



LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
 CENTRE DE RESSOURCES SPORT

Accompagnement à la structuration des associations



GE : solution RH pour les clubs ne pouvant pas salarier car peu d'heures : emploi partagé



Outil de gestion RH : gestion des absences et du temps (congés, heures sup, planning prévisionnels, Télétravail); Ordre de mission, Note de frais;
 Replay présentation : <https://youtu.be/Z6rufOcToqQ>



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Le dispositif de service civique dans les ligues - 2021-2023

14 volontaires réparties dans 10 ligues

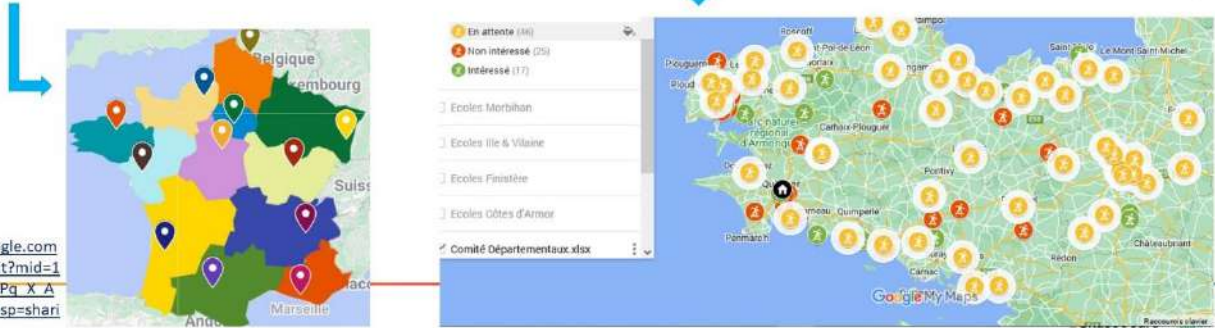
1 - Aller à la rencontre des clubs pour mieux les connaître et recenser leurs besoins

2 - Accompagner les clubs qui souhaitent se développer

3 - Contribuer au recrutement des publics scolaires en favorisant l'intégration du roller, skateboard et trottinette à l'Ecole

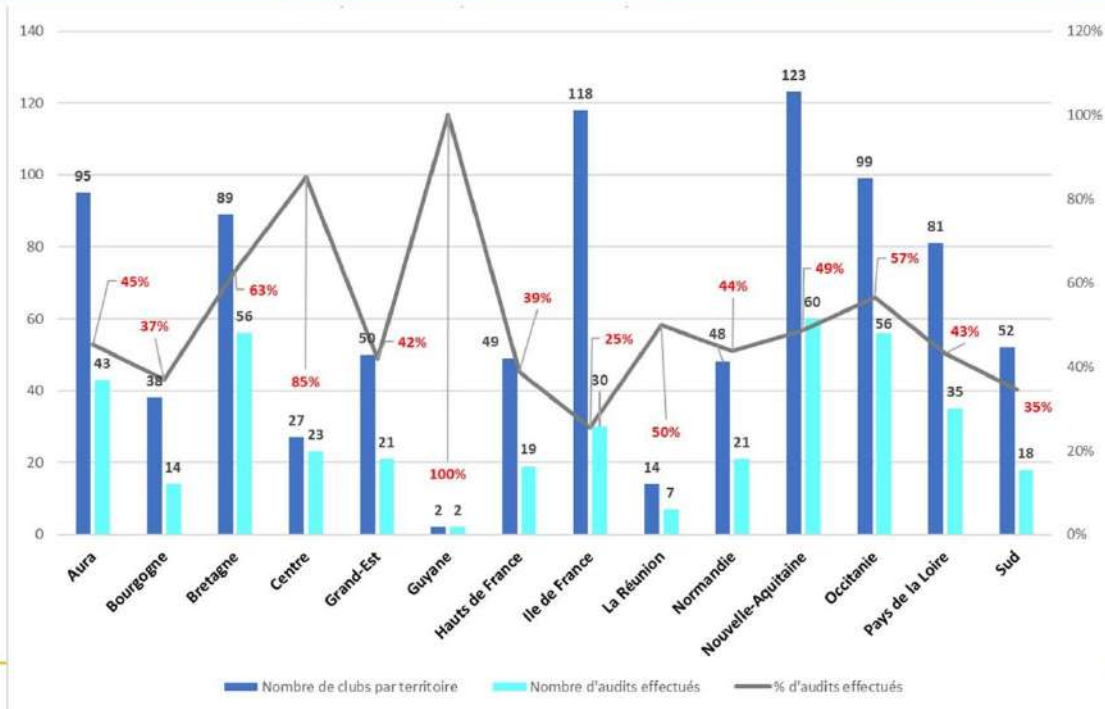
4 - Concevoir un guide des dispositifs d'aides aux associations sur le territoire

Enquête Clubs 2022 :
412 des clubs interrogés (48%)
⇒ Adapter offres et services au niveau national, territorial et commissions sportives / profils de clubs



https://www.google.com/maps/d/u/1/edit?mid=1ZYWSaVIIIE8dZxRPq_X_AVoW4rg1xceQ&usp=sharing

L'enquête (412 clubs interrogés soit 48% des clubs affiliés)



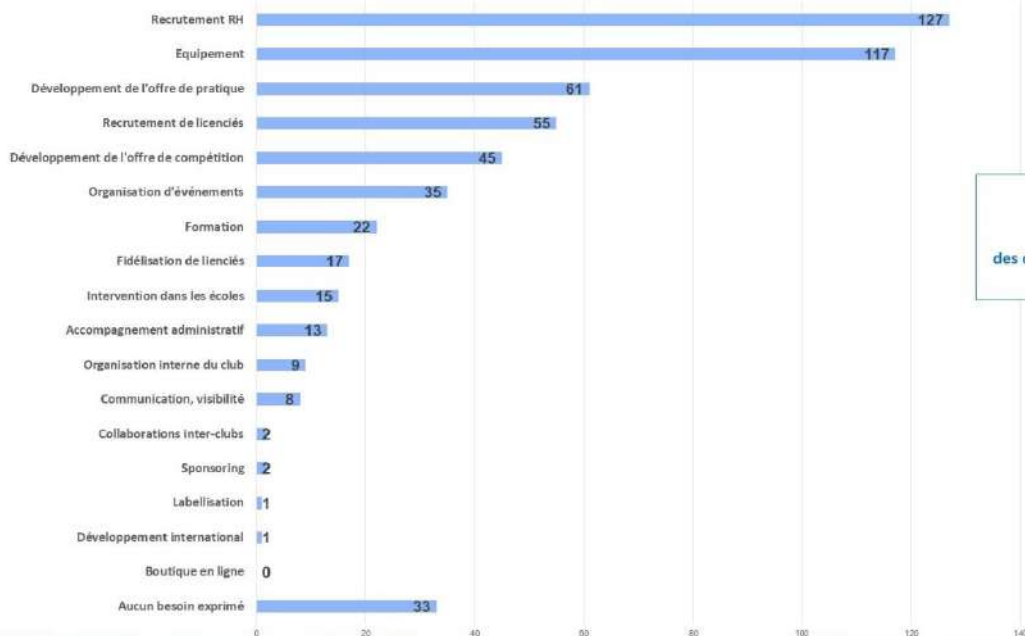


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Les besoins des clubs



Objectifs :
accompagnement
des clubs en fonction de leurs besoins



Fédération Française Roller & Skateboard



COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

GROUPE
egæ



CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Garantir une pratique sécurisée



Fédération Française Roller & Skateboard



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Réagir, prévenir, sensibiliser... le rôle de TOUS !

2022-23 = ELARGIR NOS DISPOSITIFS A LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE VIOLENCES

LA
PRÉVENTION
DES VIOLENCES

Fédération Française Roller & Skateboard



CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES
(1 élue du CA, 2 juristes, 1 CTN, 1 sportive HN)

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE
30/03/2019

LE RECUEIL DE
LA PAROLE DES
VICTIMES ET
DES ALERTES

GROUPE
egæ
23/07/2020

L'ACCOMPAGNEMENT
DES VICTIMES

Garantir une pratique sécurisée

LA PRÉVENTION
DES VIOLENCES

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2022/2023 :

- Organisation d'une conférence publique avec Colosse lors du séminaire artistique en juillet 2023 à Dijon
- 12 conférences publiques organisées par Colosse relayées sur tout le territoire auprès de nos clubs/CD/ligues
- 550 stagiaires sensibilisés aux violences via notre module lors des formations BIF/BEF1
- Mise à jour de nos outils de prévention : affiches, charte dédiée aux clubs
- Création de nouveaux outils : affiche dédiée au bizutage, charte éthique dédiée aux licenciés et affiches dédiées au civisme dans les clubs (en cours de finalisation)
- Mise à jour de notre page Internet dédiée à la lutte contre les violences

<https://ffroller.fr/lutte-violences/>

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Garantir une pratique sécurisée

LE RECUEIL DE LA PAROLE DES VICTIMES ET DES ALERTES

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2022/2023 :

- 100% des signalements reçus par la cellule transférés aux autorités (Ministère des Sports, Procureur de la République, SDJES)
- 10 signalements reçus en 22/23 dont 7 concernent des mineurs et 4 des majeurs
- 4 signalements reçus depuis la rentrée 2023 (saison 23/24) dont 3 concernent des mineurs

GROUPE egæ

BILAN DES ACTIONS REALISEES EN 2022/2023 :

- Accompagnement psychologique et juridique systématiquement proposé aux victimes (avec notre partenaire Colosse)
- 3 victimes accompagnées par Colosse actuellement

L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

COLOSSE
AUX PIEDS D'ARGILE

<https://ffroller.fr/lutte-violences/>

Fédération Française Roller & Skateboard

Garantir un sport sécurisé

CELLULE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

LES OBJECTIFS 2021/2024 :

- Elargissement de la cellule à **toutes les formes de violences**
- Formation des **formateurs** (réseau des formateurs BIF/BEF)
- **Animation du réseau** d'éducateurs/formateurs formés
- Formation des **référents VS** des commissions sportives et des OD
- Formation des membres de la **commission disciplinaire et d'appel**
- Formation des **chargés d'instruction**
- Organisation d'une **conférence sensibilisation** avec Colosse lors d'un **temps fort des disciplines** (2/an)
- Création d'affiches pour **prévenir le bizutage et toutes les formes de violences** et d'une nouvelle charte destinée aux licenciés et aux clubs/CD/ligues
- Communication sur les réseaux sociaux autour de la signature de la charte « Mon club s'engage » pour inciter les clubs à s'engager aux côtés de la fédération

<https://ffroller.fr/lutte-violences/>

Fédération Française Roller & Skateboard



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Comment SIGNALER ?



ou

ou

Où trouver les OUTILS ?



<https://ffroller.fr/lutte-violences/>

Nous contacter pour tout ce qui touche à la PREVENTION :



prevention@ffroller-skateboard.com



Equipement



Un levier de notre développement



Axe #10 mieux équiper notre territoire



Fédération Française Roller & Skateboard





Accompagner
Collectivités locales
Clubs



Documenter
Maj des règlements
Guide des équipements de proximité
Fiches reflexes & documentation technique
Veille sur les matériaux



Impulser

Equipement national
Plan 5000 équipements / 500 skateparks
Aides ANS
Salon des Maires & collectivités



Structurer

Schéma directeur
Homologation CPJ
CERFRES + homologation
Partenariats autres fédérations
Impliquer les organes déconcentrés

Développement territorial



Un levier de notre développement



Axe #13 adapter notre relation aux organes déconcentrés



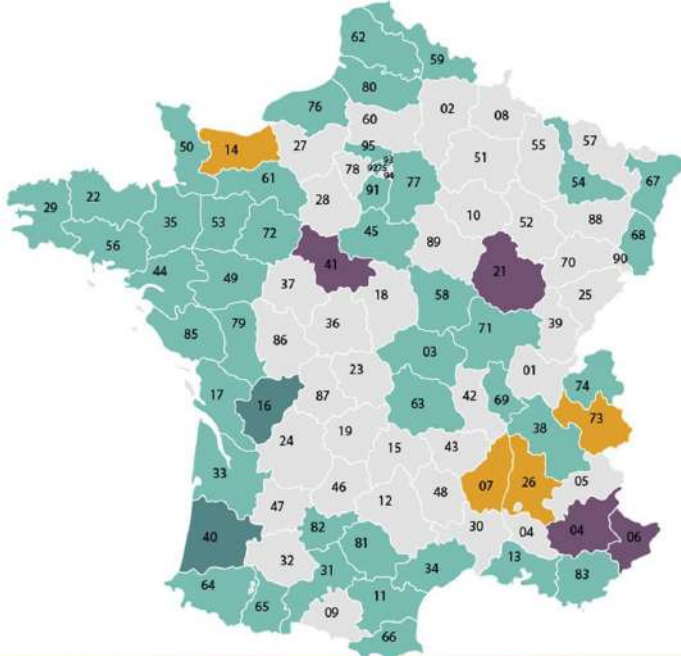


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Comités Départementaux : mailler le territoire



Avec le concours des ligues régionales, Accompagner la création / relance des comités départementaux

- CDRS actif
- CDRS réactivés par les clubs
- CDRS réactivés avec l'aide de la fédération
- Démarche de réactivation en cours
- Pas de CDRS



Ligues : de nouvelles conventions pour une collaboration renforcée



LIGUE RÉGIONALE
NOM DE LA LIGUE

PROJET SPORTIF TERRITORIAL
2024. (libérez votre plein potentiel !)

2023 : nouvelle étape

Accompagnement des territoires non dotés

Nouvelle génération des **conventions** : augmentation du nombre de territoires bénéficiaires

Accompagnement par le service emploi – formation à la fonction employeur

Déploiement de **services civiques** dans chacune des ligues, **contrats d'apprentissage**

Accompagnement de la DTN via les CTS dans le cadre de la territorialisation



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Conventions ligues : un champ élargi



Une **collaboration étroite** avec les ligues régionales pour le développement d'un projet commun.

Une **formalisation de l'ensemble des moyens et services** mis en œuvre par la fédération pour soutenir les ligues régionales.

Une nouvelle dénomination : **Convention de Coopération Territoriale**

Conventions ligues : des moyens triplés

Aides à l'emploi : un système refondu et étendu à toutes les régions

- > 4 ligues bénéficiaient d'une aide jusqu'à présent
- > un diagnostic
- > des objectifs spécifiques au territoire qui seront évalués
- > jusqu'à 8 500 € / ligue (contre 7 500 € auparavant)

Enveloppe globale FFRS
100 000 €
 (X 3,5)

	PART FIXE			TOTAL PART FIXE	PART VARIABLE		TOTAL
	Présence d'un CTL	Si pas de CTL mais alternant	Si pas de CTL ni alternant mais service civique		Politique territoriale de formation	Accompagnement des clubs	
Ligue 1	5 000€			5 000€	2 000€		7 000€
Ligue 2		1 000€	500€	1 000€	2 000€	1 500€	4 500€
Ligue 3			500€	500€	2 000€	1 500€	4 000€
Ligue 4	5 000€		500€	5 000€	2 000€	1 500€	8 500€



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Territorialisation

Répartition des cadres dans les régions

Leur rôle est de conseiller les élus, en aucun cas de les remplacer, ni de devenir le « salarié » de la ligue. L'objectif de cette mission est de renforcer les OD en les orientant vers plus de structuration : chemin vers l'emploi, développement, formation, accession HN... Le partage d'expertise de l'équipe est la force de ce projet. Chaque cadre dispose de connaissances qui peuvent être approfondis par ses collègues: fonctionnement en équipe.

20% de notre lettre de mission



Territorialisation

Des Cadres Techniques en accompagnement des territoires (pour 20% de leur lettre de mission)

> Chaque ligue bénéficie d'un cadre technique référent

1. Contribuer au diagnostic du territoire
2. Accompagnement à la mise en œuvre du projet sportif de ligue
3. Conseiller la ligue selon les besoins
4. Relayer les politiques publiques
5. ...





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Axe #13 : Adapter notre relation avec les organes déconcentrés

Point étape – engagements de la feuille de route :

- | | | |
|----|---|---|
| 1. | Préciser les missions de chaque échelon | > Projets de ligues et CDRS |
| 2. | Rénover et conforter les conventions avec les ligues | > Nouvelle génération de conventions |
| 3. | Réétudier la manière de constituer les listes candidates dans les OD | > Listes incomplètes admises avec les nouveaux statuts des CDRS |
| 4. | Favoriser les liens entre les commissions techniques sportives régionales et nationales | > A poursuivre |
| 5. | Mutualiser les ressources administratives avec un soutien national | > Adhésion COSMOS, engagements régionaux via Rolskanet, gestion adm. services civiques & apprentissage, acct création d'emplois |



+63 % **Accompagnement financier ligues & CDRS depuis 2020**

depuis 2020 (hors valorisation ingénierie) 209 000 € -> 340 000 €



Échanges Franco-allemands
OFAJ - CNOSF

Axe #10 accentuer le rayonnement de notre sport





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



FRANCEOLYMPIQUE INTERNATIONAL



Échanges franco-allemands

La coopération franco-allemande au CNOSF

C'est peu après la fin de la Seconde Guerre Mondiale que les premières rencontres sportives franco-allemandes de jeunes ont été organisées, avant tout dans le but de rapprocher les jeunes des deux pays.

La coopération bilatérale dans un cadre sportif et de la jeunesse incarne ainsi la première et la plus traditionnelle des coopérations dans le domaine des échanges franco-allemands.

L'émergence précoce de ces rencontres de jeunes dans le domaine sportif a engendré le développement de nombreux jumelages / partenariats entre villes françaises et villes allemandes et la signature en 1963 par les deux gouvernements d'un traité dans le cadre de l'amitié franco-allemande : le traité de l'Elysée, à l'origine de la création de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ).

Le CNOSF, en tant que centrale de l'OFAJ, est aujourd'hui chargé de promouvoir les échanges franco-allemands dans le domaine sportif. Chaque année, 200 rencontres franco-allemandes sont organisées entre associations et fédérations sportives. Le CNOSF a pour rôle de défendre les intérêts du sport de la jeunesse aux côtés de l'OFAJ.



OFAJ
DFJW





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Skateboard

Projet : séjour sportif et culturel avec une prise en charge par le CNOSF du déplacement, de l'hébergement et des frais d'animation linguistique



Novembre 2022:

- 1^{er} rencontre en France avec l'OFAJ

Janvier 2023:

- 1^{er} temps de travail avec l'équipe de la FFRS au siège fédéral.

Référents: Cabaret David

Perspectives:

- 2024/2025 échange avec un groupe de jeune en France et en Allemagne sur pour un stage sportif .
- 2024: La fédération allemande va participer au projet culturel et artistique organisé par la FFRS dans le cadre des archi'folies durant la période des jeux pour encourager les athlètes.



Roller Hockey

2 Projets : séjour sportif et culturel avec une prise en charge par le CNOSF du déplacement, de l'hébergement et des frais d'animation linguistique et un séjour pour faire monter en compétence le corps arbitral



Novembre 2023:

- 1^{er} rencontre en Allemagne avec l'équipe de la Fédération Allemande de la jeunesse.

Référents: Yohann Labreux-Bernard Seguy

Perspectives:

- Avril 2024: Déplacement en Allemagne avec le groupe U17 (Allemagne) et retour en France lieu à confirmer .
- 2024: Stage du corps arbitrale à programmer



- Intervention des responsables de commissions sportives



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Fédération Française Roller & Skateboard

Fédération Française Roller & Skateboard



Rapports des Commissions Sportives

ROLLER *Artistique*



RETROSPECTIVE 2022-2023



- Amélioration et renforcement pour l'organisation des championnats nationaux
- Utilisation de Rolskanet pour les Compétitions Nationales
- Centralisation des Engagements et des Plannings de Compétition
- Participation à l'Expression de Besoins et à la Recette du Module Sport Individuel
- Expérimentation du Module Sport Individuel pour le Championnat de France
- Gestion des Notes de Frais des Officiels de Compétition
- Mise en Place de la Boutique Fédérale pour la vente des roues artistiques et des médailles techniques



Yannick CORNIQUET remplace Sophie DROUET, absente cet après-midi après avoir assisté aux échanges de la matinée. Il présente le rapport de la commission artistique, en débutant par un rappel des actions menées en 2022-2023. La commission a travaillé en collaboration étroite avec les services de la Fédération, en particulier le service compétition, afin de renforcer l'utilisation des outils numériques.

Le défi initial résidait dans l'adaptation des outils numériques pour un sport individuel tel que la discipline artistique, où les outils existants ne répondaient pas adéquatement aux besoins. Yannick CORNIQUET exprime sa gratitude envers le service compétition pour avoir fourni un logiciel avancé plus rapidement que prévu, ce qui a permis de le tester et de l'utiliser efficacement. Les nouvelles fonctionnalités ont inclus la gestion des engagements et des plannings de compétition via Rolskanet, l'organisation des notes de frais et le suivi des officiels de compétition. De plus, la commission a pu mettre en place une boutique pour la vente de roues artistiques et de médailles techniques.

Continuité de la formation des officiels de compétition



MANQUE D'OFFICIEL



Formation juges /entraîneurs avec beaucoup d'analyse vidéo, et de temps d'échanges.





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Yannick CORNIQUET exprime la gratitude de la Commission artistique envers le service compétition, notamment pour la pédagogie et le caractère didactique de leurs outils de communication et d'information. Ces efforts ont été fortement appréciés par les clubs, qui ont salué la clarté et l'efficacité des réunions en visioconférence organisées.

Il souligne que la commission continue de travailler sur la question des officiels de compétition, problématique qui s'est intensifiée avec l'instauration du système d'arbitrage Roll Art, multipliant le nombre d'officiels œuvrant en compétition. Le manque d'officiels reste une réalité marquée, car cet engagement est exigeant : les arbitres peuvent être sollicités jusqu'à 8 heures par jour sur des périodes de 3 à 10 jours consécutifs, une tâche complexe et éprouvante sur le plan psychologique.

Yannick CORNIQUET note que devenir officiel attire initialement moins les patineurs, qui préfèrent souvent s'orienter vers l'entraînement. Néanmoins, la commission s'emploie à encourager cet intérêt par l'organisation de séminaires, l'analyse vidéo et des temps d'échanges pour sensibiliser les officiels et favoriser leur engagement dans le développement sportif. Il conclut en rappelant l'importance de la passion sportive chez les arbitres, qui sont aussi des acteurs du sport.

Bilan compétition : Présence d'un collectif France sur le circuit international

- Euro Show : Portugal
- Championnat d'Europe Junior/Senior Dane Freeskating : Italie
- Coupe d'Europe Danse Freeskating : Croatie
- ½ finale Artistic International Serie — Italie
- Championnat du Monde : Colombie



La commission félicite pour

Leurs belles entrées sur le circuit international :

- Florine DEVOS (cat DANSE CADETTE) : 9^e/17 au Championnat d'Europe
- Leelou DEBREU (Cat DANSE JUNIOR) : 13^e/22 au Championnat du Monde

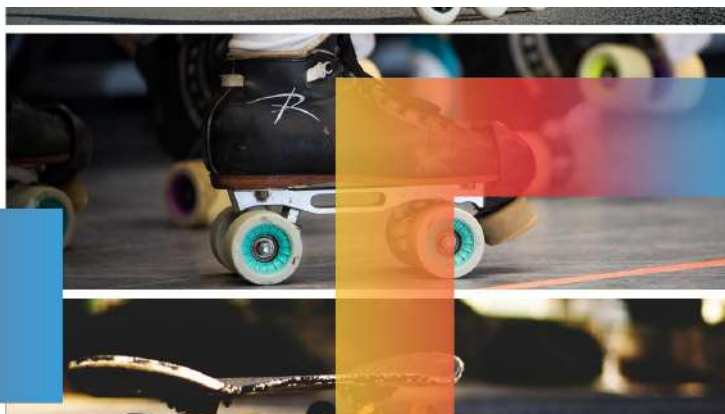
Leurs participations confirmées sur le circuit international :

- Célia HIDOUCHE (cat DANSE SENIOR) : 9^e/17 au Championnat d'Europe et 17^e/29 au Championnat du Monde
- Paloma TROIANOVSKI (Cat DANSE SENIOR) : 19^e/29 au Championnat du Monde

ROLLER *Artistique*

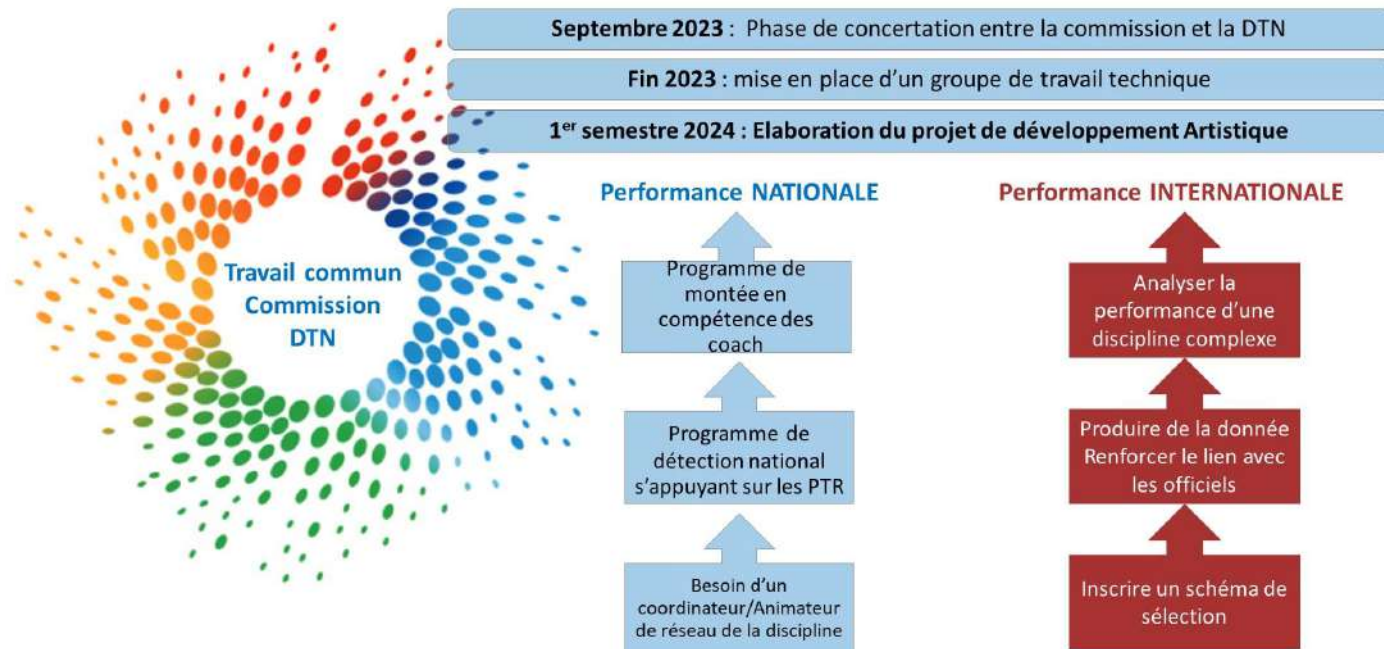
“

PERSPECTIVES 2023-2024



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Saison 2023-2024 : Une structuration sportive exprimée avec les clubs.

- La discipline est fortement impactée par les directives de la World Skate et la modification des règlements WS peuvent rapidement impacter la structuration des compétitions en France (création de catégorie, modification des compétitions internationales ect...)

- Une forte augmentation des engagements en compétition nationale, a été constatée avec plaisir par la Commission, signe d'une vitalité importante de la communauté Roller Artistique.

- Besoin d'adapter le format des compétitions
- Un travail étroit avec les régions a été fait de tester un format de compétitions par zone.

La communauté (commission, patineurs, juges, entraîneurs ect..) inspire à une stabilité dans le schéma des compétitions nationales, cependant les ajustements de la World skate contraint la commission à ajuster tardivement l'organisation des compétitions

Un sondage a été envoyé aux clubs afin de construire une saison 23-24 en adéquation avec les besoins. En fonction des retours, la commission a préparé entre mai et juin 2023 la saison 23-24.

Yannick CORNIQUET présente les perspectives pour 2023-2024, en soulignant l'importance d'un travail collaboratif entre la Commission artistique et la DTN. Il mentionne que la France avait perdu son niveau en roller artistique, dépassée par d'autres nations, et que l'objectif principal était de retrouver sa position d'avant la pandémie de Covid. Pour ce faire, un travail en étroite collaboration avec la DTN a été initié en septembre, comprenant une phase de concertation. L'objectif est de mettre en place un groupe de travail technique d'ici la fin de 2023 et, au 1er septembre 2024, d'élaborer un projet de développement artistique. Ce projet impliquera la DTN, la Commission artistique, les commissions régionales et divers intervenants.

Le plan inclut la désignation d'un coordinateur/animateur de la discipline chargé de préparer un programme de détection nationale, appuyé par des plateaux techniques régionaux et l'amélioration des compétences des coachs à l'échelle nationale. Sur le plan international, la même dynamique sera suivie, intégrant un schéma de sélection et la



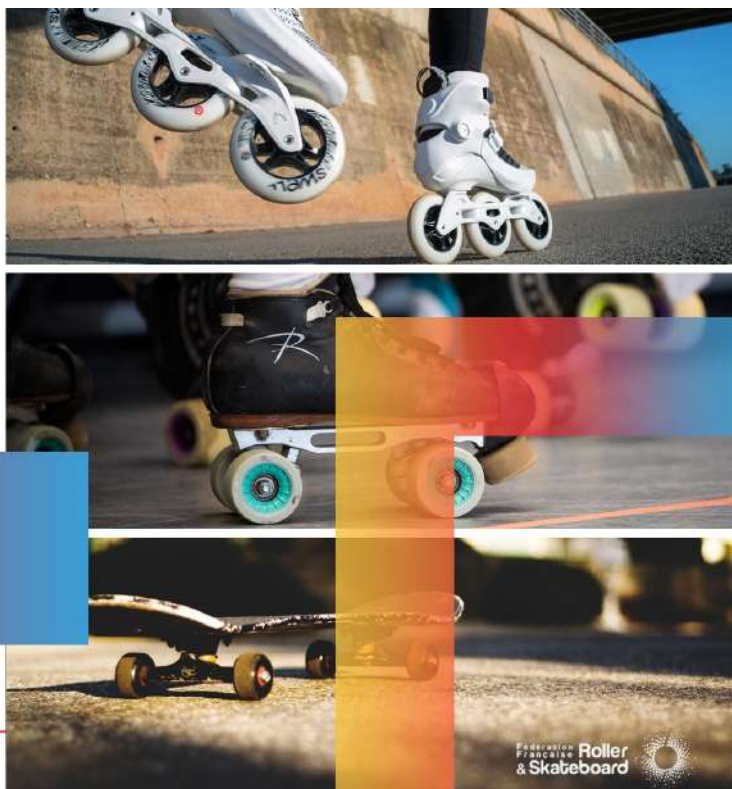
Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

production de données pour renforcer les liens avec les officiels de compétition et renforcer l'analyse de la performance de la discipline.

Cette année, et pour l'année à venir, la Commission Artistique a travaillé étroitement avec les clubs pour obtenir un retour complet et approfondi, non seulement depuis une perspective globale, mais aussi en tenant compte de l'ensemble des acteurs. Notre discipline est malheureusement impactée par des décisions de la World Skate, souvent imprévisibles et annoncées tardivement, ce qui complique l'organisation des compétitions, tant sur le plan du format que des événements eux-mêmes. Les clubs recherchent une stabilité accrue.

Cette année, nous avons expérimenté un travail en collaboration étroite et testé des compétitions régionales pour limiter le nombre de compétitions, en intégrant tous les niveaux d'organismes, des organes déconcentrés aux clubs, afin de garantir un effort collectif cohérent. Les clubs, les organes déconcentrés, la DTN, et la Commission Artistique ont œuvré ensemble, soutenus par la fédération, pour avancer dans une direction commune.



“

ROLLER COURSE

ROLLER COURSE 2023
La concrétisation de nouvelles
ambitions



Fédération
Française Roller
& Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



La Commission Course en 2023

- Mise en service du matériel acquis début 2023 : nouvelles caméras photo-finish et écran d'affichage.
- Poursuite du développement du logiciel de gestion des compétitions et du module d'engagement.
- Premier séminaire regroupant les référents roller course des ligues.
- Soutien à l'organisation du championnat d'Europe à Valence d'Agen
- Intégration du patinage de vitesse sur glace à la commission course (discipline olympique)



La saison sportive nationale

Epreuves Majeures :

- France Indoor
* *Saint Herblain*
- France Route
* *Les Herbiers*
- France Piste
* *Coulaines*
- France Marathon
* *Belleville-en-Beaujolais*
- CDF Marathon et CDFR Vitesse
* *4 marathons et 4 manches de vitesse*

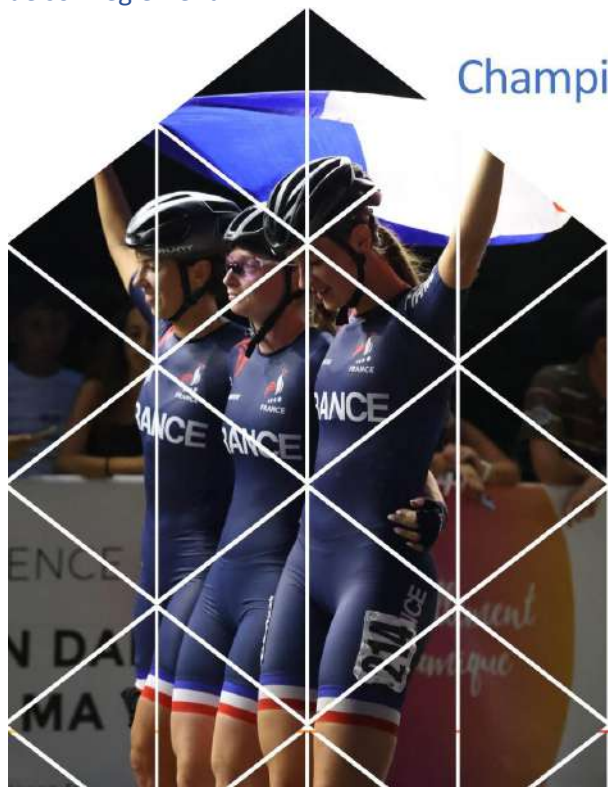


Flavie BALANDRAS présente le bilan de l'année 2022-2023 pour le roller course, marquée par de nouvelles ambitions à l'échelle nationale. Elle détaille les diverses actions entreprises par la commission course, dont l'utilisation du nouveau matériel de chronométrage et d'affichage lors des compétitions nationales et des championnats de France. Le développement du logiciel de gestion des compétitions et du module d'engagement sur Rolskanet, en collaboration avec le service compétition de la Fédération, a été poursuivi. La commission a également organisé, avec la DTN, le

premier séminaire à l'intention des référents de roller course des ligues, favorisant ainsi les échanges entre les acteurs des organes déconcentrés impliqués dans la discipline.

Elle a mentionné le soutien apporté à l'organisation du championnat d'Europe à Valence d'Agen, le premier en France depuis plus de 20 ans, et l'intégration du patinage de vitesse sur glace au sein de la commission, incluant l'élaboration de son règlement.

Championnat d'Europe – Valence d'Agen



OVERALL MEDAL TABLE EUROPEAN SPEED SKATING CHAMPIONSHIPS 2023



TRACK, ROAD AND MARATHON

		GOLD	SILVER	BRONZE	TOTAL
1	FRANCE	30	21	22	73
2	ITALY	24	19	17	60
3	SPAIN	3	8	8	19
4	CZECH REPUBLIC	3	0	2	5
5	GERMANY	1	4	4	9
6	BELGIUM	1	3	5	9
7	PORTUGAL	0	5	2	7
8	NETHERLANDS	0	2	2	4



Championnat du Monde, Montecchio Maggiore (Italie)

• BILAN DES MEDAILLES ROLLER COURSE :

- 1 médaille d'or
- 8 médailles d'argent
- 6 médailles de bronze

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



C. JOLLY, championne du monde marathon Master U40



Q. POUJOL, champion du monde 10km éliminations Junior



K. URVOY-BRUNEL, championne du monde marathon Master U60

CHAMPIONS DU MONDE

Flavie BALANDRAS fait un focus sur La saison sportive nationale concernant les différents championnats, et souhaite remercier tous les organisateurs de ces épreuves. Lors du championnat d'Europe, organisé en France, pour la première fois, nous sommes devenus la première nation au classement des médailles, comme vous pouvez le voir ici.

Pour le championnat du monde, la situation est un peu plus compliquée comparée aux années précédentes. La concurrence est rude et les circuits ne jouent pas toujours en faveur de nos athlètes français. Cependant, nous obtenons une médaille d'or en junior, de belles performances avec des médailles chez les filles juniors et des médailles également chez nos seniors. Elle fait également un focus sur les champions du monde, qui sont nombreux cette année.





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

LES ACTIONS



Lancement de la plateforme Rolscanet pour les inscriptions sur les épreuves nationales



LES ACTIONS



Mise en service d'un outil de gestion des courses en mars 2024





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Patinage de vitesse sur glace :

- Ecriture d'un règlement
- Organisation d'un championnat de France

LES ACTIONS



Pour la saison à venir, elle indique que les objectifs incluent le lancement définitif du module d'engagement sur Rolskanet, déjà introduit en décembre pour les compétitions indoors, et la mise en place de l'outil de gestion des compétitions à partir de mars 2024. Elle rappelle également, en ligne avec les annonces du Président de la fédération, l'intégration sur le terrain du patinage de vitesse sur glace, notamment avec le championnat de France en cours à Inzell, en Allemagne, et l'élaboration du règlement réalisée en début de saison.

66

CALENDRIER 2023/2024



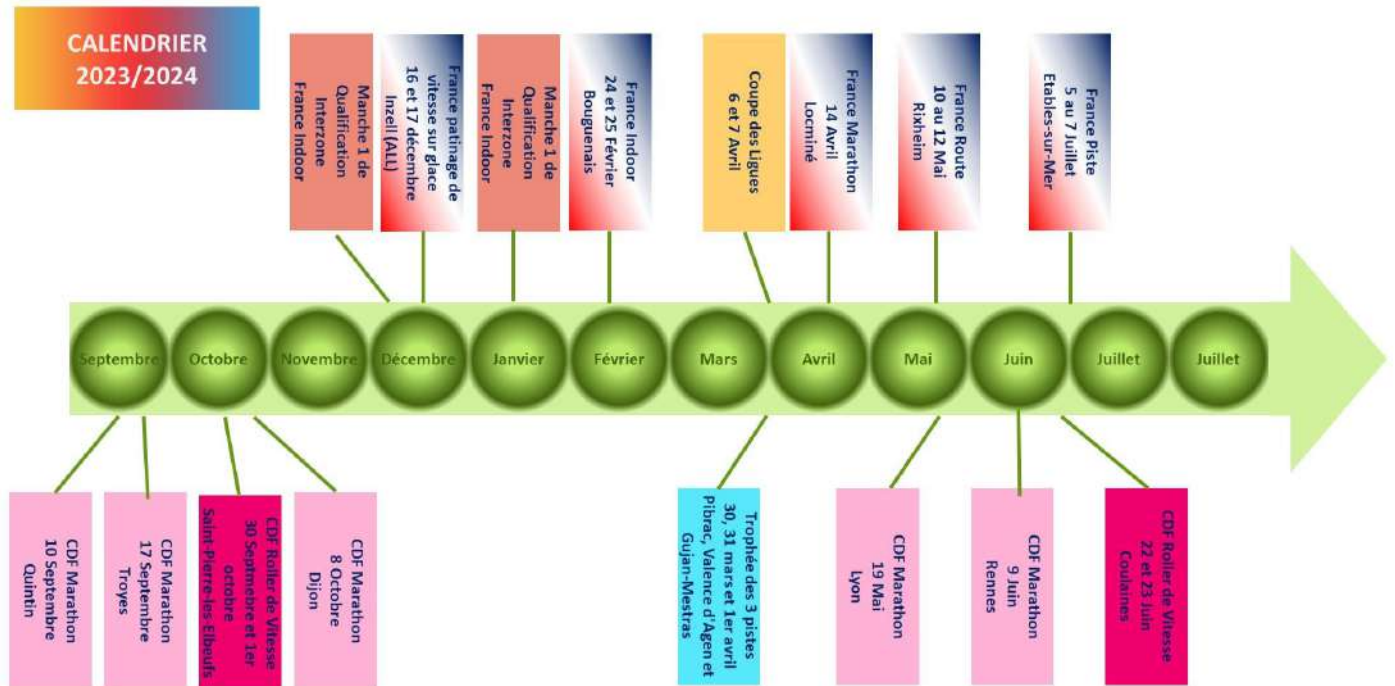
Flavie BALANDRAS précise que le calendrier 2023-2024 reste chargé, avec la particularité d'inclure non pas quatre, mais cinq championnats de France grâce à l'intégration de la discipline sur glace.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Gabrielle FAURE, représentante du roller derby, se présente et explique qu'elle ne peut être présente à cette assemblée générale en raison de son stage avec l'équipe de France. Elle s'adresse aux participants via une vidéo pour leur présenter les principaux événements et avancées pour le roller derby au cours de la saison 2022-2023.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Assemblée Générale 2023 - FFRS

Statistiques saison 2022-2023 (source rolskanet)

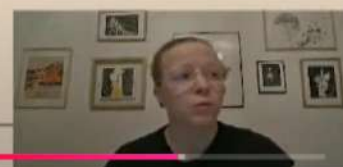
- Nombre de club : 162
- Nombre d'équipes en compétition : 92
- Nombre de licenciés : 4 784



- Championnat de 6 divisions

N2 & N1 & élite féminine+
N1 & élite masculin+
junior

- Représentant 30 plateaux d'un weekend
- 210 matchs joués
- 68 753 points marqués en cumulé
- 400 arbitres mobilisés



Gabrielle FAURE commence par présenter des statistiques globales pour le roller derby. Elle indique qu'il existe actuellement 162 clubs avec une section roller derby et 92 équipes qui participent aux compétitions officielles. À ces équipes s'ajoutent de nombreuses équipes amicales en formation, qui, dans quelques années, intégreront les compétitions. Le nombre de licenciés s'élève à un peu plus de 4 700, un chiffre également stable.

Le championnat est structuré en six catégories : trois pour les équipes féminines (N2, N1 et Élite), deux pour les équipes masculines (N1 et Élite), ainsi qu'une compétition junior, organisée sur un grand week-end à Pâques.

Les Équipes de France

F+

M+

Junior



- Crise du COVID : mise à l'arrêt des collectifs et des compétitions internationales + démission du staff EDF féminin+
- 2022-2023 = tous les collectifs à nouveau formés et opérationnels

Lire (k)





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Gabrielle FAURE aborde ensuite la situation des équipes de France en roller derby, impactées par la crise du COVID. Elle précise que le collectif féminin a particulièrement souffert, son staff ayant démissionné, ce qui a nécessité une reconstruction complète. Elle se réjouit toutefois qu'en 2022-2023, les collectifs féminin, masculin et junior aient pu se reformer et fonctionner à nouveau en synergie.

Les Équipes de France

F+

- Le collectif s'est reformé en fin de saison avec 2 stages de sélection
- Premiers matchs prévus en mars 2024
- Coupe du monde WFTDA prévu en 2025



Lire (k)



crédit photos - Roller Derby Pictures




Gabrielle FAURE présente d'abord l'équipe de France féminine, qui a été reformée après un processus de sélection avec deux stages à la fin de l'année précédente. Elle indique que le collectif a repris l'entraînement pour la saison 2023-2024, avec des matchs prévus pour mars 2024 et une Coupe du monde prévue pour 2025. Elle précise également que, pour l'instant, le roller derby n'est pas intégré aux compétitions internationales sous la World Skate, en raison de différences dans les règles de jeu.

Les Équipes de France

M+

- 5 stages de travail collectif
- 1 week end de matchs internationaux en juillet 2023
- Coupe du monde MRDA prévu en 2025



crédit photos - Le Temps est Lion







Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Gabrielle FAURE évoque ensuite l'équipe masculine, qui a réalisé cinq stages de travail collectif au cours de la saison précédente. Ces stages ont abouti à des matchs internationaux en juillet, au cours desquels l'équipe a obtenu des victoires. Ces résultats font partie de la préparation en vue de la Coupe du monde, également prévue pour 2025.

Les Équipes de France

Junior

- 5 stages de travail collectif
- Matchs préparatoires au Canada & à Calais avec 4 victoires sur 4 matchs





Gabrielle FAURE poursuit en évoquant le collectif junior, qui a également réalisé cinq stages de travail. Ce groupe a participé à des matchs préparatoires au Canada et à Calais, remportant toutes les victoires. Cette saison, ils ont accueilli la Coupe du monde en juillet 2023 à Valence, où la France a décroché son premier titre mondial en devenant vice-championne. L'événement, intense sur trois jours, a réuni douze équipes et attiré une moyenne de 1 000 spectateurs par jour, dont 900 billets vendus en prévente. Ce fut un week-end très réussi, tant sur le plan humain que financier, un véritable point fort de la saison.

Assemblée Générale 2023 - FFRS

Formation

Arbitres

- 4 formations labellisées FFRS
- 71 arbitres en patins & 67 arbitres sans patin nouvellement formé.e.s






Entraîneur.euses

- 8 sessions BEF 1&2 Roller Derby
- 47 coachs diplômé.es





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Gabrielle FAURE conclut en abordant le point de la formation. Du côté des arbitres, il existe un diplôme spécifique en roller derby, labellisé par la FFRS. Cette saison, quatre formations ont permis de certifier 71 arbitres en patins et 67 arbitres sans patins. Concernant le coaching, huit sessions BF1 et 2 ont été organisées, aboutissant à la diplomation de 47 coaches.





Inline Freestyle

Bilan 2022 - 2023

- ✓ Constitution de la nouvelle équipe Inline freestyle
- xCommencement du projet "Zones Blanches"
- ✓ Continuer le développement de notre discipline à l'étranger, formation de juges internationaux
- ✓ Constitution de l'Équipe de France
- ✓ Présence de cette dernière au championnat d'Europe et du monde (Espagne, Argentine, Chine)
- ✓ Organisation de stages, formations, compétitions
- ✓ Poursuivre le développement de notre communication sur les réseaux ainsi que sur nos évènements, courriers électroniques sur des sujets ponctuels
- ✓ Intégration des nouvelles disciplines : Skatecross et slalom vitesse par équipe, et slalom en duo.
- ✓ Mise en place des dispositifs relatifs au sport de Haut Niveau

Objectifs 2023 - 2024

- Restructuration de la Commission Sportive Inline Freestyle
 - Création des règlements sportifs et financiers
- Continuer le développement de notre discipline à l'étranger, formation de juges internationaux
- L'équipe de France au CDM Rome 2024
- Organisation de stages, formations, compétitions
- Passation

ROLLER
Freestyle
COMMISSION
STREET - RAMPE - BOWL



BILAN
ROLLER FREESTYLE
STREET – RAMPE - BOWL



Fédération
Française Roller
& Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



HAUT NIVEAU

- Reconnaissance institutionnelle
- Développement de l'approche sportive
- Dynamisme sur la jeunesse : stage fin de circuit Champions de France et membres EDF
- Détection des juniors

Résultats européens plus que probants avec un champion du monde : Julien Cudot qui remettra son titre en jeu

ROLLER
Freestyle
COMMISSION
STREET - RAMPS - BOWL



Fédération Française Roller
& Skateboard

Myriam FRELEZEAU indique que la discipline comprend les spécialités street et park, en précisant que seul le park bénéficie du statut de sport de haut niveau. Cette reconnaissance permet aux athlètes de recevoir un soutien accru, de renforcer leur crédibilité auprès des clubs ainsi que des institutions publiques et privées, et de légitimer une approche sportive pour une discipline parfois perçue à l'opposé du sport. Elle est consciente de cette image et souligne l'importance de cette légitimation.

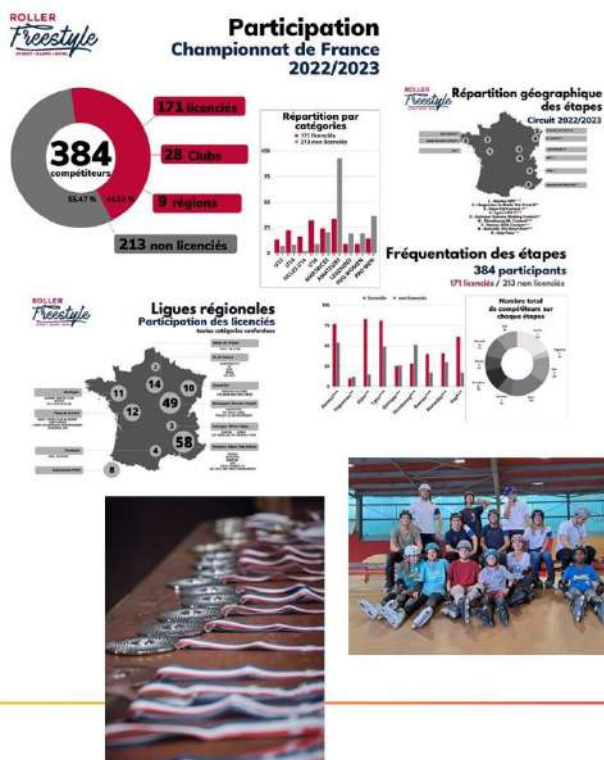
Malgré l'absence d'une étape park cette année organisée par la World Skate, les athlètes ont su se démarquer dans la spécialité street, décrochant deux médailles et se préparant pour les prochains mondiaux. Sur le plan national, la relève est assurée, et elle souligne la performance de Lilou FUMERY, âgée de seulement 13 ans, comme un exemple prometteur pour l'avenir de la discipline.



Fédération Française
Roller
& Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



CIRCUIT NATIONAL

- Organisateurs fidélisés sur 9 étapes
- Visibilité sur le nombre de licenciés grâce à l'option sur la licence
- Ouverture de la catégorie Filles U18 (égalité hommes-femmes dans le règlement) + 2 stages « féminins » dédiés par an
- Intégration de la discipline « Rampe »
- Remise de médailles qualitative à Nantes
- Séminaire des organisateurs tous les 2 ans

ROLLER
Freestyle
COMMISSION
STREET - RAMPE - BOWL

Fédération Française Roller & Skateboard

Myriam FRELEZEAU indique que le circuit s'est structuré autour de neuf étapes auxquelles ont participé 28 clubs issus de neuf régions, réunissant un total de 384 participants. Bien qu'elle dispose de statistiques limitées, elle souligne que le circuit attire également des amateurs non licenciés. Dans le cadre de la politique de développement de la pratique féminine, elle précise que la réglementation sportive a été adaptée pour garantir une égalité parfaite entre les catégories, à l'exception de la catégorie U12, qui reste mixte pour des raisons compréhensibles. Elle note aussi une augmentation des licences féminines.

L'objectif de la commission est d'élargir son public en attirant des participants non fédérés et en travaillant étroitement avec les organisateurs. Désormais, l'enjeu est de rendre le circuit et les services plus attractifs, ce qui encouragerait la prise de licences. Dans cette optique, la commission organise chaque année un stage de regroupement qui permet de créer un lien entre les participants, l'équipe de France, et les champions de France des différentes catégories.

Myriam FRELEZEAU souligne que, malgré les efforts déployés, la discipline manque de ressources humaines compétentes pour soutenir son développement et sa structuration. Ce manque freine l'atteinte des objectifs, notamment en matière de formation et d'équipement, où les besoins sont encore nombreux. Elle exprime l'espoir que la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS) intensifie son soutien à cet égard.

Elle précise que la future équipe continuera de travailler dans l'esprit de collaboration et en accord avec les valeurs fédérales. Actuellement, les travaux en cours portent sur la refonte du règlement sportif, déjà initiée, mais qui nécessitera encore des ajustements. Par ailleurs, la réflexion est menée avec la FFRS sur l'adoption d'un nouveau modèle économique et financier, indispensable pour atteindre un équilibre durable.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

PERSPECTIVES

- Règlement sportif
- Réflexion sur le modèle économique
- Nécessité de recrutement de ressources compétentes
- Nouvelle équipe : coordination à mettre en place

ROLLER Freestyle COMMISSION STREET - RAMP - BOWL



Fédération Française Roller & Skateboard



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Commission Sportive Roller Randonnée

- > Cahier des charges manifestations
- > Règles techniques et de sécurité
- > Assurance
- > Formations Staff



Commission Technique Sportive Roller Randonnée & Mobilités Actives

Circuit Randos Vertes 2023



Rando Côte d'Amour (44)
14 mai 2023



Les Boucles de la Meuse (08)
4 juin 2023



Rando Côte d'Amour (44)
14 mai 2023



La Rando des Lacs (10)
2 juillet 2023



Sea Roll & Sun (974)
2 juillet 2023



Boucle du Bassin d'Arcachon (33)
16 & 17 septembre 2023



Festi Loire (44)
30 sept & 1^{er} oct 2023



Rando des Grands Crus (21)
8 octobre 2023

Stéphane CASTERAN annonce un changement de dénomination de la commission, désormais appelée « roller randonnée et mobilité active ». Ce changement reflète un élargissement des activités de la commission, qui adapte son cahier des charges aux nouvelles pratiques. Cela inclut des mises à jour des règles techniques de sécurité, des évolutions en matière d'assurance, et bientôt, des ajustements dans les formations des encadrants, appelés « staffeurs ». Ce changement s'inscrit dans un contexte où la mobilité active englobe non seulement le roller, mais aussi des pratiques en trottinette et en longboard, intégrées dans les randonnées, notamment urbaines.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

CASTERAN souligne également la résilience du circuit des Randos vertes, qui a retrouvé son niveau d'activité d'avant crise. Il rappelle les dates du calendrier 2023, tandis que celui de 2024 sera publié d'ici fin décembre ou début janvier, après réception des dossiers de candidature pour les prochaines randonnées.



Rémi Le Roux

remi.leroux@ffroller-skateboard.com

3 chantiers prioritaires

- Plan de formation Staff
- Restructuration du réseau de formateurs
- Accompagnement des organisateurs de manifestations

Appel à candidatures
Formateurs de Staffeurs

Développement

COORDONATEUR TECHNIQUE ROLLER RANDONNÉE
& MOBILITÉS ACTIVES



APPEL à CANDIDATURE

La commission Randonnée Roller et mobilités actives recherche des formateurs pour la formation "Staffeur niveau I"

Souhaitez vous rejoindre l'équipe ? Cliquez ici

Profil recherché :

- Personnel/é par le roller
- Vous aimez travailler avec des jeunes
- Expérience dans le milieu de la randonnée
- Vous êtes diplômé(e) de l'école de formation

En quoi cela consiste ?

- Une journée de formation avec une proposition par la commission le 11 Février
- Vous serez à disposition des supports pédagogiques
- Vous pourrez encadrer avec à plusieurs destinations de Staffeurs dans l'attente d'être les bienvenus et vos déplacements

Contact: Rémi Le Roux 06 26 79 22 73 remi.le.roux@ffroller-skateboard.com

Stéphane CASTERAN annonce une nouvelle collaboration avec Rémi LE ROUX, qui va intervenir en tant que prestataire pour la Fédération afin d'assurer les missions de coordination technique pour la randonnée. Stéphane CASTERAN précise que la Fédération ne dispose pas de cadre technique dédié à cette discipline, rendant cette coordination essentielle. Trois chantiers prioritaires sont définis :

1. La refonte des formations « staff » et la mise en place d'un nouveau plan de formation pour les encadrants, les « staffeurs ».
2. La restructuration d'un réseau de formateurs, actuellement en difficulté, suite aux départs de nombreux professionnels durant la crise sanitaire. Ce réseau, qui comptait auparavant une quinzaine de formateurs, se retrouve aujourd'hui très réduit.
3. L'accompagnement des organisateurs de manifestations, un soutien important pour garantir la qualité et la sécurité des événements.

Il mentionne également qu'un appel à candidature sera bientôt diffusé pour inviter les éducateurs titulaires d'une carte professionnelle à rejoindre ce réseau en tant que formateurs. Cette démarche vise à attirer aussi bien les professionnels déjà actifs dans la randonnée que ceux souhaitant élargir leurs compétences, afin de consolider un réseau de formateurs indispensable à la discipline.

Stéphane CASTERAN remercie chaleureusement Véronique KOLB et Jean-Alain RE pour leur contribution à la rédaction du rapport écrit, détaillant les activités réalisées. Il invite les participants à se référer à ce document pour obtenir des informations complémentaires sur l'ensemble des actions menées.



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



“ Rink Hockey



“ 2002-2023

Fédération Française Roller & Skateboard

Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Bilan licences

Saison	Licences
2022/2023	5252
2021/2022	5053
2020/2021	4270
2019/2020	5140
2018/2019	4716

Remarques
Augmentation
nombre de clubs
En mode compétitions
féminines

Philippe SAMBOURG partage des informations, des constats et des points de réflexion. Concernant le bilan des licences et leur évolution, il remarque que le nombre de licences est en légère augmentation, bien que la progression reste fragile et ne s'inscrive pas dans des chiffres significatifs. Il souligne que le nombre de clubs stagne depuis plusieurs années. Il note également que les trois quarts des licenciés sont orientés vers la compétition, et que les femmes représentent seulement 30 % des licenciés, ce qui diverge quelque peu de la tendance générale de la fédération.

Résultats en seniors

Compétitions	Champion de France	Vice- champion	Club organisateur
N1 ELITE	SCRA Saint-Omer	HC Dinan Quévert	Championnat 12 équipes
N1 Féminine	CS Noisy le Grand	RHC Lyon	Championnat 9 équipes
N2	CP Roubaix	HR Aix les Bains	Championnat 12 équipes
N3	HC Dinan Quévert	CS Noisy le Grand	SCRA Saint-Omer
Supercoupe	SCRA Saint-Omer	HC Dinan Quévert	Matches Aller/retour
Final Four Féminin	US Coutras	Entente Nantes LAV	US Coutras
Final Four Masculin	SCRA Saint-Omer	US Coutras	US Coutras
Tournoi d'accession N3 à N2	RS Gujan Mestras	ROC Vaulx en Velin	RS Gujan Mestras

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Résultats chez nos jeunes

Compétitions Finales Ligues	Champion de France	Vice- champion	Club organisateur
Ligues Féminines U14	Nouvelle Aquitaine - Occitanie	Pays de la Loire	Saint Sébastien sur Loire
Ligues Féminines U16	Auvergne Rhône-Alpes	Bretagne	La Vendéenne
Ligues Féminines U18	Ile de France	Bretagne	Ancenis
Ligues Féminines U20	Entente Pays de la Loire / Nouvelle Aquitaine - Occitanie	Bretagne	Le Poiré Roller
Ligues mixtes U15	Ile de France	Auvergne Rhône- Alpes	HC Linas Montlhéry
Ligues mixtes U17	Pays de la Loire	Bretagne	CS Noisy le Grand
Ligues mixtes U20	Pays de la Loire	Bretagne	US Villejuif

Philippe SAMBOURG précise que, lors des 8 compétitions nationales seniors, il mentionne le champion et le vice-champion, ainsi que le club organisateur. Il souligne l'importance du travail fourni par les clubs, qui organisent des compétitions chaque week-end et parfois en semaine, montrant leur investissement considérable. Il illustre cette organisation, tout en notant qu'une structure similaire est présente pour les jeunes au niveau du championnat de France.

Suite championnat de France des clubs

Compétitions Finales des clubs	Champion de France	Vice- champion	Club organisateur
U12	SA Mérignac	SCRA Saint-Omer	ROC Vaulx en Velin
U14	La Vendéenne	SCRA Saint-Omer	La Vendéenne
U16	HC Linas Montlhéry	SA Mérignac	HR Aix les Bains
U18	HC Dinan Quévert	HC Linas Montlhéry	Nantes ARH
U20	HC Dinan Quévert	La Vendéenne	AL Ergué-Gabéric

Philippe SAMBOURG explique que les championnats se déclinent en deux styles, avec une organisation sérieuse et efficace assurée par les clubs. Les résultats présentés concernent les niveaux régionaux, et une structure similaire est appliquée pour les finales des clubs, notamment pour les catégories U12 à U18, précédées de deux play-offs qui permettent de tenir des rencontres de sélection. Il souligne l'importance de la participation des clubs organisateurs



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

dans un cycle bien défini. Il encourage les personnes à assister aux compétitions, présentes dans au moins six régions, même pour une courte durée, et à se faire connaître pour recevoir les informations nécessaires.

Compétitions internationales

Cette saison, plusieurs compétitions internationales ont eu lieu

Les "WORLD SKATE GAMES 2022" avec la participation de nos deux équipes seniors

Les championnats d'Europe Seniors Hommes, U17 Hommes et Femmes, U19, seniors Femmes (disputé la semaine dernière).

Coupes d'Europe

Champions League	SCRA Saint-Omer
WSE Cup Féminine	US Coutras, Entente Nantes LAV, CS Noisy le Grand
WSE Cup	Coutras, Dinan Quévert CS Noisy le Grand RHC Lyon La Vendéenne

Arbitrage

Le GT arbitrage

La synthèse des visionnages des rencontres et l'évaluation des arbitres

L'identification des besoins de précisions réglementaires

Les affaires courantes

Les futures évolutions du règlement sportif

Dispositif audio d'aide à l'arbitrage

Dispositif utilisé par les arbitres à chaque rencontre du championnat national N1-Elite, N2 et N1 Féminine et dans toutes les compétitions nationales jeunes

Formation → rapport d'activités



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Philippe SAMBOURG rappelle que la présence d'arbitres est indispensable pour les compétitions. Il mentionne l'existence d'un groupe de travail dédié à l'arbitrage, qui se concentre sur les visionnages, l'identification des besoins, la gestion des affaires courantes et les évolutions futures du règlement sportif.

La communication

Avec l'aide d'un alternant en communication

- Création d'un film promotionnel du rink hockey chez les jeunes pour la rentrée de septembre 2023
- Poursuivre le développement de la communication sur les réseaux sociaux en suivant le plan de communication
- Apporter une meilleure visibilité sur les grands événements du Rink Hockey
- Développer une communauté au travers d'un réseau d'Ambassadeurs et de Discord
- Investir LinkedIn avec un planning d'articles, thématiques et interviews
- Valoriser les partenaires équipementiers de nos équipes nationales
- Dessiner une offre de partenariat et attirer des mécènes.

Philippe SAMBOURG aborde la question de la communication en soulignant l'importance des informations partagées et mentionne l'implication de l'alternant en communication. L'objectif est de mettre en valeur le sport tout en reconnaissant que cet effort nécessite du soutien, car les demandes sont variées et l'alternant s'efforce d'y répondre.

Projets et réflexions

Travail sur les nouveaux règlements + collaboration avec différents GT
(Arbitrage/Jeune/HN)
Réflexion sur les formats des championnats=> besoin de refonte
Test avec Coupe Jeune (nouvelle compétition)

Développement en lien avec la DTN

Etablissement d'un programme de développement
Déclinaison des attendus du haut niveau
Montée en compétence des entraîneurs (relai ligue & clubs)
Structuration et organisation de la pratique & évaluation selon un plan de progression vers le haut niveau

Financement des équipes de France

Philippe SAMBOURG présente les projets et réflexions, précisant qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Il souligne le travail déjà effectué sur le nouveau règlement et la collaboration avec divers groupes de travail, tels que ceux de l'arbitrage et des jeunes. Une réflexion est en cours sur les formats des championnats, nécessitant une refonte, et une compétition test a été ajoutée avec la Coupe jeune à la Toussaint. Il mentionne aussi la collaboration avec la DTN pour l'élaboration d'un programme de développement, visant la montée en compétences des entraîneurs, la structuration de la pratique et l'évaluation suivant un plan de progression vers le haut niveau.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Il aborde les obstacles à la progression des équipes de France, particulièrement le financement. Les clubs et les familles cotisent pour certaines compétitions internationales, et malgré la participation de la fédération, cela reste insuffisant pour soutenir toutes les équipes. Des recherches de sponsoring et de mécénat sont en cours, et il souligne l'importance de la reconnaissance de la discipline par le ministère. Il ajoute que la participation d'au moins 30 clubs à un championnat du monde, représenterait un pas significatif.

“

CS ROLLER HOCKEY
Samedi 16 décembre 2023



Une action qui se résume en 3 mots

JOUER



JOUER



JOUER





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Jouer ... pour recruter



Avoir une offre ludique et adaptée pour tous en accompagnant les acteurs locaux.



Fédération Française Roller & Skateboard

Jouer ... pour fidéliser



Toucher tous nos publics et faire vivre des temps forts



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Jouer ... pour progresser et performer

Densifier notre offre, pour progresser à tous les niveaux, et aller chercher des titres à l'international



François TOURET introduit en insistant sur le principe essentiel de "jouer" dans trois grandes dimensions.

Premièrement, jouer pour recruter. Il explique que le recrutement passe par une offre ludique qui attire les jeunes vers les clubs. La commission a réformé les formats jeunesse il y a plus de deux ans, et ce travail se poursuit avec un suivi auprès des acteurs locaux et des ligues. Des actions ponctuelles, comme une vidéo de promotion et des présentations d'outils, ont été mises en place pour accompagner le recrutement, et un référent au sein de la commission se consacre à cette mission.

Deuxièmement, jouer pour fidéliser. François TOURET insiste sur l'importance des moments forts au sein des clubs, où l'appartenance et le plaisir sont renforcés, par exemple, en portant le maillot, en participant aux rituels d'avant et d'après-match, et en partageant des photos et des moments marquants. Ces moments contribuent au plaisir et incitent les jeunes à rester. La commission s'efforce de proposer une offre de pratique dense, adaptée aux compétiteurs de tous niveaux, avec un focus particulier sur les catégories U15 et U17, dont les résultats de réflexion sont attendus en fin de saison.

Enfin, jouer pour progresser et performer. Il observe que les nations avec de solides performances, comme l'Espagne, encouragent un jeu régulier en multipliant les matchs. Il souligne que ce principe est essentiel pour progresser et que la France suit cette voie.

François TOURET détaille les nombreuses actions menées tout au long de l'année par la commission. Il souligne un travail de communication conséquent autour de la Ligue Élite et des événements majeurs, dont celui de Carpentier, invitant chacun à assister à la prochaine édition les 16 et 17 mars. L'année dernière, deux événements All Stars ont également été organisés, ajoutant au rayonnement de la discipline.

Il met en avant l'importance accordée à l'arbitrage, avec de nombreuses formations mises en place l'an passé, et remercie Yohann LABREUX pour sa contribution. Il conclut en exprimant sa gratitude envers les bénévoles et toute l'équipe, dont le dévouement rend ces actions et résultats possibles.

Et aussi ...

LES COMPÉTITIONS



4 Championnats de France sénior mixte
2 championnats de France Féminin
2 Coupes de France
3 Championnats de France Jeunesses
3 Coupes des Ligues

LA LIGUE ÉLITE



La mise en avant de la ligue Elite

LES ÉVÉNEMENTS



Les finales des coupes de France à la halle Carpentier



All-Star international



All-Star féminin

L'ARBITRAGE



249 supervisions pour 90 arbitres
30 formations
7 nouveaux D3
2 arbitres envoyés aux Mondiaux
2 arbitres à l'European League
Une arbitre à l'European League
3 arbitres féminines à l'Euro et 2 arbitres hommes. Conférences, tables rondes
AFCAM, CNOSF



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Depuis son entrée au programme des JO en 2016, le skateboard connaît une expansion fulgurante au sein de la fédération !



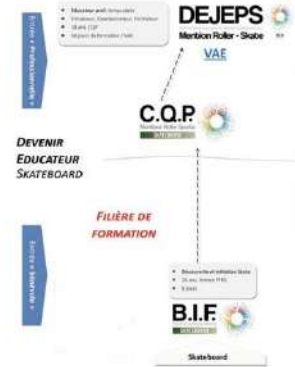
discipline sportive de Haut niveau



création du Team Skateboard France



structuration offre compétitions nationales / cadre Olympique



mise à jour de la formation des bénévoles, éducateurs, juges et cadres

Claire BARBIER-ESSERTEL évoque l'expansion rapide du skateboard depuis son intégration aux Jeux olympiques en 2016. Elle souligne que la discipline, tant au niveau haut niveau que dans son développement territorial, reste encore jeune et nécessite une structuration accrue. Elle explique que le développement a nécessité la mise en place de la discipline de haut niveau, la création du Team France, l'élaboration d'une offre de compétitions alignée avec les exigences olympiques, ainsi que la mise à jour des formations pour les bénévoles, éducateurs, juges et cadres.

Elle insiste sur le fait que la réussite de ces défis repose sur une collaboration collective, car l'avenir du skateboard est prometteur, non seulement pour la commission, mais aussi pour l'ensemble de la Fédération. Cette Olympiade en France, qui est la seconde pour le skateboard, provoque des changements significatifs. Elle rappelle cependant que la réussite ne sera possible qu'à travers un projet stratégique concerté avec la Fédération et la DTN, qui réponde aux attentes des institutions, des acteurs publics et surtout des pratiquants.

Elle précise que le développement du skateboard fédéral doit s'appuyer sur un travail en collaboration avec les clubs, les bénévoles, les licenciés et les pratiquants partageant les valeurs de la discipline. Enfin, elle affirme que le succès passera par un renforcement des bases solides et par la reconnaissance du skateboard à la place qu'il mérite au sein de la Fédération et sur le territoire, soulignant que cela ne pourra être accompli qu'ensemble.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Composition CNS

- **Claire BARBIER-ESSERTEL** - Présidente Club St Etienne - Responsable Sk8 CA
- **Mathias THOMER** - Directeur Club Chelles - Vice Président Ligue IDF
- **Julien CASTELET** - Directeur Club / skateshop - Elu Sk8 Ligue Nouvelle Aquitaine
- **Romain ROUYEYRE** - Directeur Club Biarritz + CRE - Elu Sk8 C.A. com. Dép. Pyrénées Atl.
- **Nicolas HEMOUS** - Directeur Club Plougastel - Elu Sk8 Ligue Bretagne
- **Stéphane GARNIER** - Président Club St Pierre (Réunion) - Elu Sk8 ligue Réunion
- **Pierre SCHWAMBERGER** - Président Club Perpignan
- **Jéromine LOUVET** - Athlète HN - Représentante HN - Toulouse
- **Patrick LOZANO** - En charge du Slalom/freestyle - Juge international - Aix en Provence
- **Christophe NEUMANN** - Développement championnat Vert rampe - Strasbourg



Claire BARBIER-ESSERTEL présente la composition de la commission en précisant qu'après la démission de Vincent PASCOLINI avant l'assemblée générale de fin 2022, elle est devenue responsable de la Commission Nationale Skateboard et la seule élue actuelle au conseil d'administration. Elle explique avoir formé un nouveau groupe de travail et recomposé la Commission pour qu'elle soit à la hauteur des objectifs et du potentiel du skateboard en France. Elle indique que la commission est constituée d'experts répartis sur l'ensemble du territoire, dont certains contribuent au développement du skateboard fédéral depuis plus de 20 ans, et souligne le caractère passionné et bénévole de l'équipe.

Elle précise que la commission fonctionne par des réunions régulières en visioconférence et par le biais de groupes de travail dédiés à divers sujets tels que les championnats de France, les clubs, la détection, la formation, la communication et les licences. Elle ajoute que la Commission va intégrer les différents cercles de la nouvelle organisation fédérale en tant que partie prenante.

Impact JO et culture-skate sur le développement du skateboard en France

Évolution des clubs : +70 %

CLUBS AFFILIÉS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Réaffiliations	141	155	134	183	231
Nouveaux	13	16	26	22	23
TOTAL	154	171	160	205	264

Évolution des licences : + 300 %

LICENCIÉS	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Renouvellement	1311	1584	1707	2463	3460
Nouveaux licenciés	1179	1606	2218	3953	4055
TOTAL	2490	3190	3925	6416	7515

Formations :

BIF : Des formations dans tout le territoire (14 sessions - 135 inscrits – 109 diplômés)

CQP : pas de formation à cause du renouvellement des textes

DESJEPS : nouvelle formation avec 8 stagiaires

JUGES : 1 session de formation pour utilisation du logiciel de jugement LiveHeats à destination des head juges régionaux (1 par région)

Emplois :

La création d'un poste de coordonnateur en janvier 2023 nous a permis de structurer nos projets et d'être plus serein dans le travail quotidien. Deux postes de professeurs se sont ajoutés en juillet 2023.

Claire BARBIER-ESSERTEL aborde l'impact de l'intégration du skateboard aux Jeux olympiques sur son développement. Elle souligne une évolution marquante au cours des dernières années, avec plus de 70 % de nouveaux clubs et une



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

augmentation de plus de 300 % du nombre de licences. Elle précise que cet engouement suscite des enjeux importants en matière de formation et de soutien aux équipements en France afin de répondre à la demande croissante.

Elle mentionne également la forte demande de formations telles que le BIF, le DESJEPS, qui accueille huit stagiaires, et la formation des juges. Pour le CQP, qui n'a pas eu lieu l'année précédente, elle indique qu'une session se prépare cette année avec de nombreux inscrits. Elle ajoute que la capacité financière à accompagner ce développement est une préoccupation majeure sur le terrain.

Elle rappelle enfin qu'un coordinateur a été recruté pour structurer les projets et assurer les échanges avec la fédération.

Offre de compétition

Championnats régionaux :

11 régions ont organisé un championnat régional qui est **qualificatif** pour les **championnats de France**.

Championnats de France :

L'organisation de cette compétition au pied levé suite à la recomposition de la commission a été un réel challenge.

Perpignan pour le street du 26 au 28 mai 2023 – 148 participants

Pau pour le bowl du 2 au 4 juin 2023 – 99 participants

Battle des régions > nouvelle compétition :

qui vise à créer des interactions entre les clubs et les différentes régions, elle s'adresse aux U17 ce dispositif permet d'accroître l'offre de compétitions et de détecter les potentiels

3 étapes – 8 régions représentées – 80 riders



PROJET :

La commission travaille sur la refonte des championnats de France pour offrir + de compétitions à ses licenciés et + adaptés aux âges.

Lancement pour la saison 2024-2025 si tout va bien !



Claire BARBIER-ESSERTEL présente les initiatives de développement des compétitions en skateboard, organisées sous plusieurs formats. Elle indique que les championnats régionaux, qualificatifs pour les championnats de France, ont été mis en place cette année dans 11 régions. Elle revient sur l'organisation réussie des championnats de France à Perpignan et Pau l'année dernière, juste après la recomposition de la commission, en soulignant le succès de l'événement, tant au niveau de la participation que de l'affluence du public.

Elle évoque également la création de la "Battle des Régions", une nouvelle compétition qui permet de structurer davantage l'offre de compétition pour les clubs et les régions. Enfin, elle mentionne un projet de refonte des championnats de France pour la saison 2024-2025.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Résultats sportifs

Aurélien Giraud : Champion du monde de street 2023

Edouard Damestoy : Champion du monde 2023 de Vert World Roller Games et médaille d'or Vert Rampe et médaille de Bronze Best Trick aux X-Games 2023 , Vainqueur Tony Hawk Vert Alert 2023

Max Berguin : Médaille d'or au Festival olympique de la jeunesse européenne

Cerise Michaud : Médaille de bronze au Festival olympique de la jeunesse européenne



Claire BARBIER-ESSERTEL met en avant les performances des riders français de haut niveau, qui représentent la France sur la scène internationale et incarnent une source de fierté pour la fédération ainsi qu'un modèle pour la jeunesse. Elle cite notamment Aurélien GIRAUD, champion du monde de skate street, et Édouard DAMESTOY, champion du monde en vert rampe. Elle souligne également les belles performances des jeunes athlètes Max BERGUIN et Cerise MICHAUD, qui ont rapporté des médailles lors du Festival olympique de la jeunesse européenne.

Elle ajoute que d'autres pays investissent massivement non seulement dans les infrastructures de skate mais aussi dans le développement de la jeune génération, en vue de former les champions de demain.

Elle souligne que l'impact des JO se fait déjà sentir sur le skateboard et la fédération. Au sein de la Commission Nationale Skateboard (CNS), elle insiste sur l'importance d'anticiper et de préparer Los Angeles 2028, en adoptant une posture proactive. Claire BARBIER-ESSERTEL explique qu'il est essentiel de reconnaître le rôle pivot de la commission dans le paysage fédéral et que la CNS ne veut pas se contenter de suivre, mais veut influencer, elle veut orienter, innover et être intégrée au cœur des stratégies de développement et dans les organes de décision.

Elle exprime sa volonté de partager cette vision et de sensibiliser aux opportunités qui se présentent pour le skateboard, en particulier après Paris 2024. Elle rappelle que le skateboard est à la fois un héritage culturel, une communauté dynamique et une discipline à fort potentiel. Pour atteindre l'objectif de Los Angeles 2028, il est essentiel de réussir Paris 2024 en démontrant professionnalisme et valeurs.

Elle évoque l'engouement pour la discipline, illustré par la rapidité avec laquelle les places pour les épreuves olympiques de skate se sont vendues. La recherche de nouveaux partenariats et la concertation avec le terrain seront des étapes nécessaires pour répondre aux exigences de la prochaine Olympiade. Elle conclut en réaffirmant l'engagement de la commission dans cette démarche.

5. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale

Le rapport de la Direction Technique Nationale, est présenté par Sébastien SOBCHAK, DTN, ainsi qu'Alain NEGRE, Directeur de la performance, en liaison depuis Tokyo et Bochra EL HAMMOUYI, DTN adjointe.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Propos introductif DTN

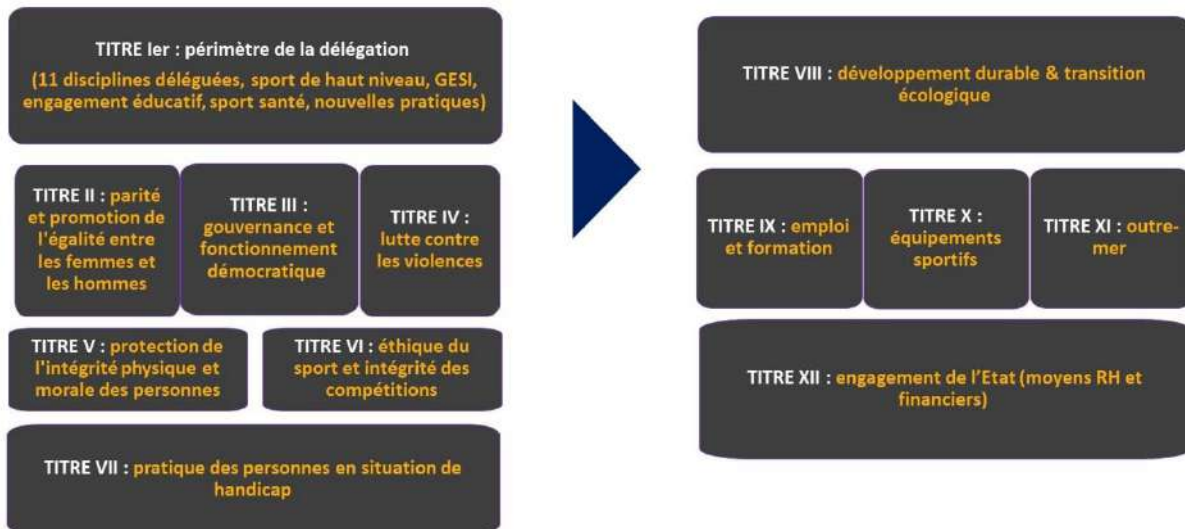
Déploiement des politiques publiques :

Sébastien Sobczak Directeur Technique Nationale
Bochra El Hammouyi Directrice Technique Nationale Adjointe
Alain Nègre Directeur de Performance

- Le cadre des stratégies nationales des fédérations est établi par la Ministre des sports via un **contrat de délégation** (loi n° 2021-1109 du 24 août 2021) ;
- **Objectif** : renforcer l'autonomie et la responsabilité des fédérations sportives et recentrer l'action de l'Etat à travers une relation contractuelle fondée sur des engagements réciproques (Etat/fédération délégataire) ;
- **Déploiement de la Feuille de route** : 55 ETP, création de synergies privé/public.



Le contrat de délégation 2022-2025





Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Focus: Organisation des équipes de France – saison 2023 Titre I + XII

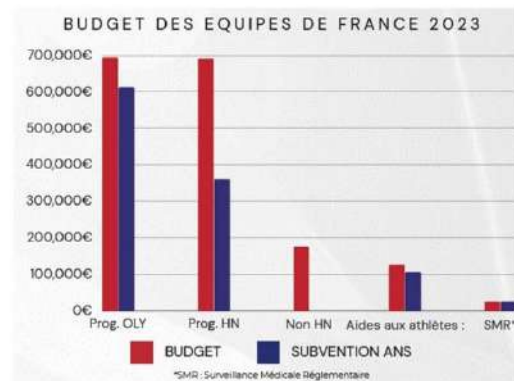
	Disciplines	Coordonnateur	Entraîneur(s) senior	Entraîneur(s) juniors/jeunes
OLY	Skateboard	David CABARET	Alexis JALZION (athlètes cellule de perf.) Florent BALESTA (autres athlètes EdF)	David CABARET Florent HECQUARD (adjt.)
	Longue piste sur glace	Alain NEGRE	Tristan LOY	Tristan LOY
Haut niveau (total ou partiel)	Roller hockey	Bernard SEGUY	Geoffroy TIJOU (hommes) Hugo REBUFFET (adjt. hommes) JB DELL'OLIO (femmes) Bernard SEGUY (adjt. femmes)	Eric PERRAUDIN Bernard SEGUY (adjt. juniors)
	Roller course	Thomas BOUCHER	Thomas BOUCHER (entraîneur) Arnaud GICQUEL (adjt.)	Arnaud GICQUEL (entraîneur) Thomas BOUCHER Vincent MORVAN Thomas DALVERGNE
	Inline freestyle	Yann Guyader	Tiffany DERISBOURG (sialom) Stéphane LUCHIE (skatecross)	Tiffany DERISBOURG
Non haut niveau	Roller freestyle	Stéphane HERIN	Stéphane LUCHIE	Stéphane LUCHIE
	Roller artistique	Frédéric GUITTON	Frédéric GUITTON	Frédéric GUITTON
	Rink hockey	Stéphane HERIN	En recrutement (hommes) Taïana MALLARD (femmes)	Stéphane HERIN (hommes) Loïc LE MENN (femmes)
	Roller derby	Charlotte FOUQUET	Amélie MARTEAU (mixte) Caroline CROIGNY (mixte) Léna VAUTRIN (mixte) Marion DUPUIS (mixte)	Manuela BOUBOULON (femmes) Marine PIQUET-BAYSSAT (femmes) Adénora MASERA (femmes) Genna CROS (hommes) Nolwenn TROEL-SALTON (hommes) Auriane JANROG (hommes)
	Descente (roller, luge, skateboard)	Séverine CHRIST	Séverine CHRIST (roller) Thomas BONNOT (luge & skateboard)	
	Trottinette	Matthieu BOHER	Jonathan PERRONI	Jonathan PERRONI

Structures d'entraîneurs	Disciplines	Lieu	Entraîneur(s)
Structures d'entraîneurs	Skateboard	PFR Montpellier	Nicolas ROUQUETTE Jérôme ROMAIN
	Course	PFR Nantes	Arnaud GICQUEL (PF Nantes) Yann GUBAECQ (adjt. PF Nantes)
		Pôle transition 23-24 de Bordeaux	Matthieu BOHER
Structures d'entraîneurs	Roller Hockey	CR ALBA (Vairan)	Fabrice AYE Hugo REBUFFET
	Course	CTR Pays de Loire (Nantes)	Pierre GALOP
		PDS Bretagne (Saint-Brieux)	Vincent MORVAN
		PDS Bourgogne-Franche-Comté (Dijon)	Thomas DALVERGNE

DTN : Sébastien SOBCZAK
 Directeur de perf. : Alain NEGRE
 DATA analyste : Chloé FOUILLOT
 Assistante DTN : Agathe BIDAUBAYLE
 RH CTS : Bochra EL HAMMOUYI
 Suivi socioprofessionnel : Julien DESPAUX



Titre I + XII





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Titre 1



2023 :
3 places de finaliste dont 1 OR
5 places de demi-finaliste



2023 :
3 places de finaliste
3 places de demi-finalistes

SKATEBOARD



LONGUE PISTE



Faits marquants saison 2023

4 MÉDAILLES D'OR CHAMPIONNAT DU MONDE SKATEBOARD	10 MÉDAILLES D'ARGENT CHAMPIONNAT DU MONDE SKATEBOARD	7 MÉDAILLES DE BRONZE CHAMPIONNAT DU MONDE SKATEBOARD
3 CHAMPIONS DU MONDE LUCAS DUBOIS, LOUIS DUBOIS, PIERRE ESTROUS		1 CHAMPION DU MONDE JR LOUIS DUBOIS
32 MÉDAILLES D'OR CHAMPIONNAT D'EUROPE SKATEBOARD	29 MÉDAILLES D'ARGENT CHAMPIONNAT D'EUROPE SKATEBOARD	25 MÉDAILLES DE BRONZE CHAMPIONNAT D'EUROPE SKATEBOARD





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

L'équipe s'agrandit - Engagement de l'État - Titre XII



**Charlotte
HYM**



Tristan LOY



**Yann
GUYADER**



**Marine
MONTESINOS**



Geoffroy TIJOU

Remerciements à



Fabien SAVREUX



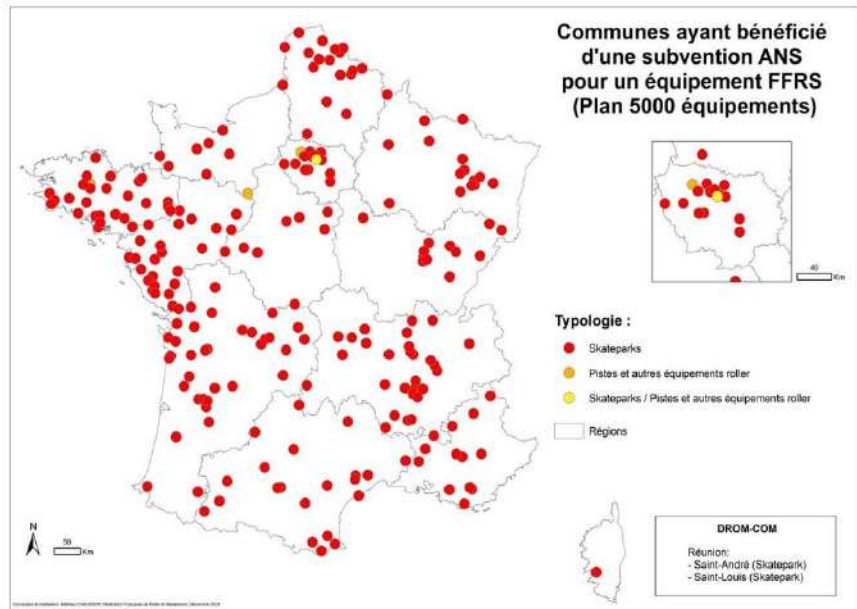
Focus : Plan 5000 équipements (ANS) -Titre X

Convention FFRS & ANS signée

- coût moyen : 150 000€ pour un skatepark complet;
- 50 000€ pour des pistes mobiles;

241 skateparks par région.

Montant attribuée par l'ANS:
20 667 301 €



Bochra EL HAMMOUYI met en avant des éléments concernant le contrat de délégation, en s'attardant sur le plan de construction de 5 000 équipements. Elle précise que la Fédération a signé une convention avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) définissant les modalités de soutien pour la stratégie territoriale, notamment en matière d'équipements. Bien que cette convention ait pris du temps à se finaliser, la priorité a été donnée à la qualité plutôt qu'à la quantité. En effet, le coût moyen initialement fixé par l'ANS était de 70 000 €, mais la Fédération a opté pour un montant moyen augmenté à hauteur de 150 000 € afin de financer des skateparks complets.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Elle présente également une carte illustrant la répartition des équipements déployés, en soulignant que la côte ouest, est bien couverte, tandis que des lacunes subsistent au centre et dans les Hauts-de-France. Cette situation sera étudiée pour une couverture plus homogène du territoire. Enfin, elle annonce que le soutien de l'ANS pour 241 skateparks s'élève à près de 20 millions d'euros.

Focus : Sport et engagement éducatif – Titre I



Bochra EL HAMMOUYI évoque l'engagement éducatif et la stratégie globale mise en place par la Fédération. Elle souligne que c'est grâce à ce projet culturel que la FFRS a réussi à établir des liens solides avec l'Éducation nationale, notamment en suscitant l'intérêt des enseignants. Cette initiative a permis à la Fédération d'être la seule à participer à un appel à projets d'intérêt lancé par l'Éducation nationale, qui déploie trois Appels à Manifestation d'Intérêt. Aucune autre fédération n'avait eu cette opportunité auparavant. Elle rappelle que tout a commencé il y a deux ans, sous l'impulsion de Boris DARLET, avec la commande de skateboards artistiques pour la ville de Kassama lors des JO de Tokyo.

Ce projet est aligné avec les Archifolies, les relations internationales, la francophonie et la recherche, gagnant ainsi le soutien du COJO et du CNOSF. Elle conclut en soulignant que ce projet met en avant l'esthétique du corps en mouvement.

Ce projet fédérateur a captivé l'attention des jeunes, notamment dans une classe de CP située en zone urbaine sensible, en leur donnant envie de découvrir et pratiquer le skate tout en mettant en avant l'engagement des femmes. Le thème central était la femme à l'honneur, avec un exemple marquant : Chloé COVELL, jeune skateuse prometteuse de 13 ans qui pourrait être titrée aux prochains Jeux olympiques.

Elle souligne l'importance de l'apprentissage du sport à l'école, ajoutant que la Fédération est ravie de contribuer à ce processus. Charlotte HYM, ambassadrice de la Fédération, a permis aux élèves de rencontrer une athlète de haut niveau, leur offrant une source d'inspiration et de rêve.

Ce projet sera mis en avant lors des Jeux olympiques à la Villette, pendant les Archifolies, qui sera la Maison de la Fédération et accueillera le public pour célébrer et exposer ces réalisations.

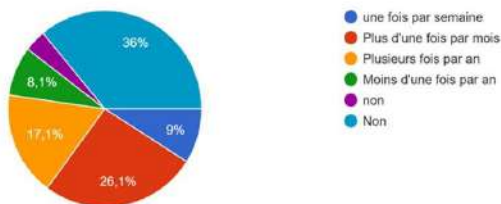


Assemblée Générale 2023

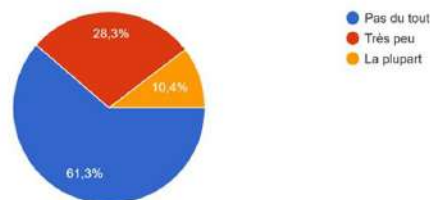
Procès-verbal

Focus enquête para-skate - Titre VII

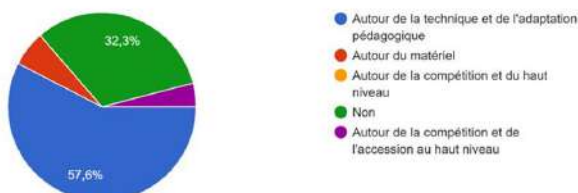
Accueillez-vous des pratiquants en situation de handicap?
111 réponses



Votre encadrement est-il formé pour accompagner des personnes en situation de handicap?
106 réponses



Seriez-vous intéressés par des webinaires ou des rencontres sur votre territoire autour de la pratique des personnes en situation de handicap ?
99 réponses



Journée Paralympique CPSF 8 octobre 2023 Titre VII

Participation de la ligue Ile de France.



Participation d'athlètes :
Eric Dargent, Clément Zannini; Benjamin Coulier,
François Montjoie, Pierre Gagliano.



Michaël Jeremiasz chef de mission de la délégation française Jeux paralympiques.

Présence de Charlotte Hym.

Bochra EL HAMMOUYI met en lumière un point important concernant le développement du parasport au sein de la Fédération. Depuis juin, la Fédération est membre du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ce qui a permis d'engager une stratégie solide dans ce domaine. L'engagement de Agathe BIDAUBAYLE, employée sportive qualifiée, est salué pour son rôle déterminant dans la création d'un véritable réseau de soutien. La Fédération bénéficie également du soutien actif de la Fédération française handisport et des sports adaptés, notamment pour l'accompagnement dans le déploiement de la formation.

De nombreuses actions sont prévues pour développer cette branche, appuyées par une enquête réalisée pour situer l'intégration du sport et du handicap au sein de la Fédération, révélant un potentiel et une volonté claire d'investir



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

dans ce domaine, priorisé par le ministère des Sports. Bochra EL HAMMOUYI mentionne également le succès d'une animation menée en lien avec la Ligue Île-de-France, illustrée par la participation de Michael JEREMIAS, chef de mission de la délégation française aux Jeux Paralympiques, qui a félicité l'initiative.

6. Élection du Conseil d'Administration – remplacement de 4 postes vacants

Délibération :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré élit :

- Madame Myriam FRELEZEAU au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard ;
- Monsieur Mathias THOMER au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard ;
- Monsieur Alexis VIVES au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard ;
- Madame Gaëlle BLEUZEN au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard.

7. Situation financière arrêtée au 31 août 2023

- Rapport sur la situation financière de la fédération par la Trésorière Générale
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos et « quitus » au trésorier
- Approbation de l'affectation du résultat

Monique KERIBIN et **Sylviane DUFAY** présentent la situation financière arrêtée au 31 août 2023.

Elle livre le rapport de gestion du conseil d'administration et indique que conformément à la loi et nos statuts, nous nous réunissons en Assemblée générale ordinaire. Elle indique que sa présentation a pour objet de mettre à connaissance les renseignements financiers nécessaire en vue du vote des résolutions. Le commissaire aux comptes présente également son rapport.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Bilan au 31 août 2023

➤ Résultat comptable - 577 600 €

Intégration des subventions ANS corrélée aux taux de soutien des diverses actions.

- total des charges : 6 186 425€
- total des produits : 5 608 825€

Pour mémoire :

Total des charges : 5 159 086 €

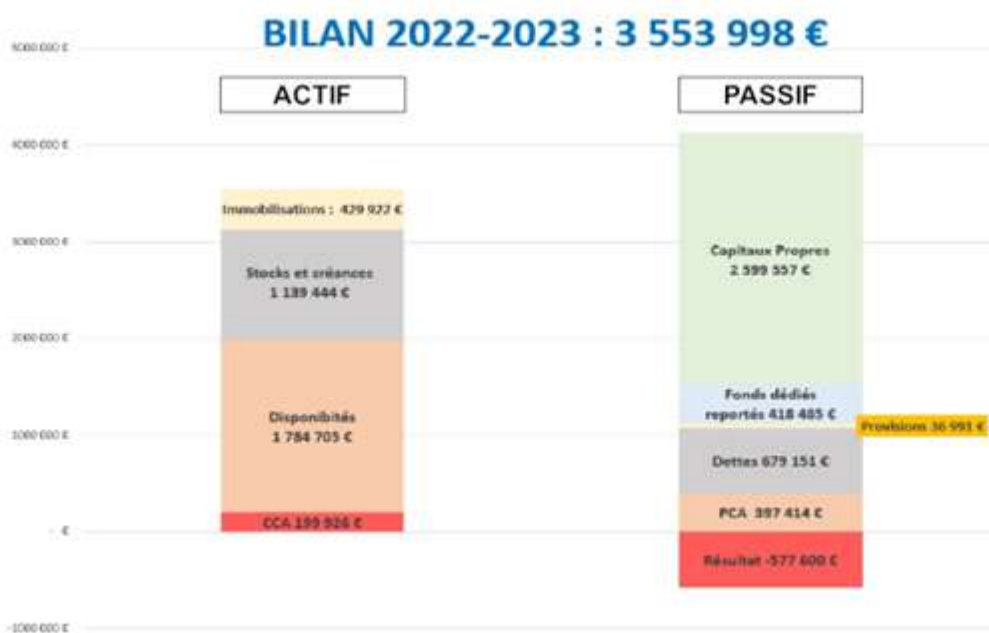
Total des produits : 4 725 917 €

Résultat comptable : - 437 777 €

Reprise de fonds de réserve : 305 000 €

Affectation report à nouveau : 4 608 €

Résultat définitif voté : - 128 169 €





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



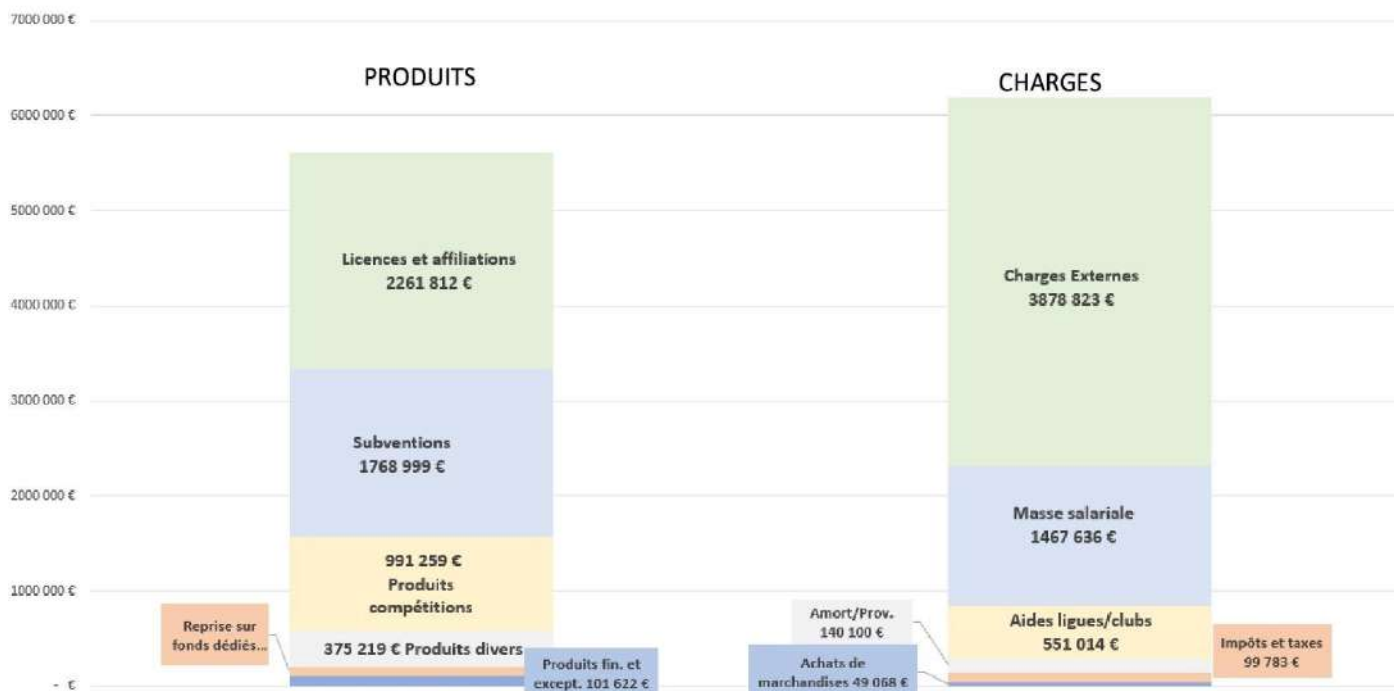
Disponibilités financières

	31/08/2019	31/08/2020	31/08/2021	31/08/2022	31/08/2023
Disponibilités financières	1 632 142 €	2 795 754 €	3 090 132 €	2 916 925 €	1 780 521 €
Variation n-1		1 163 612	294 378	-173 207	-1 136 404
Variation en % n-1		71,29%	10,53%	-5,61%	-38,96%

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
au 30/11	2 465 360 €	2 808 061 €	3 755 955 €	3 932 803 €	3 755 118 €	3 989 115 €
Variation n-1		842 701	947 894	176 848	-177 685	233 997
Variation en % n-1		33,90%	25,76%	4,71%	-4,52%	6,23%



Compte de résultat : - 577 599 €





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



BUDGET 2022/2023

	Charges Budget Voté	Charges Bilan réalisé N	% total	Produits Budget Voté	Produits Bilan réalisé N	% total	Solde Budget Vote	Solde Bilan réalisé N	écart Voté / réalisé N	Reprises sur fonds associatifs	Dont masse salariale Budget Voté	Dont masse salariale Réalisée	Dont subventions alternants budget Voté	Dont subvention alternants Réalisé	Dont masse salariale prise en charge sur subventions	Structurel		Coopérative		
																Charges	Produits	Charges	Produits	
Commissions sportives	1 055 429 €	1 043 145 €	17%	1 020 709 €	1 115 149 €	20%	- 34 700 €	72 004 €	106 704 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	1 043 145	1 115 149	-	-
Course	85 080 €	71 404 €	1%	85 080 €	30 217 €	1%	- €	20 947 €	20 947 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	71 404	30 217	-	-
Roller Hockey	488 743 €	441 217 €	7%	488 743 €	536 833 €	9%	- €	85 516 €	85 516 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	441 217	536 833	-	-
Roller Freestyle Street	40 000 €	40 800 €	1%	40 000 €	36 335 €	1%	- €	- 10 345 €	- 10 345 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	40 800	36 335	-	-
Roller in line Freestyle	- €	- €	0%	- €	- €	0%	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	-	-	-	-
Skateboard	35 330 €	57 454 €	1%	35 330 €	31 075 €	1%	- €	25 379 €	26 375 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	57 454	31 075	-	-
Roller Derby	40 856 €	57 525 €	1%	40 856 €	89 643 €	1%	- €	22 120 €	12 120 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	57 525	89 643	-	-
Rink Hockey	250 450 €	303 773 €	3%	250 450 €	296 233 €	3%	- €	7 540 €	7 540 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	303 773	296 233	-	-
Randonnée	34 730 €	5 595 €	0%	- €	- €	0%	34 700 €	5 595 €	28 105 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	5 595	-	-	-
Artistique	80 230 €	58 005 €	1%	80 200 €	104 915 €	2%	- €	48 912 €	48 912 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	58 005	104 915	-	-
Sperte en infrastructure	- €	438 €	0%	- €	- €	0%	- €	438 €	438 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	438	-	-	-
Equipe de France	1 777 300 €	2 386 445 €	39%	1 067 000 €	1 583 173 €	27%	710 300 €	883 272 €	172 972 €	160 000 €	367 838 €	275 628 €	- €	11 333 €	264 503 €	2 386 445	1 503 173	-	-	
Développement	1 039 455 €	807 998 €	15%	535 600 €	472 065 €	8%	443 695 €	402 953 €	17 983 €	85 000 €	618 965 €	573 284 €	24 000 €	15 889 €	283 996 €	826 278	472 065	21 720	-	
Communication Evénement	289 923 €	508 710 €	8%	41 000 €	163 635 €	3%	248 923 €	340 075 €	91 152 €	10 000 €	89 323 €	240 837 €	16 000 €	27 333 €	- €	411 283	88 635	92 417	75 000	
Gouvernance	515 980 €	535 667 €	9%	67 000 €	21 665 €	0%	448 980 €	514 002 €	65 022 €	50 000 €	172 580 €	193 104 €	- €	- €	- €	460 801	21 665	74 866	-	
Fonctionnement	481 029 €	819 461 €	15%	2 239 608 €	2 333 138 €	47%	1 758 599 €	1 513 678 €	- 244 921 €	4 608 €	109 259 €	517 581 €	8 000 €	2 129 €	- €	797 695	2 269 875	26 766	63 285	
TOTAUX	5 159 096 €	6 386 425 €	100%	5 030 917 €	5 608 825 €	100%	- 128 169 €	- 577 600 €	- 499 431 €	309 608 €	1 361 985 €	1 451 468 €	48 000 €	56 128 €	538 499 €	5 920 697	5 470 562	265 769	188 263	

Résultat global hors reprises sur fonds associatifs: - 437 777 / 577 600 / - 339 823

Pour mémoire Budget primitif N-1: 5 381 500 € / 5 381 500 € / 100 000 € / 1 440 800 € / 530 543 €

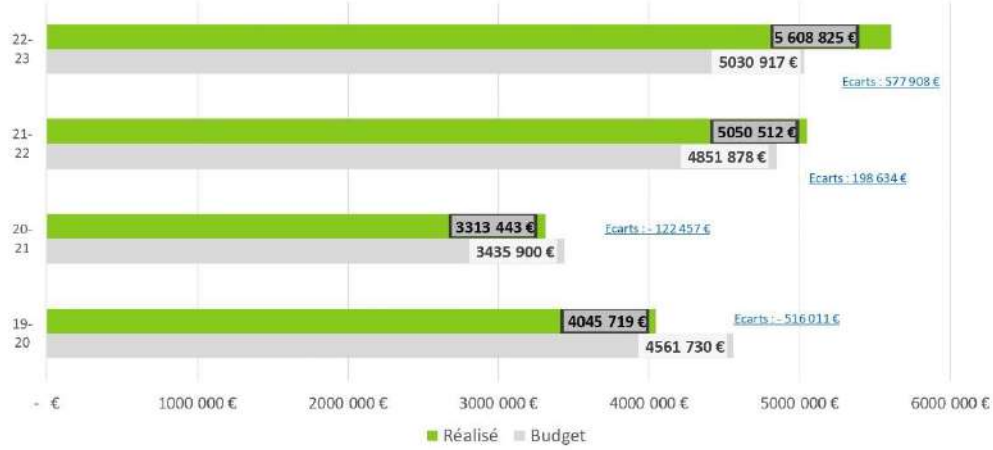
Budget Voté N 1 : net affiliations et licences: 1 780 832 € / 926 000 € / 886 000 € / 686 000 €

Budget Voté N 1 : Financements ANS: 1 521 683 € / 1 222 000 €

1 WSK = 200 KC reporté en 24/25



Produits 2022-2023 Budget * 5 030 917 € / Réalisé 5 608 825 € Hors fonds de réserve



*Appel prévisionnel aux fonds de réserve : 305 000 € et report à nouveau 2021-2022 de 4 608 €

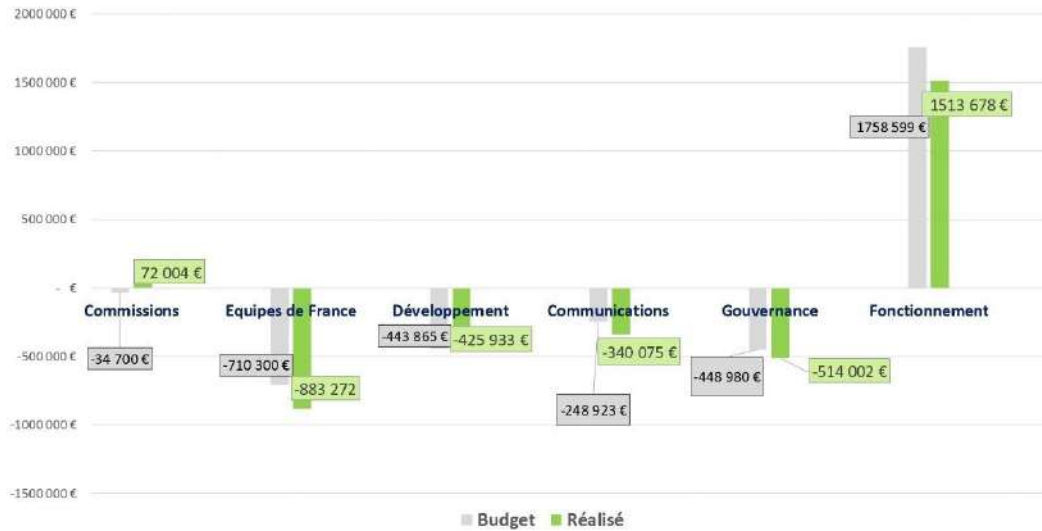




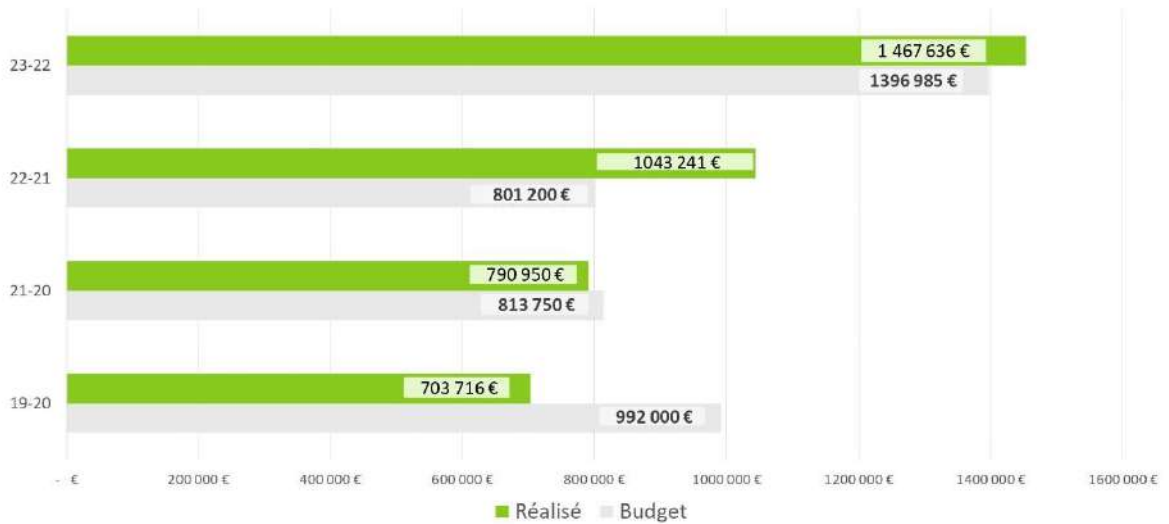
Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Résultat net par poste de budget 2022-2023



Masse salariale 2022-2023 Budget 1 396 985 € / Réalisé * 1 467 636 €



* Dont vacations des intervenants sur les stages sportifs et professionnels

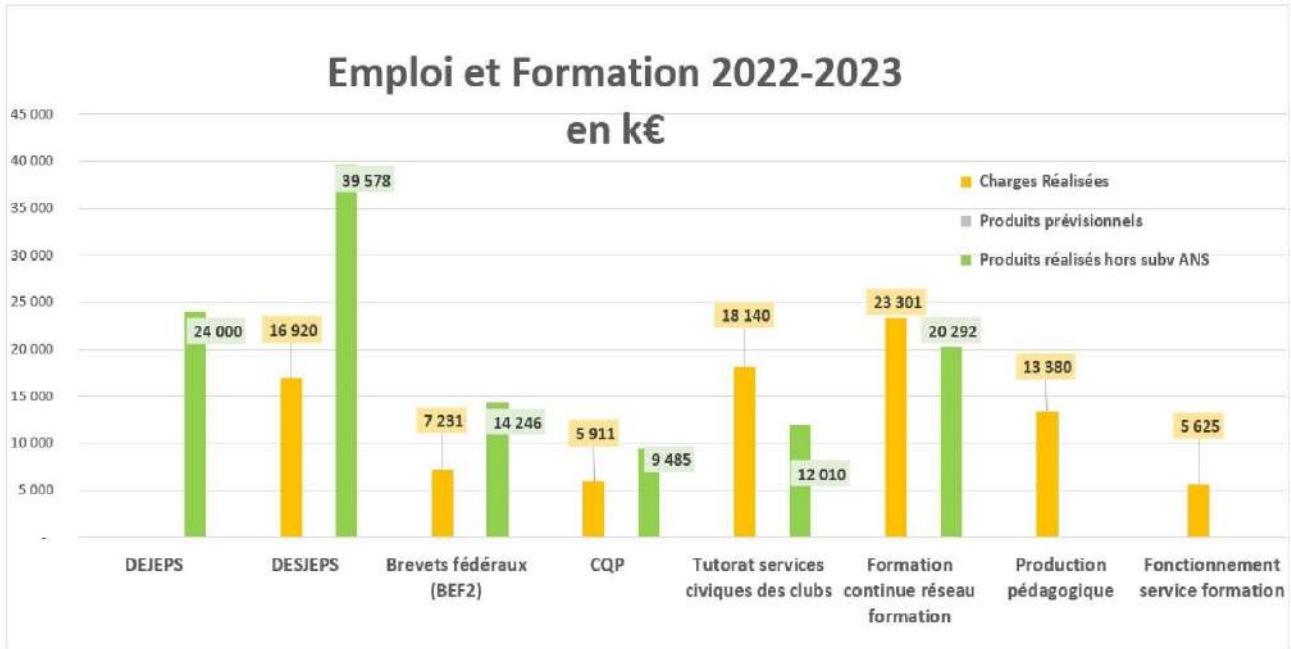




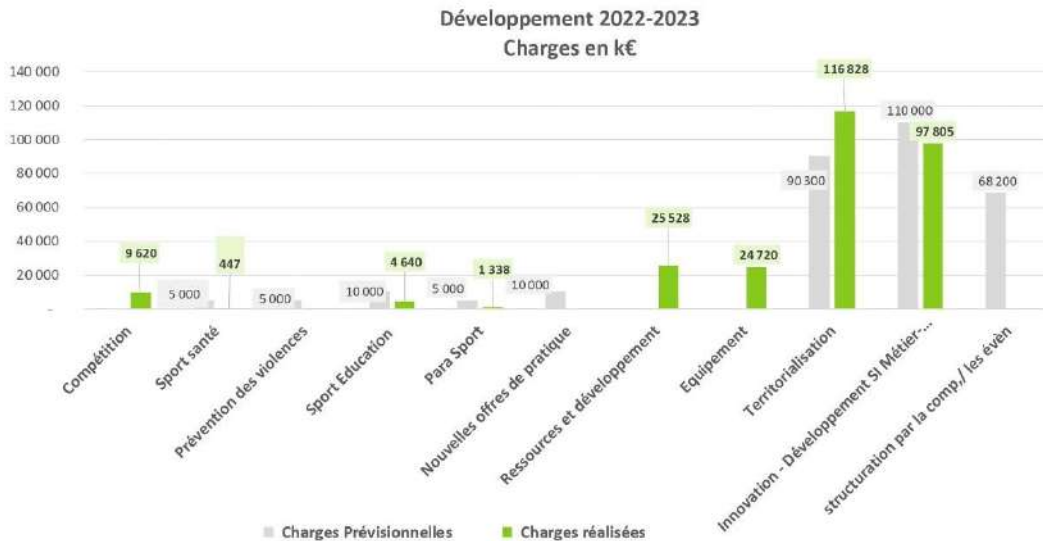
Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Subvention ANS (non ventilée) : 120 000 €
 Résultat net après imputation masse salariale : 38 415 €



Subvention ANS (non ventilée) : 239 600 €

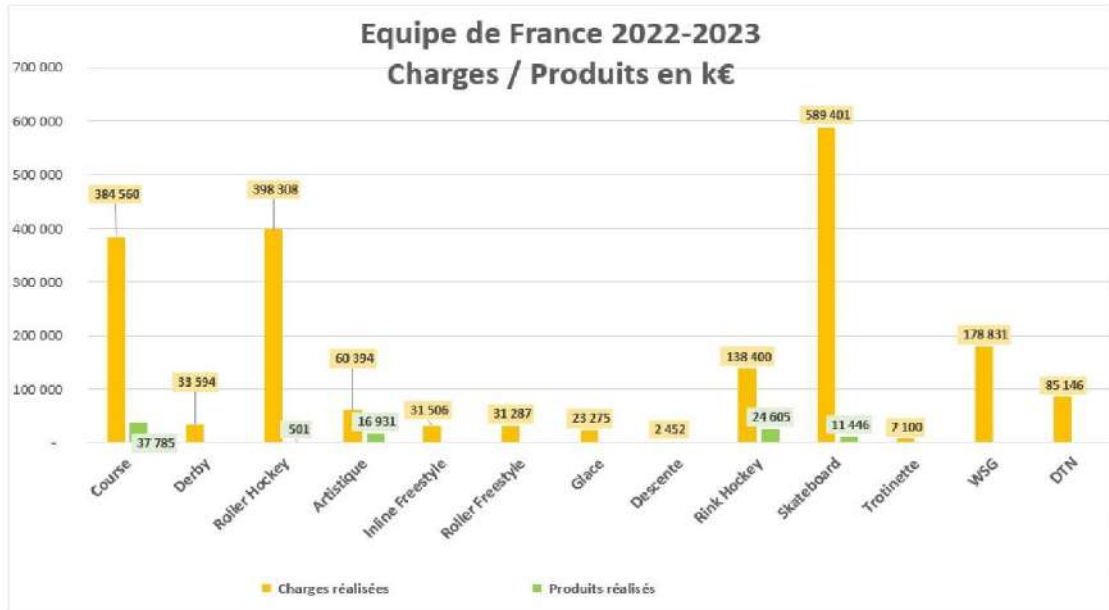




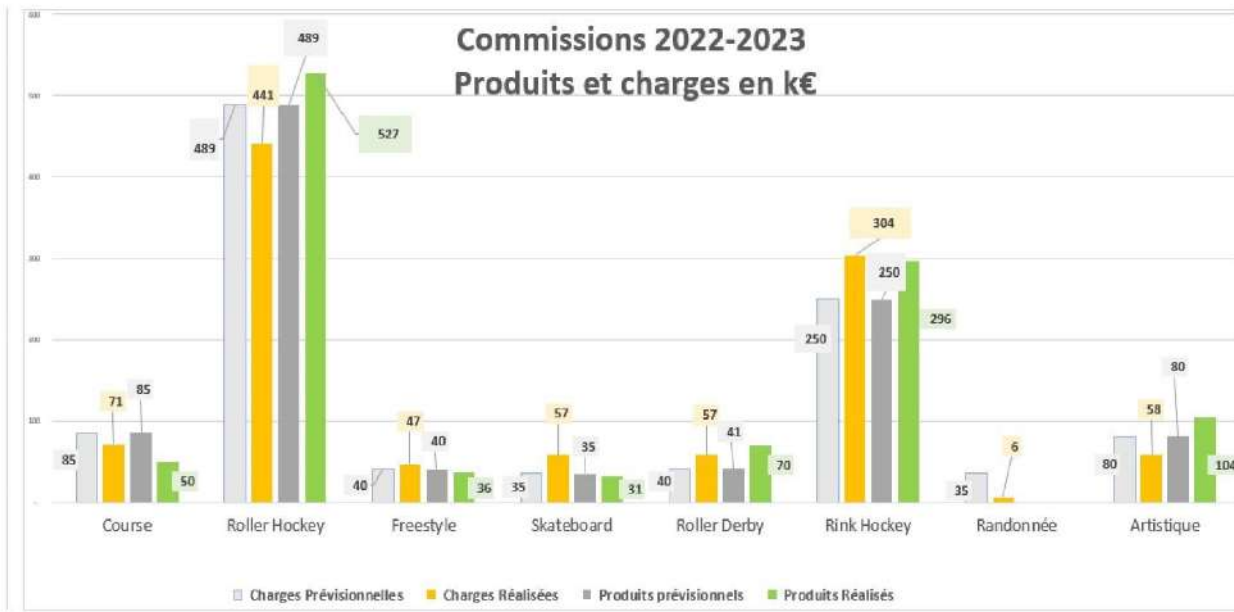
Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal



Subvention ANS (non ventilée) : 1 029 700 €





Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Contributions aux fonds de réserves - année 2022-2023

Activités Commissions sportives *	Charges	Produits	Total
Course	-71 464	50 517	-20 947
Roller Hockey	-441 217	526 833	85 616
Roller Freestyle Inline et street	-46 880	36 535	-10 345
Skateboard	-57 454	31 075	-26 379
Roller Derby	-57 523	69 643	12 120
Rink Hockey	-303 773	296 233	-7 540
Randonnée	-6 595		-6 595
Artistique	-58 001	104 313	46 312
Sport en structuration	-238		-238
Total	-1 043 145	1 115 149	72 004

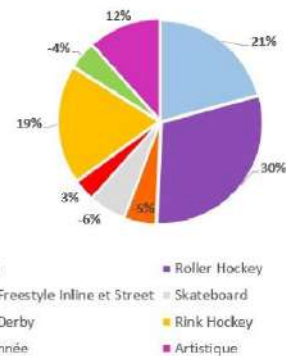
*Activités des Commissions sportives = Réunions, Fonctionnement, Compétitions et Produits divers



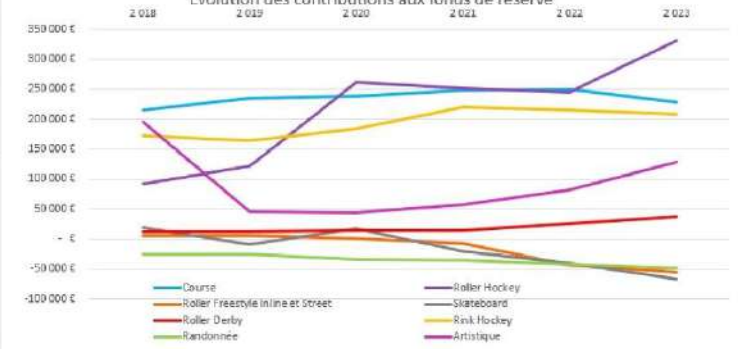
Cumul des contributions aux fonds de réserve

	31/08/18	31/08/19	31/08/20	31/08/21	31/08/22	31/08/23
Course	214 889 €	234 738 €	238 595 €	247 953 €	249 813 €	228 866 €
Roller Hockey	92 075 €	121 778 €	261 705 €	251 020 €	245 014 €	330 630 €
Roller Freestyle Inline et Street	5 945 €	6 266 €	197 €	- 7 712 €	- 44 168 €	- 54 513 €
Skateboard	19 310 €	- 8 911 €	17 382 €	- 20 772 €	- 39 451 €	- 65 830 €
Roller Derby	11 953 €	11 914 €	14 648 €	13 999 €	25 389 €	37 509 €
Rink Hockey	171 980 €	164 956 €	184 654 €	220 184 €	215 881 €	208 341 €
Randonnée	- 25 109 €	- 26 034 €	- 32 875 €	- 35 853 €	- 42 036 €	- 48 631 €
Artistique	195 477 €	45 132 €	43 373 €	57 289 €	82 037 €	128 349 €
Total	686 523 €	549 840 €	727 680 €	726 108 €	692 480 €	764 484 €

Cumul au 31/08/2023



Evolution des contributions aux fonds de réserve



Délibération :

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, après en avoir



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

délibéré, approuve à l'unanimité les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 août 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports.
L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus dans sa gestion à la Trésorière Générale.

Budget 2022-2023

Proposition

Affectation du résultat de	- 577 599,89
Report à nouveau :	- 272 599,89
Fonds associatifs :	- 305 000,00
	selon prévision budgétaire

Détail des fonds de réserves associatifs	Montant au 31/8/2022	Montant au 31/8/2023	Résultat 2022-2023	Nouveau total après affectation	Pour mémoire, financement Budget 23 24	Disponible
Système d'information Métier - développement	150 000	150 000	- 85 000	65 000		65 000
Skateboard olympique - communication	75 000	75 000		75 000	75 000	-
World Skate Games	200 000	275 000	- 80 000	195 000		195 000
Primes de performance aux athlètes	25 000	50 000		50 000	20 000	30 000
Aide à la performance des disciplines non HN	270 000	270 000	- 140 000	130 000	10 000	120 000
Etudes / accompagnement	60 000	60 000		60 000		60 000
Centre national d'entraînement	180 000	180 000		180 000		180 000
Appel à projet développement	120 000	120 000		120 000		120 000
Roller Hockey Coupe de France	30 000	30 000		30 000		30 000
Roller Hockey Aide aux clubs COVID	30 000	30 000		30 000		30 000
Totaux	1 140 000	1 240 000	- 305 000	935 000	105 000	830 000
Autres fonds de réserve fédéraux		1 262 293	- 272 600	989 693		
Totaux		2 502 293	- 577 600	1 924 693		

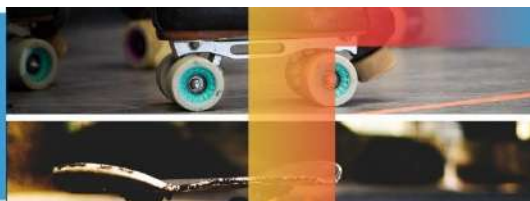


Délibération :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment.

8. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2024-2025

Tarifs 2024-2025
- Licences
- Affiliations



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

TARIFS DES LICENCES pour 2024-2025

- Indexation du tarif sur l'indice IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) au 31/08/2023 : 5,7 % arrondi au cinq centième supérieur
- Pas d'augmentation additionnelle

Licences (sans assurance)	Pour mémoire Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Moins de 6 ans	12,20 €	12,90 €
6 – 12 ans	21,55 €	22,80 €
13 ans et +	41,70 €	44,10 €
Individuels moins de 13 ans	30,35 €	32,10 €
Individuels 13 ans et +	58,10 €	61,45 €

TARIFS DES AFFILIATIONS pour 2024-2025

- Indexation du tarif sur l'indice IPCH (indice des prix à la consommation harmonisé) au 31/08/2023 : 5,7 % arrondi au cinq centième supérieur

Affiliations	Pour mémoire Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	68,70 €	72,65 €
3 ^{ème} année et +	135,95 €	143,70 €

Délibération :

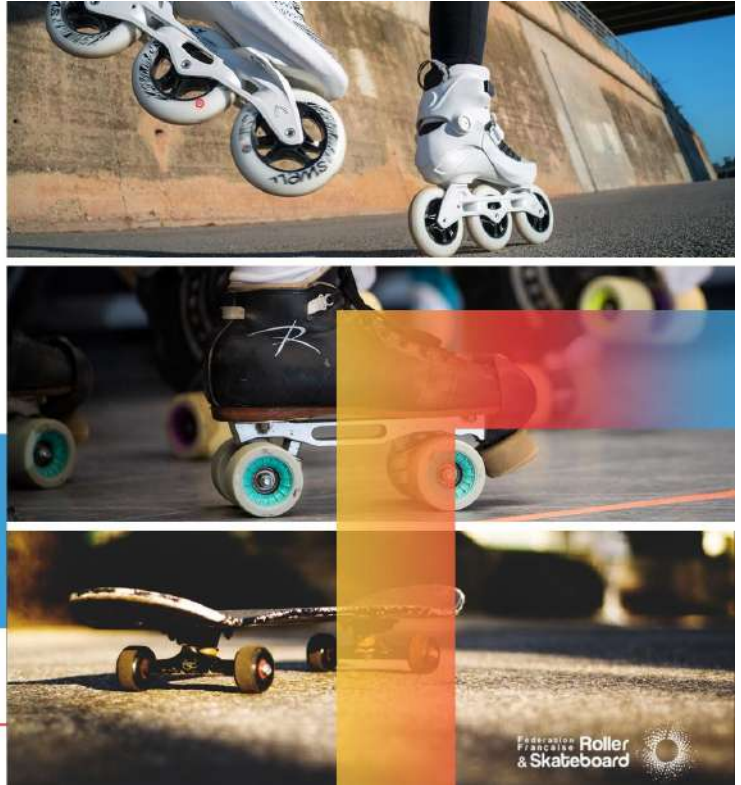
L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2024-2025.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

9. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif 2024-2025



Budget primitif 2024-25
Assemblée Générale
du 16 décembre 2023



BUDGET PRIMITIF 2024/2025

- Total des charges : 5 607 732 €
- Total des produits : 5 589 577 €
- **Résultat : - 18 155 €**

- **920 Clubs**
- **69 000 Licenciés**

- Produits licences + affiliation : 2 712 670 €
- Reversements assurances : 176 170 €
- Reversements aux OD : 324 800 €
- **Produits nets / licences et affiliations : 2 211 700 €**

➤ **Subventions ANS : 1 092 155 €**


- **Masse salariale totale : 1 489 800 €**
- **Masse salariale nette : 952 975 €** soit 17 % des charges du budget

Masse salariale nette =
 + masse salariale chargée
 - subventions pour emploi
 - quote-part prise en charge par les subventions ANS




Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

 BUDGET PRIMITIF 2024/2025		Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Commissions sportives		964 720	936 150	- 28 570	-	-	-
Equipes de France		1 973 400	1 097 155	- 876 245	-	338 200	254 503
Développement		1 168 195	648 300	- 519 895	-	661 945	255 996
Communication Événementiel		320 755	9 000	- 311 755	-	137 455	-
Gouvernance		560 700	26 280	- 534 420	-	175 000	-
Fonctionnement		619 962	2 872 692	2 252 730	-	177 200	-
TOTAUX Budget primitif 24-25		5 607 732	5 589 577	- 18 155	-	1 489 800	510 499

Equipe de France

 BUDGET PRIMITIF 2024/2025		Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Equipes de France		1 973 400	1 097 155	- 876 245	-	338 200	254 503
Haut Niveau		1 325 200	-	- 1 325 200	-	-	-
Haut Niveau subvention Contrat de Performance ANS		-	1 092 155	1 092 155	-	-	-
Haut Niveau subventions Pôles		-	5 000	5 000	-	-	-
Non Haut niveau		230 000	-	- 230 000	-	-	-
Primes de performance aux athlètes		80 000	-	- 80 000	-	-	-
Masse salariale		338 200	-	- 338 200	-	338 200	254 503

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Développement

<u>BUDGET PRIMITIF 2024/2025</u>	Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Développement	1 168 195	648 300	- 519 895	-	661 945	255 996
Subvention Contrat de Développement ANS	-	290 000	290 000	-	-	-
Autres subventions ANS : ESQ	-	59 600	59 600	-	-	-
Formation	237 800	292 700	54 900	-	-	-
Sport santé	5 000	-	5 000	-	-	-
Prévention des violences	10 000	-	10 000	-	-	-
Sport Education	15 000	-	15 000	-	-	-
Para Sport	5 000	-	5 000	-	-	-
Nouvelles offres de pratique	10 000	-	10 000	-	-	-
Fonctionnement DTN / Service Ressources et Développement	500	-	500	-	-	-
Equipement	10 000	-	10 000	-	-	-
Territorialisation	108 300	-	108 300	-	-	-
Randonnée	20 000	-	20 000	-	-	-
Innovation - Développement SI Métier - Dev Digital - informatique	84 650	-	84 650	-	-	-
Masse salariale	661 945	6 000	655 945	-	661 945	255 996

Communication Événementiel

<u>BUDGET PRIMITIF 2024/2025</u>	Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Communication Événementiel	320 755	9 000	- 311 755	-	137 455	-
Communication - Compétitions Nationales	23 900	-	23 900	-	-	-
Communication - Compétitions Internationales	22 000	-	22 000	-	-	-
Refonte de la marque et site internet	10 000	-	10 000	-	-	-
Communication - Presse	3 500	-	3 500	-	-	-
Événementiel	76 700	-	76 700	-	-	-
Promotion d'images	5 000	-	5 000	-	-	-
Événementiel - promotion fédérale	10 000	-	10 000	-	-	-
Outils & Amortissements	17 800	-	17 800	-	-	-
Promotion - PLV	14 400	-	14 400	-	-	-
Boutique Fédérale	-	3 000	3 000	-	-	-
Masse salariale	137 455	6 000	131 455	-	137 455	-

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Gouvernance

BUDGET PRIMITIF 2024/2025	Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Gouvernance	560 700	26 280	- 534 420	-	175 000	-
Actions de représentation des élus	14 900	3 780	- 11 120	-	-	-
Autres activités	21 300	-	- 21 300	-	-	-
Commissions fédérales (non CS)	200	-	- 200	-	-	-
Commission de discipline	-	5 500	5 500	-	-	-
Assemblée générale	17 500	-	- 17 500	-	-	-
Conseils d'administration	7 000	-	- 7 000	-	-	-
Rétrocession licences aux OD	324 800	-	- 324 800	-	-	-
Subvention CNOSF (PAIF)	-	11 000	11 000	-	-	-
Masse salariale	175 000	6 000	- 169 000	-	175 000	-

Fonctionnement

BUDGET PRIMITIF 2024/2025	Charges 24-25	Produits 24-25	Solde	Reprise sur fonds associatif	Dont masse salariale	Dont masse salariale prise en charge sur subventions
Fonctionnement	619 962	2 872 692	2 252 730	-	177 200	-
Licences & affiliations	-	2 712 670	2 712 670	-	-	-
Frais de mutation sur licences	-	18 000	18 000	-	-	-
Produits financiers	-	30 022	30 022	-	-	-
Partenariats	-	100 000	100 000	-	-	-
Assurances des biens fédéraux	5 065	-	- 5 065	-	-	-
Assurances : reversement sur prises de licences	176 170	-	- 176 170	-	-	-
Coût immeuble	66 095	-	- 66 095	-	-	-
Frais administratifs	141 724	-	- 141 724	-	-	-
Honoraires	52 269	-	- 52 269	-	-	-
Autres frais	1 440	-	- 1 440	-	-	-
Masse salariale	177 200	12 000	- 165 200	-	177 200	-

Délibération :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte le budget prévisionnel primitif pour l'exercice 2024-2025.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

10. Approbation des modifications des statuts de la Fédération

11. Approbation des modifications du règlement intérieur de la Fédération

Stéphane CASTERAN présente les modifications des statuts et du règlement intérieur de la Fédération.

Il explique que les modifications apportées aux statuts sont le résultat d'un exercice nécessaire en raison du contexte réglementaire et de la nécessité de se conformer à la loi. Les statuts ont été largement réécrits pour répondre aux nouvelles règles établies par le ministère, étant donné que la Fédération est chargée de missions de service public. Il précise que les remarques ont été prises en compte et que presque tous les articles ont été révisés.



Un engagement de la feuille de route

Refonte des conventions avec les territoires,
Evolution des statuts et règlements intérieurs de la FFRS et des OD,



Premières modifications des statuts FFRS - Décembre 2021

Délais de convocation AG FFRS, honorabilité des pratiquants
Incompatibilités des élus pour préserver des conflits d'intérêt
Modalités de désignation des représentants des clubs dans les OD

Concertation des ligues et CDRS - Séminaire 2022

2 propositions importantes :
- possibilité de listes incomplètes pour ne pas bloquer les CDRS
- possibilité laissées aux ligues de tenir leur AG par visio

Loi n°2022-296 « visant à démocratiser le sport en France » - Mars 2022

Plusieurs volets, dont un concernant la gouvernance des fédérations et de leurs organes déconcentrés
→ Mise en pause de notre refonte des statuts et RI, le temps d'intégrer ces évolutions



C A L E N D R I E R



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Mise à plat des statuts et RI – janvier – février 2023

Identification des questions devant faire l'objet d'arbitrages

Point d'information CA FFRS – mars 2023

Concertation ligues et CDRS – séminaire 11 mars 2023

Travail d'écriture – mars – septembre 2023

Echanges techniques & validation préalable

Présentation des orientations CA FFRS – 10-11 juin 2023



Adoption par le CA FFRS – octobre 2023

Adoption nouveaux statuts et RI : Assemblée Générale Extraordinaire - décembre 2023

C A L E N D R I E R



METHODE

Le projet de textes combine à la fois des obligations légales et des évolutions souhaitées

Les évolutions introduites par la loi sont signalées par 

La FFRS en avance

Certaines dispositions voulues par le législateur sont déjà en vigueur (parité...) Toutes ne sont donc pas détaillées ici.

Statuts et Règlement Intérieur sont intimement liés

Pour une lecture plus cohérente du projet, l'examen des 2 textes est conjoint.

Des textes entièrement réécrits

Si la plupart des dispositions déjà en vigueur sont maintenues, un travail de réécriture complet a été réalisé afin d'éviter des erreurs et redondances. Ne pas se limiter à un examen des seules marques de révision du document.



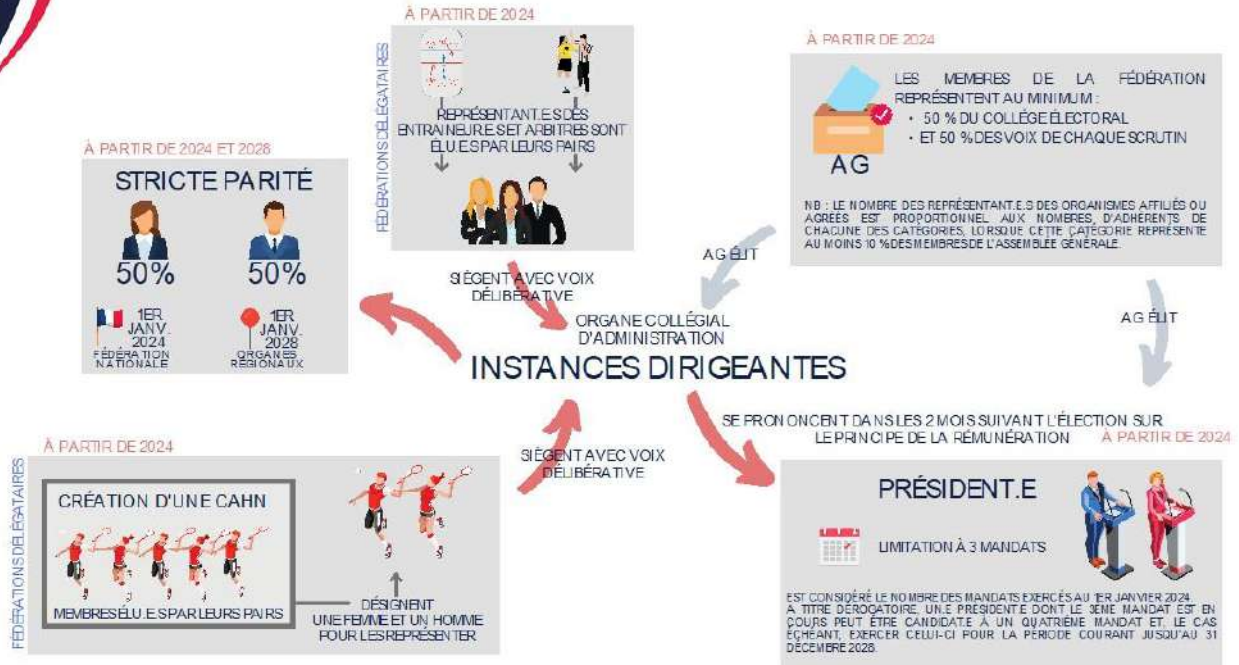


Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

MODIFICATIONS STATUTAIRES OBLIGATOIRES



“ Refonte des statuts et du règlement intérieur ”



Fédération Française Roller & Skateboard

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Objet social – Art 1^{er} statuts

Ajout des disciplines manquantes dans l'objet social (formulation non limitative afin de ne pas bloquer l'ouverture à nouvelles spécialités).

Ajout du parasport

Affiliation – Art 2 statuts

Mention expresse de l'obligation de régler sa cotisation fédérale et de licencier tous ses membres pour être affilié (mesure déjà existante mais moins lisible).

Obligation de **déclarer l'organe directeur** et **communiquer le PV d'AG** dans un délai d'1 mois.

Organes déconcentrés – Art 6 statuts

Formulation plus précise pour affirmer le **mécanisme de tutelle de la fédération en cas de défaillance d'un OD** (administration temporaire et organisation d'une AG).

Autorisation des **listes incomplètes pour les CDRS**.

Limitation nombre mandats (x 3) pour les **Président(e)s de Ligues**.



Délivrance de la licence – Art 7 statuts, art. 9 règlement intérieur

Obligation du **contrôle d'honorabilité** (déjà en vigueur, reformulé).



Refus de licence pour une personne condamnée définitivement à des crimes et délits à caractère sexuel (déjà en vigueur, reformulé).

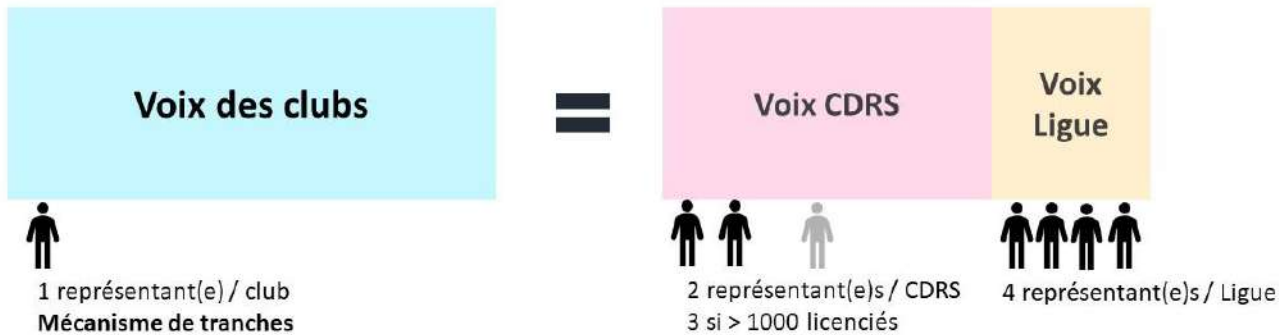
Assemblée Générale – Art 11 statuts, art. 16 règlement intérieur

Participation des clubs à l'assemblée générale électorale qui doivent représenter mini 50 % de l'assemblée



- > Pour plus de cohérence, proposition de conserver le même collège électoral pour toutes les AG.
- > En concertation avec les organes déconcentrés, proposition de maintenir des représentants des territoires.
- > Souhait de ne pas réintroduire un mécanisme de procuration pour une plus grande transparence.

Composition de l'AG



Cumul représentant de club et représentant de territoire possible. Pas de cumul possible entre 2 territoires.

Les voix des représentants des territoires sont calculées chaque année à partir de ceux des clubs. Ainsi, une baisse des licenciés ne peut conduire à rendre les territoires prépondérants dans le collège électoral.

Les voix de chaque représentant des territoires sont arrondies à l'entier inférieur.

Représentants des territoires : ticket titulaire / suppléant (possibilité de se présenter sans suppléant)

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Nombre de voix des clubs

Article 11.1 - Les représentants des associations affiliées à la Fédération

Chaque association affiliée à la Fédération est représentée par son Président ou un membre licencié de la structure dûment mandaté.

Chaque représentant dispose d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées à la date du dernier jour de la saison précédente et suivant le barème ci-dessous :

- de 3 à 10 licences : 1 voix
- de 11 à 30 licences : 2 voix
- de 31 à 50 licences : 3 voix
- de 51 à 75 licences : 5 voix
- de 76 à 100 licences : 8 voix
- de 101 à 150 licences : 11 voix
- de 151 à 200 licences : 14 voix

Il sera attribué une voix supplémentaire par tranche de 50 licences jusqu'à 500 licences, puis une voix supplémentaire par tranche de 100 à partir de 501 licences.

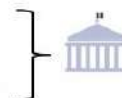
Conseil d'Administration – section 2 statuts

Parité obligatoire dans le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif (écart max de 1)
(sans effet nouveau, déjà en vigueur depuis 2016 et renforcé en 2020)



> Augmentation de 27 à 33 membres :

- ajout d'un(e) juge / arbitre désigné par ses pairs
- ajout d'un(e) entraîneur désigné(e) par ses pairs
- ajout de 2 sportifs de haut niveau (1 homme, 1 femme) – également membres du BE
- maintien de 2 licenciés mini par discipline constituée en commission sportive ; séparation des commissions techniques sportives Inline Freestyle et Roller Freestyle.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Athlètes de Haut Niveau – art. 31 statuts

Création d'une Commission des Athlètes de Haut Niveau composée de 8 membres (parité H/F).

La CAHN désigne 2 représentants (H/F) pour siéger au CA et au BE.

Collège électoral de la CAHN : les athlètes inscrits sur les listes de HN

Conditions pour être élu à la CAHN : être / avoir été athlète de HN au cours des 2 dernières olympiades (dont celle en cours).

Désignation 2 mois avant à 2 mois après l'AG électorale



Juges – Arbitres et Educateurs – art. 18 et 19 statuts

1 juge – arbitre et 1 éducateur au sein du CA.

Election par les pairs, scrutin nominal. Majoritaire à 2 tours. 2 mois avant à 2 mois après l'AG électorale.

Qui est retenu en tant que juge – arbitre ?

- Toutes les disciplines et tous les degrés
- Être inscrit dans Rolskanet



Qui est retenu en tant qu'éducateur ?

- Diplômes professionnels
- Être renseigné dans Rolskanet

Comment respecter la parité au CA ? Juge / Arbitre et Educateur doivent être de genres différents.

- Tirage au sort.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Organisation des CA et BE par visioconférence – art. 16 et 22 statuts

Mention explicite de cette possibilité qui est devenu une pratique régulière depuis la crise sanitaire.

Intérim en cas de révocation ou démission collective du Conseil d'Administration – art. 17 statuts

Précisions techniques pour assurer la gestion des affaires courantes et convoquer l'élection d'un nouvel organe directeur

Postes vacants suite à une démission – art. 17 statuts

Proposition que le CA décide de pourvoir ou non les postes devenus vacants (dans la limite de 5 maximum)

Composition du Bureau Exécutif – Art 21 et 23 statuts

Introduction d'une fourchette de 8 à 12 membres

En cas de démission, le Président peut décider, jusqu'à concurrence de 6 postes restants, de pourvoir ou non les postes devenus vacants au sein du BE.

Election du Président – art. 24 statuts

Selon la loi, le(a) Président(e) doit être élu(e) directement par les clubs. Pour éviter 2 élections consécutives (CA puis président(e)) en AG, la tête de liste qui arrive en tête est automatiquement élue Président.



Mécanisme d'intérim par le doyen de la liste majoritaire dans le cas où la tête de liste ne pourrait plus être candidat à la fonction de Président(e) le jour de l'AG, dans l'attente de consulter de nouveau les clubs lors d'une AG destinée à valider un nouveau candidat.

Limitation nombre de mandats de Président(e) – art. 24 statuts

3 mandats complets maxi, consécutifs ou non.

Est considéré comme un mandat accompli, un mandat interrompu (par ex. démission) dans une période d'1 an précédent l'élection.

Vacance de la Présidence et désignation d'un(e) Président(e) par intérim – art. 26 statuts

Selon cette même logique, le / la Président(e) désigné(e) par intérim devra être confirmé(e) lors de la plus proche AG.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Commission technique sportive – titre IV, section 1 statuts

Changement de dénomination pour mieux correspondre à l'appellation de la World Skate (Technical Committee).
Pas d'incidence sur le fonctionnement.

Inscription dans les statuts d'une commission des sports en structuration.

Commission de Supervision des Opérations Electorales – art. 28 statuts

Elargissement des fonctions à toutes les élections et non seulement celles portant sur les personnes.

Rôle de garant lors de consultations électronique.

Ajout de 3 suppléants (en + de 3 titulaires)

Possibilité d'être membre de la commission et de participer en tant qu'électeur à l'AG.

Comité d'Ethique et de Déontologie – art. 33 statuts

Chargé de déterminer la liste des membres élus qui devront réaliser une déclaration de patrimoine et une déclaration d'intérêt à la HATVP.



Commission fédérales – art. 33 statuts

Assouplissement des règles de fonctionnement pour correspondre à leur réalité : celle de groupes de travail

Suppression d'un nombre minimum de membres

La commission peut être à durée déterminée ou non selon la mission confiée

Sa création relève du BE ou du CA selon que son objet relève des prérogatives de l'une ou l'autre instance

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Licence – garanties d'assurance – art. 9 règlement intérieur

Ajout des mentions réglementaires liées à l'information sur les garanties d'assurance pour les victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques.



Rémunération des dirigeants – art. 20 statuts

Application de l'évolution législative (un vote du CA dans la continuité de l'AG). Cela conduit à un assouplissement du fonctionnement actuel.



Modification des statuts – art. 36 statuts

Mention explicite que les AGE peuvent être consultées par voie électronique (nos textes manquaient de précision).

Déclaration dans Rolskanet – art. 3 et 6 statuts

Ajout d'une obligation de déclaration sous 1 mois pour :

- Les clubs : des fonctions de dirigeants, d'officiel, d'encadrant ; transmission des docs administratifs (P AG, composition de l'organe directeur)
- Les OD : déclaration des dirigeants, des représentants à l'AG : transmission des docs administratifs.

Il est proposé à la suite des débats, un amendement à l'article 11.2 des statuts : Chaque ligue régionale dispose de quatre représentants titulaires et jusqu'à 8 suppléants, élus sous la forme d'un ticket comprenant un titulaire – et jusqu'à deux suppléants classés par ordre. En cas d'indisponibilité, seul le premier suppléant du ticket ou, en cas d'indisponibilité de ce dernier, le second suppléant, peut représenter son titulaire.

Délibération :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après en avoir délibéré, adopte les modifications des statuts de la Fédération.

Délibération :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte les modifications du règlement intérieur de la Fédération.

12. Approbation des modifications du règlement financier



Modifications du règlement financier



PRESENTATION SYNTHETIQUE DES MODIFICATIONS

Rappel de l'objet du document

Le règlement financier de la fédération détermine dans ses différents titres : l'organisation comptable et financière de la fédération, l'approbation des comptes et l'adoption du budget, les procédures d'engagement des dépenses, de contrôle des factures et notes de frais, de paiement, de l'aide aux ligues régionales et comités départementaux, de la prise en charge des frais de déplacement, de la détermination des montants financiers, des avances financières et moyens de paiement ou d'encaissement.

Présentation synthétique des modifications

La proposition de révision du document a pour objet son adaptation à /ou la détermination des nouvelles modalités suivantes :

- . L'organisation des services fédéraux et son incidence sur la définition des ordonnateurs
- . La mise en œuvre de la dématérialisation des procédures comptables et son incidence sur les différents processus comptables
- . La fixation d'un délai maximum de 2 mois pour la remise des notes de frais au service comptable (article 12)
- . L'élargissement de la liste des bénéficiaires d'un véhicule de location (article 16)
- . La prise en compte des nouvelles modalités d'élections dans le remboursement des frais de déplacement des représentants des clubs à l'assemblée générale (article 24)
- . La mise en œuvre de moyens de paiement ou d'encaissement en ligne sécurisés (article 29)

Pour information, les seuils financiers de compétence ne sont pas modifiés (articles 9, 11, 13)

Ces modifications ont été approuvées lors des conseils d'administration des 10 juin et 8 novembre 2023

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

DETAIL DES MODIFICATIONS _ Règlement Financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard

Nouveau texte et modifications en rouge

Table des Matières

- Titre 1er – Organisation comptable et financière
- Titre II – Approbation des comptes et adoption du budget
- Titre III – Procédures
- Titre IV – Aide **annuelle** aux ligues régionales et comités départementaux
- Titre V - **Prise en charge des frais de déplacement Barèmes de remboursement**
- Titre VI – Détermination des montants financiers
- Titre VII – Les avances financières **et moyens de paiement ou d'encaissement**

Article 1er – Objet du règlement financier

Le règlement financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard, ci-après dénommée la « Fédération » ou « FFRS », a pour objet de définir les principes qui sont destinés à la bonne administration de la fédération, et qui régissent l'organisation de sa gestion financière.

Article 3 – Organisation du service comptable **et financier**

3.1 La fédération dispose d'un service comptable **et financier**, qui est composé d'un(e) responsable administratif (ive) et financier (ère) **chef-comptable**, assisté (e) de comptables. Ce service est placé sous l'autorité du (de la) Trésorier (ère) général(e) et du **Directeur, en sa qualité de manager opérationnel désigné par le Président de la Fédération.**

3.2 Le Trésorier général est chargé :

- De l'encadrement du service comptable **et financier** de la Fédération.

3.3 Le service comptable **et financier** de la Fédération est chargé :

- **De la préparation des budgets et des analyses budgétaires et financières.**

Article 4 – Experts comptables et Commissaires aux Comptes

La FFRS **Roller et Skateboard** est assistée d'un cabinet d'expertise comptable. Le cabinet d'expertise comptable est chargé :

- De la révision des comptes généraux **et analytiques ;**

Les comptes sont certifiés par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes désigné(s) par l'Assemblée Générale de la **Fédération F-Roller et Skateboard** dans les conditions prévues par ses statuts et les textes en vigueur.

DETAIL DES MODIFICATIONS _ Règlement Financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard

Nouveau texte et modifications en rouge

Article 6 – Elaboration et vote du budget

6.1 Un cadrage, qui fixe les grands équilibres du budget prévisionnel est établi par le Bureau Exécutif, en liaison avec le **Directeur et le** Directeur Technique National. Le budget prévisionnel est ensuite préparé par le Trésorier, **le responsable administratif et financier en coordination avec les responsables de services, ou « cercles », de la Fédération le Directeur, le** Directeur Technique National, ainsi que les élus en charge des commissions **techniques** sportives.

Section 1 – Engagement des dépenses

Article 7 – Définition des ordonnateurs

Disposent d'une compétence générale en matière d'engagement des dépenses :

- Le Président ;
- Le Trésorier **général**

Disposent d'une compétence par délégation :

- Les responsables des commissions **techniques** sportives, dans leurs domaines de compétences, dans le respect de l'objet des dépenses et dans la limite de leurs budgets respectifs adoptés par le Conseil d'Administration ;
- Le Directeur Technique National, dans le cadre de la gestion **du Projet de Performance Fédéral (PPF)** des subventions publiques faisant l'objet de conventions et/ou de contrats ;
- **Le Directeur et le responsable comptable responsable administratif et financier**, dans la limite de 1 000 euros.

Article 8 – Modalités

8.2 **Un exemplaire l'original ou un double** de tout bon de commande ou devis doit être transmis, daté et signé, au service comptabilité de la Fédération.

8.3 La dématérialisation des processus comptables et financiers sera mise en œuvre.

Section 2 – Contrôle des factures et notes de frais

Article 10 - Modalités

Le service comptabilité vérifie l'exactitude de la facture, des frais engagés et des justificatifs et opère le rapprochement avec le Bon de Commande, de réservation ou le devis, ainsi qu'avec le bon de livraison ou d'exécution.

Il mentionne appose un cachet nominatif paraphe attestant que ces vérifications ont bien été effectuées, que les barèmes ont été respectés, ...

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, ces vérifications et validations sont réalisées à l'aide d'un outil logiciel.

Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

DETAIL DES MODIFICATIONS _ Règlement Financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard

Nouveau texte et modifications en rouge

Article 12 – Modalités de présentation et de remboursement des notes de frais

Les notes de frais doivent comporter les renseignements complets demandés.

L'utilisation des modèles spécifiques fournis par la Fédération FF Roller et Skateboard (version papier ou numérique) est obligatoire.

Les justificatifs **originaux** des dépenses objets de la demande de remboursement doivent être joints.

Pour être remboursées, les notes de frais devront être remises au service comptable et financier dans un délai de 2 mois suivant la réalisation de la dépense. Toute dérogation devra être justifiée.

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, ces vérifications et validations sont réalisées à l'aide d'un outil logiciel dès que sa mise en œuvre est validée par le Bureau Exécutif.

Section 3 – Procédure de paiement

Article 13 - Modalités

Le Responsable administratif et financier ~~Directeur et le Responsable comptable~~ de la Fédération, ainsi que les comptables placés sous son autorité, sont habilités à procéder, sur ordre et dans le respect des présentes procédures, aux virements bancaires ou aux virements internes, y compris en placement de trésorerie.

Article 14 – Procédure sur le fonctionnement des paiements par virement bancaire

~~Les paiements à effectuer par virement bancaire doivent être établis par le service comptabilité dans un fichier sous forme de liste, qui devra être signée au préalable, pour ordre de paiement, par un ordonnateur.~~

Les paiements à effectuer par virement bancaire doivent être, au préalable, validés par un ordonnateur sur présentation d'un document détaillé établi par le service comptable et financier.

Dans le cadre de la dématérialisation des procédures, ces opérations et validations sont réalisées à l'aide d'un outil logiciel.

Titre IV – Aide ~~annuelle~~ aux ligues régionales et comités départementaux

La Fédération peut également collecter en son nom et pour le compte des ligues régionales et des comités départementaux, selon les tarifs que la ligue régionale ou le comité départemental a préalablement définis, toute transaction financière. A ce titre, la Fédération a également compétence pour reverser à chaque ligue régionale ou comité départemental, toute somme collectée pour cet organisme, selon les tarifs préalablement définis.

DETAIL DES MODIFICATIONS _ Règlement Financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard

Nouveau texte et modifications en rouge

Titre V – Prise en charge des frais de déplacement ~~Barèmes de remboursement~~

Article 16 – Moyens de déplacement

Afin d'éviter l'avance de fonds personnels, les réservations d'hôtel, de repas, de véhicules et de titres de transports sont effectuées, autant que possible, par le secrétariat du siège fédéral ou les commissions **techniques** sportives.

...**location de véhicule** : Catégorie B (type 208), Catégorie C (type 308)

Afin d'éviter l'avance de fonds et le dépôt d'une caution, les élus fédéraux **ainsi que les officiels de compétition, salariés, membres de la DTN**, peuvent obtenir la réservation d'un véhicule de location via les services de la Fédération qui procéderont à la réservation auprès d'un loueur partenaire.

Les frais de déplacement sont remboursés sur présentation des justificatifs **originaux**.

Article 17 – Restauration et hébergement

Les justificatifs, **originaux**, présentés à l'appui des demandes de remboursement de frais doivent mentionner les noms de l'ensemble des personnes pour lesquelles les dépenses ont été engagées.

Les barèmes de restauration fixés par le Conseil d'Administration s'appliquent en cas de restauration individuelle d'un bénévole de la Fédération **FF Roller et Skateboard**

Article 18 – Frais de parking et de taxis

Les frais de parking sont remboursés sur présentation d'un justificatif **original**

Article 21 – Les formations fédérales ou professionnelles

Le montant des frais **administratifs d'inscription** et des frais pédagogiques des formations fédérales (BEF 2) ou professionnelles (CQP) **sont fixés est fixé** par le Conseil d'Administration.

Le montant de la rémunération des vacataires de la Fédération est fixé par le Conseil d'Administration, au regard de **la nature** des missions qui sont attribuées.



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

DETAIL DES MODIFICATIONS _ Règlement Financier de la Fédération Française de Roller et Skateboard

Nouveau texte et modifications en rouge

Article 24 – Les frais de déplacement des représentants des clubs à l'Assemblée Générale fédérale

Un forfait, dont le montant est fixé par le Conseil d'Administration, est attribué aux organes déconcentrés, pour le déplacement (transport, hébergement, restauration) de chacun de leurs représentants ~~des clubs~~ présents.

Les représentants ~~des clubs~~ de la ligue d'accueil, ainsi que de tous les comités départementaux appartenant à la ligue d'accueil sont remboursés de leurs frais sur justificatifs, dans la limite du montant du forfait fixé par le Conseil d'Administration.

Titre VII – Les avances financières et moyens de paiement ou d'encaissement

Article 26 – Les avances financières sur comptes professionnels

Des CTS/EN peuvent bénéficier de comptes bancaires professionnels, ouverts par la ~~Fédération FF Roller et Skateboard~~ pour leur usage et besoins professionnels. Ces comptes obéissent aux règles et modalités suivantes :

- chaque dépense doit faire l'objet de justificatifs ~~originaux~~ produits dans les 60 jours suivant la dépense au service comptable ;

Article 28 – Les comptes bancaires des commissions ~~techniques~~ sportives

Les commissions ~~techniques~~ sportives peuvent se voir attribuer un compte bancaire, sur décision du Conseil d'Administration, pour le fonctionnement de leurs activités, ouvert par la ~~Fédération FF Roller et Skateboard~~.

Des moyens de paiement (chèque et/ou carte bancaire) peuvent être rattachés à ce compte bancaire, et transmis au responsable de la commission ~~technique~~ sportive.

Chaque dépense doit faire l'objet de justificatifs ~~originaux~~ produits dans les 60 jours suivant la dépense au service comptable. Passé ce délai de 60 jours, si les justificatifs ne sont pas transmis au service comptable, alors l'utilisation des moyens de paiement sera bloquée.

Article 29 – Moyens de paiement ou d'encaissement en ligne sécurisés

La Fédération peut ouvrir des comptes de paiement ou d'encaissement en ligne sécurisés de type HelloAsso, Sumup,...

L'ouverture de ces comptes sera effectuée par le service comptable et financier.

Le service comptable et financier est l'administrateur de ces sites.



Délibération :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte les modifications du règlement financier de la fédération.

13. Rapport d'activités de la Commission Médicale

Xavier FANCA présente la composition de la commission médicale ainsi que les équipes médicales et paramédicales. Il aborde ensuite l'encadrement des Equipes de France en stages et compétitions internationales, à la suite quoi il fait le point concernant le suivi médical réglementaire. Il termine son rapport en présentant le bilan du suivi médical et les études épidémiologiques.

1 - Composition de la Commission médicale

Xavier FANCA : président

Médecin Fédéral National, coordinateur SMR

Diane LATTERE : membre - médecin Équipes de France Roller hockey

Fanny MEVELLEC : membre - médecin Équipe de France skateboard

Florent DEVENYNS : membre - médecin d'équipes (à déterminer selon besoins)

Philippe LALLEMEND : membre - médecin de pôle Nantes cours

Serge LISE : membre - médecin chef Creps de Talence, médecin pôle France cours

Jean Charles LAUREAU : kinésithérapeute fédéral national

2 - Equipe médicale

Xavier FANCA : Médecin Fédéral National, coordinateur SMR

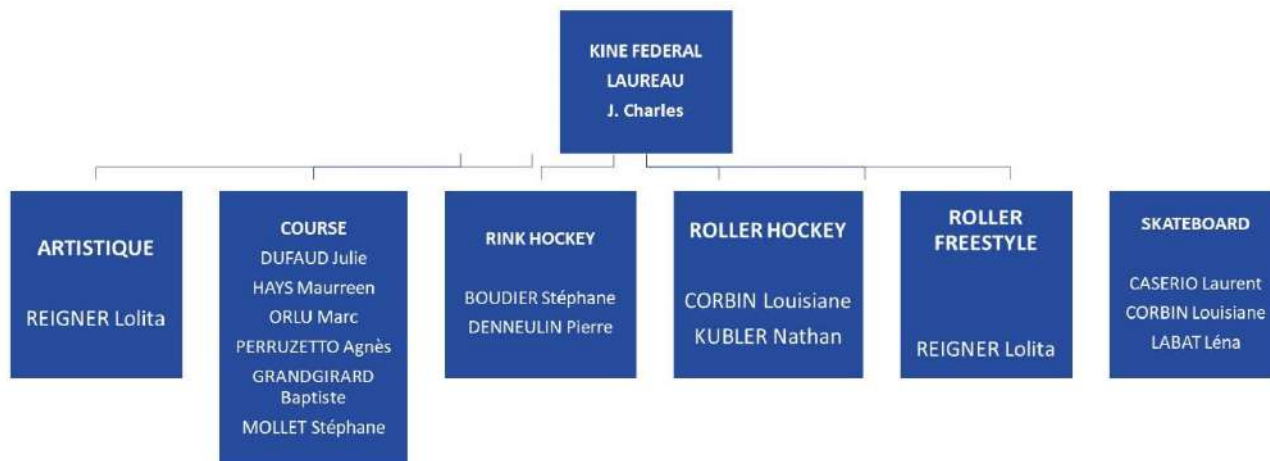
Médecins d'équipe:

Diane LATTERE : médecin Équipes de France roller hockey (freestyle – course)

Sabina VITRY : médecin Équipes de France rink hockey (freestyle)

Fanny MEVELLEC : médecin Équipes de France skateboard (course)

3 - Equipe paramédicale



2 – Encadrement des Equipes de France en stages et en compétitions internationales

- Volet kinésithérapie : tous les stages et compétitions européens et mondiaux ont bénéficié de la présence d'un kinésithérapeute
- Volet médical : seul le skateboard a bénéficié de la présence d'un médecin sur 2 compétitions mondiales.

Suivi médical réglementaire

Les examens (obligatoires) demandés par la FFRS sont :

1/ **Examen clinique** comprenant :

- examen physique,
- ECG de repos,
- bandelettes urinaires,
- bilan diététiques,
- bilan psychologique avec compte rendu complet

2/ **Bilan Biologique** :

- NF,
- ferritine,
- réticulocyte.

3/ **Échographie cardiaque** : cet examen concerne uniquement les SHN , il est demandé une seule fois dans la vie d'athlètes et après 18 ans si l'examen a été fait avant (les espoirs ainsi que le collectif France ne sont donc pas concernés).

Bilan suivi médical réglementaire : arrêté au 27 novembre 2023

Le nombre total de sportifs inscrits sur la liste et ayant bénéficié du SMR est de 215 inscrits (*au lieu de 192 en 2022*). Cette augmentation est due à l'intégration des 32 SHN freestyle (Roller freestyle et Inline freestyle)

Les 215 sportifs inscrits sur liste sont répartis tels que :

- 78 SHN
- 70 espoirs
- 67 collectifs nationaux

Les SHN se composent de :

- 25 élites
- 15 seniors + 1 reconversion
- 37 relèves

La répartition par discipline :

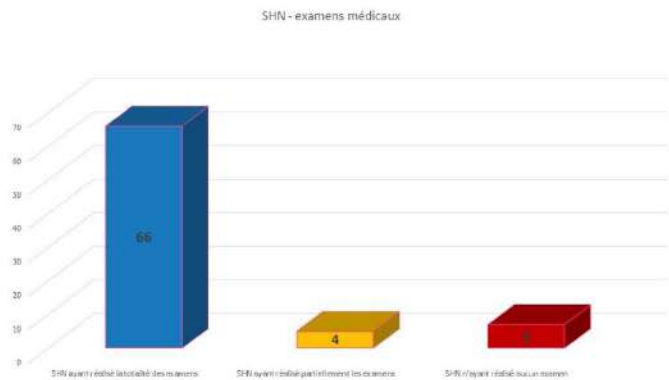
- **Course** : 94 sportifs inscrits sur liste : 39 SHN – 25 espoirs – 30 collectifs nationaux
- **Roller Hockey** : 57 sportifs inscrits sur liste : 26 SHN – 21 espoirs – 10 collectifs nationaux
- **Skateboard** : 32 sportifs inscrits sur liste : 10 SHN – 13 espoirs – 13 collectifs nationaux
- **Freestyle** : 32 sportifs inscrits sur liste :
 - 15 roller freestyle : 4 SHN – 5 espoirs – 6 collectifs nationaux
 - 17 inline freestyle : 4 SHN – 5 espoirs – 8 collectifs nationaux

Bilan Suivi médical règlementaire : arrêté au 27 novembre 2023



Suivi médical règlementaire : Athlètes Haut Niveau

	Athlètes SHN	
Athlètes ayant réalisé l'intégralité des examens	66	85%
Athlètes ayant réalisé partiellement les examens	4	5%
Athlètes n'ayant pas réalisé aucun examen	8	10%
Total	78	



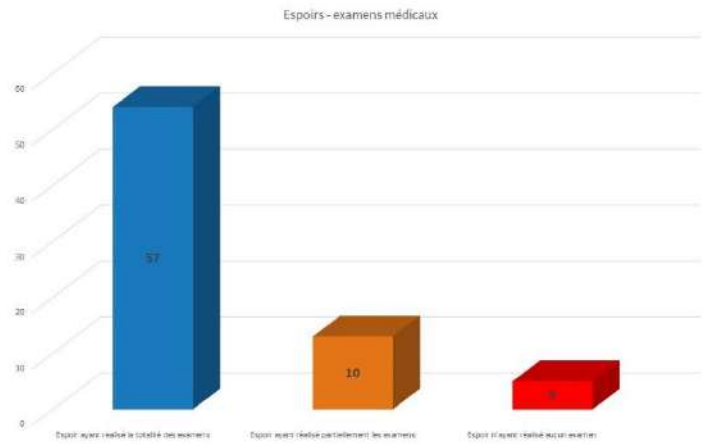


Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

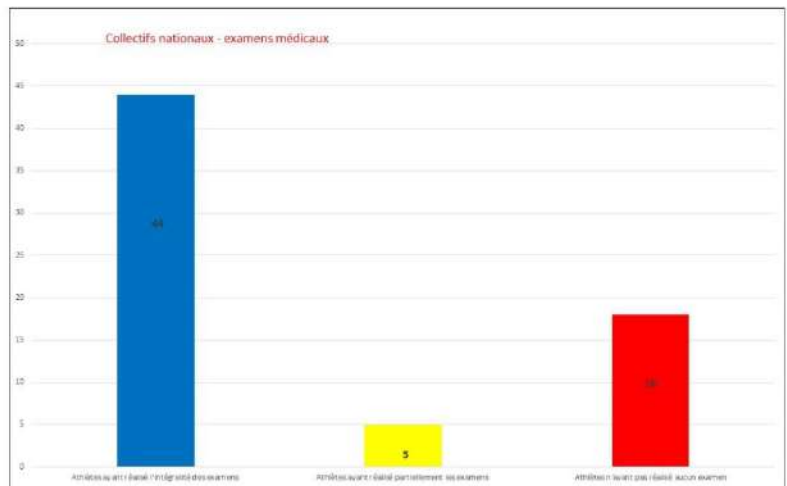
Suivi médical règlementaire : Athlètes Espoir

	Athlètes Espoir	
Athlètes ayant réalisé l'intégralité des examens	57	81%
Athlètes ayant réalisé partiellement les examens	7	10%
Athlètes n'ayant pas réalisé aucun examen	6	9%
Total	70	



Suivi médical règlementaire : Collectifs nationaux

	Athlètes Collectifs Nationaux	
Athlètes ayant réalisé l'intégralité des examens	44	66%
Athlètes ayant réalisé partiellement les examens	5	7%
Athlètes n'ayant pas réalisé aucun examen	18	27%
Total	67	



Assemblée Générale 2023

Procès-verbal

Etude épidémiologique du SMR

EXAMEN	ANOMALIES	NOMBRE D'ATHLETES
BIOLOGIE	NFS	
	Hémitocrite basse	
	Rétyculocytes élevés	
	Thrombopénie sévère	
	Hémoglobine basse	
	FERRITINE Basse:	
	<u>BANDELETTE URINAIRE:</u>	
	- Protéinurie:	
	- Hématurie:	
	- Albumine:	
CARDIOVASCULAIRE	Dyskinésie symptôme I.V.	
	HTA à l'effort	
	IM minime	
	Insuffisance tricuspide:	
	Hypertrophie VG	
	Fuite Mitrale	
	Prolapsus mitrale	
	QT élargi (espace)	
	Fuite tricuspidienn	
	ES significative Anomalie repolarisation	
	Trouble du rythme	
	OSTIUM SECONDAIRE:	
	Fuite aortique	
	Ventricule droit dilaté	
	Petite dilatation de l'aorte ascendante	
Septum contractil paradoxal + insuffisance aortique grade II		
OG Dilaté		

Etude épidémiologique du SMR

EXAMEN	ANOMALIES	NOMBRE D'ATHLETES
EXAMEN CLINIQUE	- Surcharge pondérale (petite)	
	<u>ANOMALIE PULMONAIRE :</u>	
	- Asthme:	
	- Asthme à l'effort avec traitement	
MALADIE METABOLIQUE	Diabète insulinodépendant	
	Hypothyroïdie compensée et traitée	

14. Questions diverses et échanges libres

L'assemblée n'aborde pas de questions diverses.

Boris DARLET
Président

DocuSigned by:



8F357BD9C7794C7...

Assemblée Générale FFRS – Procès-verbal de réunion

DocuSigned by: Stéphane CASTERAN
Secrétaire Général

54DC7CA77C7140E...